

FORUM SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Organisé par le

Conseil de la santé et du bien-être

En collaboration avec

l'Association des régions du Québec
les conseils régionaux de développement
le ministère de la Santé et des Services sociaux
les régies régionales de la santé et des services sociaux
le Secrétariat au développement des régions
la Direction de la Santé publique de la Régie régionale de
la santé et des services sociaux de Montréal-Centre
la Ville de Montréal

RAPPORT

Rapport remis au ministre de la Santé et des Services sociaux

**Conseil de la santé et du bien-être
Octobre 1998**

Le contenu de cette publication
a été réalisé par
le Conseil de la santé et du bien-être

Dépôt légal - 1998
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN : 2-550-33809-X
© Gouvernement du Québec

AVANT-PROPOS

Au nom du Conseil de la santé et du bien-être, j'ai le plaisir de présenter ce *Rapport du Forum sur le développement social*. Il comprend deux parties. La première se veut une synthèse de l'ensemble de la démarche; sa lecture suffira au lecteur plus pressé qui voudra saisir la richesse de la dynamique qui s'est déployée, l'essentiel des idées novatrices qui ont été formulées, et les suivis qui seront donnés à la démarche. La deuxième partie contient la synthèse de chacune des démarches régionales; compte tenu de l'importance qu'a prise la mobilisation dans les régions, il nous est apparu important de situer les fiches des forums régionaux en interface avec la synthèse de l'ensemble de la démarche. Ce qui s'est passé et se passera dans les localités et les régions donne à l'ensemble de la démarche une qualité qui rendent incontournables et la volonté exprimée par la base de se prendre en main et la réflexion qu'elle génère pour une nouvelle vision du développement social.

En complément, nous publions un document intitulé : *Forum sur le développement social — Allocutions et échanges* présentant les discours et discussions intervenus au moment du forum national, tenu les 26, 27 et 28 avril 1998; une telle fidélité à la parole de ceux et celles qui l'ont prise veut marquer le respect que nous portons à l'égard des personnes qui se sont engagées dans la démarche. Cette annexe est disponible sur demande, ainsi que sur le site internet du Conseil.

Je tiens à reprendre ici un message que j'ai souvent formulé tout au cours de la démarche : ce qui a été fait dans les localités et dans les régions l'a d'abord été pour elles-mêmes, et ce qui a été fait jusqu'ici ne constitue qu'une étape. Par ce message, je veux rendre hommage au processus d'appropriation par les acteurs locaux et régionaux, de multiples appartenances, auquel a donné lieu la démarche que le Conseil de la santé et du bien-être a initiée. Une si «bonne» réponse donne à penser que la question l'était elle aussi. Et l'effort pour y répondre ne s'est évidemment pas arrêtée à la fin du forum national, le 28 avril 1998.

Vouloir se doter d'une nouvelle vision du développement social, et agir en conséquence, ce qui constituait les objectifs du Forum, c'est à la fois s'attaquer à une vaste question et prendre un risque. La question est immense, et ne peut être traitée une fois pour toutes, dans un document, une politique, ou un événement. Ce qui rassure, dans la manière de la traiter, c'est que personne ne pense posséder *la* vérité dans la recherche qui est à faire. Ce qui rassure, c'est qu'un débat s'est amorcé et que des actions sont entreprises. Par ailleurs, quand on débat, il faut accepter le risque d'être déstabilisé dans ses certitudes. Une nouvelle vision du développement, telle qu'elle s'est élaborée progressivement tout

au cours de la démarche, s'est intéressée aux principales problématiques sociales et a questionné profondément le caractère sectoriel des politiques et des interventions, la difficulté de réalisation d'actions multisectorielles, la nécessaire responsabilisation des personnes et des communautés ainsi que les exigences d'une authentique participation démocratique.

Enfin, je réitérerai auprès des décideurs et des partenaires sociaux l'invitation de *saisir l'opportunité* que représente l'importante mobilisation réalisée au cours de la préparation de ce forum qui se continue, et qui se doit d'être soutenue. Il y a là une demande sociale majeure pour une nouvelle division du travail entre l'État et la société civile, demande pour laquelle des réponses partielles ont été fournies, mais qui requiert qu'on aille plus loin dans la réforme de régionalisation-décentralisation et dans le renforcement du développement local et régional.

De toutes les régions du Québec, et avec nos différentes appartenances, nous nous sommes rapprochés, et nous avons fait un bout de chemin ensemble. Ce cheminement ne sera jamais effacé, quels que soient nos parcours futurs. C'est notre tâche à chacun d'entre nous de continuer à approfondir ce qui a été si heureusement commencé.

Le président,

Norbert Rodrigue

Remerciements

Le Conseil de la santé et du bien-être tient à remercier toutes les organisations tant au niveau des communautés et des régions qu'au niveau national qui ont fait le choix de s'impliquer dans la démarche.

Le Conseil tient à remercier le ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Jean Rochon, pour son appui constant et son soutien financier. Il remercie aussi le ministre responsable du développement des régions, monsieur Guy Chevrette, pour le soutien financier fourni aux conseils régionaux de développement afin de favoriser leur implication dans la démarche.

Le Conseil tient également à remercier certains organismes pour leur soutien financier, et organisationnel : l'Association des régions du Québec; le ministère de la Santé et des Services sociaux; les conseils régionaux de développement; les régies régionales de la santé et des services sociaux; le Secrétariat au développement des régions; la Direction de la santé publique de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-centre; la Ville de Montréal.

Le Conseil de la santé et du bien-être tient à remercier, de façon particulière, les membres du Comité organisateur du Forum sur le développement social.

Le Conseil remercie toutes les personnes qui ont permis la réussite du forum national des 26, 27 et 28 avril 1998, notamment l'animatrice, madame Dominique Payette, le conférencier, monsieur Marc Renaud, les ministres conférenciers, le maire de Québec, monsieur Jean-Paul L'Allier, et tous les panelistes.

Merci aussi à tous ceux et celles qui ont collaboré à l'édition spéciale du Bulletin d'information du Conseil de la santé et du bien-être - Forum sur le développement social : *Secrétariat du Conseil de la santé et du bien-être* : Michel Bernier, Gerard Donnelly, André Garon, Benoit-Paul Hébert, Ginette Langlois, Carole Noël, Lionel Robert, Lyne Vézina. *Contributions extérieures* : André Bergeron, Abdel Krim Debbih, François Dubé, Pierre Laurence, Martin Lavoie, Jean Lepage, Michel Morel, Michel Rioux, Denis St-Amand, Danielle Stanton, Monique Séguin, François Thérien, les responsables des forums en région.

On a pu compter sur une contribution financière pour permettre la publication du numéro spécial du Bulletin d'information du Conseil d'avril 1998, qui portait plus spécifiquement sur les liens à faire entre le développement social et les responsabilités de l'entreprise privée. Pour leur contribution financière, nous remercions très chaleureusement : Loto-Québec, Le Fonds de solidarité des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et **FONDACTION** - le Fonds de développement pour la coopération et l'emploi (CSN).

Il remercie monsieur Michel Bernier co-auteur avec monsieur Benoit-Paul Hébert, du Conseil de la santé et du bien-être, qui ont rédigé ce rapport; ainsi que mesdames Ginette Langlois, Renée Morin, Carole Noël, Lyne Vézina et monsieur Gerard Donnelly, du Secrétariat du Conseil, pour leur précieuse contribution et leur collaboration à la production du rapport.

La composition du Conseil de la santé et du bien-être

Norbert Rodrigue, président

Jean-Bernard Trudeau, m.d., vice-président
Centre hospitalier Pierre-Janet

André Archambault

Auberge communautaire du Sud-Ouest de Montréal

Christophe Auger

Confédération des syndicats nationaux

Teresa Bassaletti

Centre pour femmes immigrantes

Linda Beauchamp-Provencher

CH-CLSC-CHSLD de la MRC d'Asbestos

Guy Boisjoli

Consultant de la région de Lanaudière

Yvon Caouette

Consultant en orientation

Édith Deleury

Faculté de droit de l'Université Laval

Jean-Pierre Duplantie

Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Estrie

Pauline Gingras

Consultante de la région de Québec

Lucille Jollette

Centre de santé de Témiscaming

Linda Jones

Fonds régional de solidarité Bas St-Laurent

Paul Lamarche

Faculté de médecine de l'Université Laval

Diane Lavallée

Ministère des Affaires municipales

Richard Lefrançois

Centre Travail-Québec de Charlesbourg

Odette Ouellet

Association des centres jeunesse du Québec

Yves Vaillancourt

Département de travail social de l'UQÀM

Le Comité organisateur du Forum sur le développement social

Michel Morel, président

Direction de la santé publique de la Régie régionale
de la santé et des services sociaux de Montréal-centre

Lionel Robert, coordonnateur

Conseil de la santé et du bien-être

Jean-Pierre Bélanger

Conseil de la santé et du bien-être

Lorraine Carrier

Association des régions du Québec

Ginette Galarneau

Comité ministériel sur le développement social

Réal Lacombe

Réseau québécois de Villes et Villages en santé

Éric Laplante

Conseil de la santé et du bien-être

Pierre Laurence

Ville de Montréal

Richard Lemieux

Conférence des régies régionales de la santé et des services sociaux

Marc-André Maranda

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Monique Séguin

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Denis St-Amand

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Lyne Vézina

Conseil de la santé et du bien-être

Les organismes nationaux

Ont accepté de collaborer à la démarche du Forum sur le développement social :

Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Québec	Conseil québécois de la recherche sociale
Assemblée des évêques du Québec	Conseil supérieur de l'éducation
Association des centres jeunesse	Coopérative des ambulanciers de la Mauricie
Association des CLSC et des CHSLD du Québec	Fédération des cégeps
Association des hôpitaux du Québec	Fédération des commissions scolaires du Québec
Association des offices d'habitation du Québec	Fédération des travailleurs du Québec
Association des régions du Québec	Fédération étudiante universitaire du Québec
Association pour la santé publique du Québec	Fondation de l'Entrepreneurship
Cartem Inc.	Fonds de la recherche en santé du Québec
Centrale de l'enseignement du Québec	Institut canadien d'éducation des adultes
Centrale des syndicats démocratiques	Institut de formation en développement économique et communautaire
Chambre de commerce du Québec	Office des personnes handicapées du Québec
Chambre des notaires du Québec	Réseau québécois de Villes et Villages en santé
Chantier de l'économie sociale	Santé Québec
Comité de la santé mentale du Québec	Secrétariat à l'action communautaire autonome
Confédération des syndicats nationaux	Solidarité rurale
Conférence des recteurs et principaux d'université du Québec	Union des municipalités du Québec
Conférence des régies régionales de la santé et des services sociaux	Université du Québec à Montréal
Conseil d'évaluation des technologies de la santé	Ville de Montréal
Conseil de la famille et de l'enfance	Ville de Québec
Conseil des aînés	
Conseil des relations interculturelles	
Conseil du statut de la femme	
Conseil permanent de la jeunesse	
Conseil québécois de développement social	

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....	I
Remerciements.....	III
La composition du Conseil de la santé et du bien-être	V
Le Comité organisateur du Forum sur le développement social.....	VII
Les organismes nationaux.....	IX

PREMIÈRE PARTIE

SYNTHÈSE DE L'ENSEMBLE DE LA DÉMARCHE

INTRODUCTION	3
LES FORUMS LOCAUX ET RÉGIONAUX	7
<i>Organisation et déroulement</i>	7
<i>Où en sommes-nous en matière de développement social?</i>	8
<i>La participation sociale comme stratégie de renouvellement du développement social</i>	12
Favoriser la participation sociale des personnes pauvres	13
Favoriser la participation sociale des jeunes	14
Favoriser la participation sociale par la création d'emplois	15
Favoriser la participation sociale en resserrant les liens sociaux	16
<i>Vers un nouveau partage des pouvoirs et des responsabilités entre les acteurs</i>	18
Partager les responsabilités entre les organisations	18
Améliorer la communication et la concertation entre les diverses organisations	18
Resserrer les liens entre le milieu de l'éducation et le milieu des affaires.....	19
Mettre pleinement à contribution les organismes communautaires	20
Partager les pouvoirs entre les centres de décision	21
Décentraliser afin de favoriser le développement local et régional	21
Revoir le rôle de l'État.....	23
<i>Les suivis à donner à la démarche du Forum sur le développement social</i>	23

LE FORUM NATIONAL	25
<i>Organisation et déroulement</i>	25
<i>Où en sommes-nous en matière de développement social?</i>	26
<i>La participation sociale comme stratégie de renouvellement du développement social</i>	30
<i>Vers un nouveau partage des pouvoirs et des responsabilités entre les acteurs</i>	34
<i>Les suivis à donner à la démarche du Forum sur le développement social</i>	39
CONCLUSION.....	41
<i>Une dynamique impressionante</i>	41
<i>Des problématiques sociales majeures</i>	43
<i>Des moyens pour favoriser le développement social</i>	44
<i>Les suites à donner à la démarche</i>	46

DEUXIÈME PARTIE

COMPTE RENDU DES FORUMS LOCAUX ET RÉGIONAUX

BAS-SAINT-LAURENT (01)	53
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (02)	59
QUÉBEC (03).....	65
MAURICIE (04).....	69
ESTRIE (05)	73
ÎLE DE MONTRÉAL (06)	79
OUTAOUAIS (07).....	87
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (08)	93
CÔTE-NORD (09).....	99
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE (11).....	107
CHAUDIÈRE-APPALACHES (12).....	111
LAVAL (13)	117
LANAUDIÈRE (14)	123
LAURENTIDES (15)	127
MONTÉRÉGIE (16).....	133
CENTRE DU QUÉBEC (17).....	137

PREMIÈRE PARTIE

SYNTHÈSE DE L'ENSEMBLE DE LA DÉMARCHE

INTRODUCTION

En octobre 1995, le ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Jean Rochon, confiait au Conseil de la santé et du bien-être le mandat d'organiser un forum sur la question du développement social. Parmi les raisons justifiant l'organisation d'un tel événement, le ministre référerait notamment au foisonnement d'initiatives se rapportant au développement social au Québec, aux projets émergeant un peu partout qui questionnent les institutions publiques ainsi qu'aux problèmes auxquels il faut d'urgence s'attaquer et sur lesquels les connaissances sont à parfaire et les débats à poursuivre.

D'entrée de jeu, le Conseil s'est fixé deux objectifs : premièrement, il importait de faire émerger une vision commune et partagée en matière de développement social. Au cœur de cette vision se trouve un rapprochement souhaité des questions économiques et des questions sociales. Deuxièmement, il fallait susciter les partenariats et les harmonisations nécessaires à l'émergence de cette vision.

Par ailleurs, le Conseil s'est imposé trois exigences pour donner suite au mandat qui lui était confié. Premièrement, il souhaitait susciter un dialogue parmi des partenaires d'horizons divers dans le but d'en arriver à dégager une vision partagée et renouvelée du développement social. Deuxièmement, il a choisi de placer la participation sociale au cœur de ce renouvellement et, par conséquent, au cœur de la démarche elle-même. Troisièmement, il souhaitait que cette vision soit confrontée à des enjeux spécifiques de développement social, de manière à ce qu'elle repose sur des assises concrètes et ne s'en tienne pas qu'aux principes. La conjugaison de ces trois exigences commandait nécessairement que la démarche s'ancre, dans un premier temps du moins, le plus près possible des milieux de vie et du quotidien de la population, par des forums locaux ou régionaux, portés et organisés par des acteurs locaux ou régionaux. Cela devait notamment permettre de voir comment, dans les localités et les régions, on se représente le développement social et de connaître les différentes positions concernant certains de ses enjeux.

Parmi les organisations susceptibles de collaborer avec le Conseil dans l'organisation des différentes démarches locales et régionales, les conseils régionaux de développement (CRD) se sont montrés les plus intéressés et les mieux disposés à mener à bien l'organisation de ces événements.

Le Conseil s'est d'abord permis d'indiquer de façon minimale les pourtours de la question du développement social. Il a ainsi suggéré que les débats sur le développement social ne portent pas uniquement sur les mesures et programmes constituant ce qu'il est

convenu d'appeler le «filet de protection sociale», mais qu'ils intègrent aussi ce qui se fait au quotidien dans les communautés et dans les régions, tant par les organismes publics que par les organisations communautaires et privées. Dans cette veine, le Conseil a proposé une définition préliminaire du développement social :

Le développement social fait référence à la mise en place et au renforcement, au sein des communautés, dans les régions et à l'échelle de la collectivité, des conditions requises pour permettre, d'une part, à chaque individu de développer pleinement ses potentiels, de pouvoir participer activement à la vie sociale et de pouvoir tirer sa juste part de l'enrichissement collectif, et, d'autre part, à la collectivité de progresser, socialement, culturellement et économiquement, dans un contexte où le développement économique s'oriente vers un développement durable, soucieux de justice sociale. Dans cette optique, le développement social, tout comme le développement économique et le développement culturel, sont des dimensions interdépendantes et complémentaires d'un projet de société¹.

Pour donner suite à sa volonté de situer la participation sociale au cœur de la réflexion sur le développement social et de donner une base concrète à ses efforts visant à baliser le développement social, le Conseil a invité diverses personnes-ressources à examiner un thème particulier sous l'angle de la participation. Les thèmes proposés étaient la pauvreté, la violence, l'enfance-jeunesse, l'emploi et le vieillissement. Sans toutefois prétendre que la question du développement social pouvait se réduire aux thèmes retenus, le Conseil a remis les textes produits à cette occasion aux organisateurs et organisatrices des forums régionaux. Ces textes² visaient à illustrer ce que pouvait impliquer une réflexion sur le développement social selon la perspective de la participation sociale, en soulignant l'importance de la réciprocité dans les liens existants entre l'individu et son réseau social primaire (sa famille et ses proches), entre l'individu et son milieu (l'école, le milieu de travail, la vie communautaire) de même qu'entre l'individu et la collectivité. Il s'avère que plusieurs régions ont repris ces cinq thèmes, en tout ou en partie, pour lancer les échanges lors de leur forum. Certaines ont choisi de se concentrer sur des thèmes ayant une résonance particulière chez elles, comme la pauvreté ou les conditions de vie des jeunes. D'autres, ont choisi d'intégrer des thèmes supplémentaires à leur démarche, en les ajoutant ou les substituant, selon le cas, à ceux présentés par le Conseil : la famille, les valeurs, le transport, le développement économique, le développement local, l'éducation et la formation professionnelle en sont des exemples.

À eux seuls, ces travaux de balisage de la question du développement social ne pouvaient suffire à mener à bien l'organisation du Forum sur le développement social. De là l'importance que le Conseil a accordée à l'établissement de contacts privilégiés, dans toutes les régions du Québec, avec des acteurs et des organismes susceptibles d'adhérer

¹ Conseil de la santé et du bien-être, *Forum sur le développement social : présentation de la démarche*, 1997, p. 6.

² Conseil de la santé et du bien-être, *La participation comme stratégie de renouvellement du développement social : document de réflexion*, 1997.

et de contribuer à une réflexion sur le développement social au niveau local ou régional, soit les conseils régionaux de développement et les régies régionales de la santé et des services sociaux.

Entre le moment où le Conseil de la santé et du bien-être s'est lancé dans la réalisation de son mandat et la tenue du forum national sur le développement social, en avril 1998, beaucoup de chemin a été parcouru. Seize régions du Québec ont emboîté le pas et ont tenu un événement sur le développement social. En prélude à ces événements, pas moins de 70 forums locaux ont eu lieu dans autant de MRC, villes ou quartiers. Que ce soit lors d'une consultation, d'une journée de sensibilisation ou lors d'un forum local, régional ou bien lors du forum national, près de 8 000 personnes ont ainsi pris part à la démarche.

Les échanges et les débats qui ont eu lieu dans le cadre du Forum sur le développement social incitent à considérer le forum national dans une perspective plus large, en le faisant apparaître non pas comme un aboutissement, mais plutôt comme l'un des moments d'une dynamique à long terme dont la forme et les étapes à venir restent en grande partie à définir.

Le présent Rapport vise à rendre compte des principales étapes de cette démarche et des discussions dont elle a été le théâtre. La première partie est une synthèse de l'ensemble de la démarche, et couvre l'organisation des forums locaux, régionaux et national de même que des contenus qui y ont été abordés. La deuxième partie présente les fiches synthèses des forums locaux et régionaux. Un document séparé intitulé : *Forum sur le développement social — Allocutions et échanges* contient le compte rendu des présentations et des échanges survenus lors du forum national.

LES FORUMS LOCAUX ET RÉGIONAUX

Comme mentionné précédemment, seize régions du Québec ont participé à la démarche du Forum sur le développement social, en tenant soit des forums locaux (villes, quartiers ou MRC), soit un forum régional ou encore les deux. Cette section relate brièvement les faits saillants de ces événements pour ensuite présenter une synthèse du contenu qui y a été abordé. Elle repose principalement sur le contenu des fiches synthèses³ réalisées conjointement par les organisateurs et organisatrices de ces événements locaux et régionaux et par le Conseil de la santé et du bien-être. Les commentaires recueillis auprès des organisateurs et organisatrices lors d'entrevues ainsi que les réponses fournies par les participants et participantes à un questionnaire d'évaluation viennent parfois en enrichir le contenu.

L'analyse qui est faite ici des questions qui ont été soulevées et des pistes qui ont été proposées lors des forums locaux et régionaux visait, dans un premier temps, à favoriser une meilleure préparation au forum national. Elle peut maintenant s'avérer tout aussi utile pour situer, au lendemain du forum national, le contenu des discussions survenues lors des forums locaux et régionaux dans une démarche plus vaste.

Organisation et déroulement

Même si chaque forum local ou régional a arboré des traits distinctifs, on observe des points communs. On peut tout d'abord relever que la démarche du Forum sur le développement social a été parrainée, dans la plupart des régions, par le Conseil régional de concertation et de développement, en étroite collaboration avec la Régie régionale de la santé et des services sociaux.

Plusieurs autres organismes ont apporté leur contribution. Sans en faire la liste exhaustive, on peut en mentionner quelques-uns. L'éventail est assez varié. Ainsi, on a pu compter, selon les régions, sur les municipalités, les MRC et leurs élus, le Secrétariat au développement des régions, les instances régionales du Conseil du statut de la femme, les CLSC, les Centres jeunesse, les syndicats, les commissions scolaires, les cégeps, les universités par le biais de chaire, faculté, département ou service, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité, le ministère de l'Éducation, les fédérations régionales de caisses populaires, les organismes communautaires et leur regroupement, les tables de

³ Ces fiches synthèses se retrouvent dans la deuxième partie de ce document.

concertation des groupes de femmes, les coopératives de développement régional, les conseils régionaux de l'âge d'or, les conseils culturels régionaux, les commissaires industriels, les chambres de commerce, les entreprises privées, les archevêchés, Communication-Québec, la Direction des ressources humaines Canada, les corporations de développement communautaire, les sociétés d'aide au développement des collectivités, les corps policiers, les comités régionaux d'économie sociale et Centraide.

Dans presque toutes les régions, en outre, on a formé un comité responsable de coordonner l'organisation du forum. Plus souvent qu'autrement, c'est ce comité qui a fait le choix des questions à l'étude. Il a aussi pris soin, dans la plupart des cas, de préparer un document présentant, pour l'ensemble de la région (ou par territoire de MRC, de municipalité ou de quartier), des statistiques économiques, sociales et sanitaires. Ces données représentaient, pour plusieurs participants et participantes, une première occasion d'avoir un aperçu global des conditions de vie de la population de leur coin de pays. Qu'elles aient étonné ou qu'elles aient été critiquées, ces données n'ont pas manqué de susciter les débats notamment parce qu'elles ne faisaient pas toujours les distinctions nécessaires entre les sexes, les milieux géographiques et les groupes sociaux.

En ce qui a trait au déroulement du forum comme tel, les comités organisateurs ont adopté la formule qui leur semblait la plus appropriée. Dans certains cas, on a misé principalement sur un rendez-vous régional, précédé ou non d'une consultation ou d'une journée de sensibilisation. C'est le cas des régions du Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Québec, Mauricie, Outaouais, Chaudière-Appalaches, Laval et Centre du Québec. À d'autres occasions, l'événement régional était le point de rencontre de forums locaux tenus dans les MRC ou encore dans les villes et les quartiers. C'est le cas des régions de l'Estrie, Île de Montréal, Abitibi-Témiscamingue, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de Lanaudière. Trois régions ont adopté des approches distinctes. En raison de la diversité et de l'étendue du territoire, on a procédé uniquement à des événements locaux sur la Côte-Nord. Dans les Laurentides, on a mis sur pied une commission itinérante qui a tenu des audiences publiques. En Montérégie, on a associé étroitement la démarche à la mise en place des centres locaux de développement.

Pour ce qui est de la teneur des discussions ayant eu lieu dans les forums régionaux, il faut rappeler que le Conseil de la santé et du bien-être avait choisi de faire de la participation sociale son angle de prise privilégié sur le développement social. Afin d'illustrer la portée de cet angle de prise, il a soumis aux régions une analyse de l'enfance et de la jeunesse, de l'intégration au marché du travail, du vieillissement, de la pauvreté et de la violence selon la perspective de la participation sociale.

Où en sommes-nous en matière de développement social?

Le fait que les forums locaux et régionaux aient pris des formes multiples et qu'ils n'aient pas été organisés suivant un même modèle rend difficile la formulation d'une réponse

unique à la question qui précède. La manière de poser le problème du développement social revêt, à vrai dire, tout autant d'intérêt que la réponse elle-même, particulièrement dans un contexte où l'on souhaite l'émergence d'une vision renouvelée du développement social. Dans la plupart des forums, poser le problème du développement social, c'est poser un diagnostic sur les problèmes sociaux jugés les plus préoccupants.

Un grand nombre de problèmes sociaux ont ainsi fait l'objet d'analyses lors des forums. Tous ne sont pas repris dans la présente synthèse, car certains sujets sont clairement ressortis comme des préoccupations universelles ou presque. C'est le cas de **la pauvreté**, de **l'intégration sociale des jeunes**, de **l'emploi** et du **transport**.

La pauvreté

De tous les problèmes sociaux discutés lors des forums régionaux, la pauvreté représente celui qui apparaît le plus préoccupant en matière de développement social. On a abordé cette question, sous une forme ou sous une autre, dans la totalité des forums locaux et régionaux.

Eu égard à la pauvreté, la situation de la région de Montréal semble singulière. Cette situation est principalement occasionnée par :

la restructuration de l'économie montréalaise marquée par la contraction des secteurs anciens (transport, industrie manufacturière) à forte intensité de main-d'œuvre non spécialisée qui signifie la marginalisation sans retour d'un grand nombre de nos concitoyens. Il n'est peut-être pas tout à fait juste d'affirmer sans nuance que Montréal s'appauvrit. Mais la perte nette d'emplois que l'on observe sur l'Île de Montréal ainsi que l'augmentation considérable depuis 1989 du nombre de personnes qui dépendent de la sécurité du revenu (la plupart d'entre elles à long terme) nous indiquent que les conditions de vie se sont dégradées pour une part importante de nos concitoyens.

Qui plus est, sur le plan démographique, on observe à Montréal des transformations importantes qui n'ont pas leur équivalent ailleurs au Québec.

Les mouvements de population ont tendance à accentuer l'importance relative des groupes plus démunis ou avec des besoins spéciaux sur le territoire métropolitain. D'une part, un grand nombre de ménages aisés ont quitté l'Île pour la banlieue et si la population s'est maintenue, c'est largement par l'effet des immigrants et des réfugiés qui, au moins dans les premières années de leur implantation, sont souvent socio-économiquement défavorisés. D'autre part, la présence de services spécialisés de toutes natures attire à Montréal une population venue d'ailleurs au Québec avec des besoins auxquels leur région ne peut répondre adéquatement.

Toutefois, la pauvreté dépasse largement les frontières de la métropole. Ainsi, quelques régions en ont fait leur unique thème, le forum de Chaudière-Appalaches conduisant notamment l'ensemble des acteurs de la région à adopter une déclaration de lutte contre la pauvreté. Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, on déplore aussi que la pauvreté *est un phénomène complexe, qui atteint les individus dans toutes les facettes de leur être et qui a, à un autre niveau, de multiples implications sur les communautés.*

Les diagnostics relatifs à la pauvreté réfèrent donc le plus souvent au maintien dans cet état d'une part importante de la population, aux écarts qui semblent s'élargir entre les mieux et les moins bien nantis ainsi qu'aux problèmes que connaissent certains groupes, comme les femmes, les jeunes, les familles monoparentales, les aînés et les immigrants.

Il apparaît cependant important de souligner que, partout, on observe une tendance à aborder la pauvreté sous un jour relativement nouveau. En effet, on insiste sur les multiples facettes qui composent la réalité des personnes pauvres. Les organisateurs et organisatrices de forums locaux ou régionaux qui ont été interviewés abondent dans le même sens. Pour eux, la pauvreté ne se résume pas seulement à une question de revenus insuffisants; il existe une pauvreté «sociale», marquée par l'exclusion et que des solutions plus locales peuvent aider à soulager.

Au-delà de la question des revenus, la pauvreté signifie également sur le plan économique des problèmes d'insertion professionnelle et de dégradation de l'environnement quotidien, au plan social, une destruction des relations sociales qui amène isolement et repli sur soi et finalement l'intériorisation d'une image négative de soi (honte, mépris, dévalorisation, humiliation). (Abitibi-Témiscamingue)

L'intégration sociale des jeunes

On ne peut manquer de souligner que les conditions de vie des jeunes ont accaparé l'attention dans plusieurs forums locaux et régionaux. Par exemple, il faut accorder toute sa signification au fait que la région de Québec a choisi de faire des problèmes des jeunes son unique thème. Dans le cas de ce forum, le regard porté sur la réalité des jeunes conduit à un diagnostic d'exclusion ou de non-participation au marché du travail, aux décisions des institutions publiques, à la scène médiatique et même, chose surprenante, à l'école.

Ce constat d'exclusion trouve écho dans presque toutes les régions du Québec et il prend de multiples formes. On souligne, en ce qui a trait à la place faite aux jeunes dans la société, que ceux-ci se *retrouvent constamment devant des portes fermées et qu'ils ressentent un réel désespoir face à l'avenir* (Abitibi-Témiscamingue). Sur le plan de l'emploi, un constat s'applique à l'ensemble des régions : les jeunes sont confrontés, de l'avis des participants et participantes aux forums locaux et régionaux, à une absence de débouchés sur le marché du travail. Le diagnostic de l'exclusion subie par les jeunes tient

aussi, pour beaucoup, à une absence de lieux de socialisation. À cet égard, on signale que *les occasions et les lieux pour socialiser sont rares et que lorsqu'il y en a, particulièrement en milieu rural, ils sont presque exclusivement axés sur les sports (Estrie).*

Sur un territoire vaste comme celui du Québec, il n'est pas surprenant que l'on aborde aussi la question de l'exode des jeunes dans certains coins du pays. On souligne, par exemple, que *les jeunes qui partent pour aller s'instruire ailleurs ne reviennent pas toujours (Côte-Nord).* Les préoccupations exprimées dans la région du Bas-Saint-Laurent ne sont pas très éloignées de celles des Nord-Côtiers, car le forum de cette région a privilégié la lutte contre l'exode et l'exclusion, l'un et l'autre affectant davantage les jeunes et influençant fortement le dynamisme social de la région.

L'emploi

Les discussions sur le développement social ont fait une large place à la question de l'emploi et aux conditions favorables au développement économique. Les défis à relever en ce qui a trait au développement économique sont nombreux. De façon générale, les participants et participantes aux différents forums estiment devoir faire face :

aux restructurations industrielles, au peu de diversification des activités économiques, à l'épuisement des ressources naturelles, à la faible scolarisation d'une part importante de la population active, aux fermetures ou aux déménagements d'entreprises importantes, de même qu'aux fluctuations saisonnières de l'emploi (Bas-Saint-Laurent).

Outre la rareté des emplois constatée partout, on a aussi beaucoup parlé des bouleversements du marché du travail et des facteurs qui font qu'il est difficile d'y accéder et de s'y maintenir. On a ainsi discuté des exigences souvent élevées des employeurs, que certains ne pourront jamais rencontrer — on pense entre autres aux travailleurs et travailleuses plus âgés, aux moins qualifiés, aux jeunes. On voit aussi se dessiner une tendance vers la constitution de deux groupes de travailleurs : ceux et celles qui, d'un côté, connaissent la stabilité et de bonnes conditions de travail et ceux et celles qui, d'un autre côté, connaissent la précarité et l'insécurité.

On a également signalé la difficulté qu'éprouvent plusieurs à concilier travail et famille, et la relative absence de mesures qui pourraient faciliter cette conciliation. Notons enfin que, presque partout, la question de l'emploi a conduit les participants et participantes des forums régionaux à discuter de l'orientation et de la formation professionnelles destinées aux jeunes, qu'on ne trouve pas toujours adaptées au milieu. Par ailleurs, les entrevues menées auprès d'organismes et organisatrices de forums régionaux ou locaux indiquent qu'en certains endroits, on compte beaucoup sur l'économie sociale pour favoriser une plus grande insertion sociale, une plus grande participation sociale et pour créer des emplois tout en contribuant à un développement économique plus harmonieux.

Le transport

Le transport est un thème qui s'est imposé presque partout, à l'exception des régions urbaines de Montréal et de Québec. Cela n'a pas vraiment de quoi surprendre, car le fait que certaines régions soient très étendues vient compliquer, à lui seul, la situation du développement social de ces territoires.

À cause des distances, les transports revêtent une importance primordiale, mais la faible densité de la population fait que les coûts se répartissent sur un petit nombre de personnes. Ainsi, il faut déboursier 1 200 \$ pour aller de Québec à Fermont en avion, soit autant que pour aller à Rio, Beijing ou Melbourne. Se rendre à Schefferville coûte plus cher encore. (Côte-Nord)

À certains endroits, les habitants doivent parcourir plusieurs kilomètres pour avoir accès aux mêmes services que d'autres retrouvent au coin de la rue. L'absence ou l'insuffisance des moyens de transport en commun — ou même de moyens de transport tout court — est considérée comme un obstacle important à la participation des individus à la vie de leur société, et cela renforce souvent l'exclusion que connaissent les individus. Certains ne peuvent avoir accès aux services qui leur sont destinés en raison de leur difficulté à se déplacer. D'autres se voient dans l'obligation de refuser un emploi parce que cela nécessiterait de se rendre dans la MRC voisine. En raison des problèmes de transport, certains individus se retrouvent donc en retrait par rapport à leur communauté. Pour pallier à cette situation, on songe, en Chaudière-Appalaches, à l'intégration ou à l'utilisation complémentaire des systèmes de transport scolaire ou de transport adapté, au développement de services de covoiturage et à la signature d'ententes spécifiques avec le secteur du taxi.

La participation sociale comme stratégie de renouvellement du développement social

Contribuer au développement social, pour le Conseil de la santé et du bien-être, c'est faire en sorte que chaque individu puisse, dans la mesure de ses moyens, participer de façon significative à la vie de sa collectivité, que ce soit par sa présence sur le marché du travail, le démarrage d'une entreprise, le bénévolat, l'engagement politique, l'entraide, etc. Les participants et participantes des forums régionaux ont ainsi été invités à identifier des moyens susceptibles de favoriser la participation des individus à la vie sociale (que ce soit dans leur entourage immédiat, dans leur milieu de vie ou dans leur collectivité), de même que les obstacles pouvant l'entraver.

De façon concrète, les propositions des forums régionaux en vue de favoriser ou de faciliter la participation sociale peuvent être regroupées autour des problématiques qui sont apparues particulièrement préoccupantes lors de l'examen de l'état du développement social. Il s'agit, rappelons-le, de la pauvreté, de l'intégration des jeunes et

de la création d'emplois. À celles-ci s'en ajoute une quatrième concernant le resserrement des liens sociaux, laquelle revêt un caractère particulier puisqu'elle est susceptible d'avoir des répercussions immédiates sur la lutte à la pauvreté, l'intégration des jeunes et la création d'emplois.

Favoriser la participation sociale des personnes pauvres

Dans l'ensemble des forums locaux et régionaux, on a examiné de nombreux moyens qui, des plus concrets aux plus généraux, visaient à faciliter ou favoriser la participation sociale des individus. Ces moyens avaient trait, entre autres, à l'emploi, aux services sociaux, à l'éducation et la formation. Bien qu'ils n'aient pas tous été envisagés dans cette optique, plusieurs contribueraient, directement ou indirectement, à améliorer le sort des personnes

pauvres. S'ils ne figurent pas ici, c'est qu'il est apparu plus pertinent de les placer sous d'autres rubriques ; inversement, les pistes ci-dessous ne s'adressent pas uniquement aux personnes pauvres, mais elles les concernent plus particulièrement.

On considère qu'il faut lutter contre les préjugés et concevoir des interventions plus adaptées. On propose entre autres la mise sur pied d'instances où les organismes qui interviennent auprès des personnes appauvries pourront se concerter. En regard de la méconnaissance répandue des ressources existantes, on suggère d'innover dans la promotion et l'accessibilité des services. On doit créer des lieux de rencontre pour échanger, mettre en lien besoins et solutions et tirer profit de la débrouillardise, revoir les mesures de redistribution de la richesse et créer des ressources de réinsertion. (Estrie)

Les principales avenues qui ont été proposées afin de lutter contre la pauvreté s'inspirent évidemment du cadre général dans lequel on situe la pauvreté. Si, d'un côté, on insiste sur les différentes facettes de la pauvreté, on ne peut certes pas, le moment venu de chercher des solutions à ce problème, s'attaquer de façon exclusive à ses aspects économiques. C'est pourquoi, dans la grande majorité des forums locaux et régionaux, on a cherché à identifier des moyens de lutter contre les préjugés, accroître l'accessibilité des moyens de transport, créer des lieux de participation et d'échange ainsi que réviser les mesures de redistribution de la richesse. À noter enfin que les organisateurs et organisatrices de forums qui ont été interviewés soulignent la volonté des participants et participantes d'élaborer, chez eux et avec le concours des principaux intéressés, des projets concrets pour faciliter la participation des personnes pauvres à la vie de la société, comme des cuisines collectives.

Les effets de la pauvreté sur l'estime de soi des individus qui la subissent font qu'il ne leur est pas toujours facile d'entrer en

Une compilation des ressources disponibles pour les personnes pauvres permettrait de mieux tirer profit des services existants qui sont méconnus de la population à qui ils sont destinés. (Abitibi-Témiscamingue)

contact avec autrui, une situation que les préjugés aggravent encore. Pour cette raison, certains hésitent à recourir aux services destinés aux «pauvres» par crainte d'en hériter une étiquette gênante.

Afin de briser l'isolement et rejoindre les personnes pauvres, on insiste sur la nécessité d'innover dans la promotion et l'accessibilité des services et des ressources. D'un autre côté, on signale également que les principaux intéressés ignorent souvent l'existence de ces services et ressources ; il faudrait donc les faire connaître.

On ne saurait également négliger l'importance du transport dans tout effort visant à favoriser la participation sociale. Cette question devient cruciale lorsqu'il s'agit de faciliter la participation des personnes pauvres en milieu rural, comme on l'a souligné en Chaudière-Appalaches et sur la Côte-Nord, par exemple.

Favoriser la participation sociale des jeunes

Pour ce qui est de favoriser la participation des jeunes à la vie de leur milieu et de la société en général, les pistes de solution qui se dégagent des forums locaux et régionaux sont nombreuses et variées. On a par exemple proposé plusieurs solutions visant à faciliter leur intégration au marché du travail, et on a également cherché des moyens d'accroître les relations entre les différents groupes d'âge afin de mettre fin à ce qu'on perçoit comme étant un «cloisonnement des générations». Les pistes qui s'inscrivent dans ces deux veines seront abordées plus loin.

Des discussions entourant la question de la participation des jeunes, on peut tout d'abord retenir qu'il est impératif de favoriser l'émergence d'un sentiment d'appartenance envers le milieu où ceux-ci évoluent. Ce sentiment ne doit pas être pris pour acquis, même envers un milieu qu'on associerait volontiers à la jeunesse, c'est-à-dire l'école. Le forum de la région de Québec a d'ailleurs une proposition à ce sujet. Il convient en effet :

de développer le sentiment d'appartenance à l'école, et ce, à tous les niveaux scolaires, du primaire à l'université, en mettant en place des mécanismes appropriés (reconnaissance des conseils étudiants) pour favoriser les communications entre les jeunes, les parents, les professeurs, le personnel non enseignant et la direction (Québec).

De la même façon qu'un sentiment d'appartenance n'est pas spontané mais doit plutôt se développer graduellement, on a rappelé, dans plusieurs régions, que la participation nécessite un apprentissage des rôles sociaux. Or, il semble que les lieux où les jeunes pourraient faire cet apprentissage ne soient pas si nombreux ou qu'ils ne remplissent pas toujours leur rôle. À cet égard, on suggère par exemple de former des comités de jeunes au niveau des MRC ou de prévoir des sièges réservés à des jeunes sur les différentes instances décisionnelles comme les CRD.

La manière dont les individus participent à la société dépend largement de la façon dont on leur apprend à le faire et de la place qu'on leur réserve. Pour cette raison, il faut développer des projets faisant appel à la solidarité dans la communauté et valoriser dès le plus jeune âge l'implication communautaire, le bénévolat et la formation académique. (Bas-Saint-Laurent)

Favoriser la participation sociale par la création d'emplois

Comme on l'a souligné dans plusieurs régions, la participation à l'activité économique, en particulier par le travail, est une composante importante de la participation à la vie sociale. Or, quand les emplois disponibles sont rares ou peu rémunérateurs, plusieurs n'y ont pas accès. La création d'emplois et le développement économique ont donc accaparé beaucoup d'attention.

Plusieurs régions partagent le constat à l'effet qu'on ignore souvent ce qui se fait dans son milieu, et qu'on est dès lors peu renseigné sur ses besoins et sur son potentiel. Bien connaître l'économie de son milieu devient un préalable à tout effort visant à la développer, et plusieurs ont ainsi suggéré de dresser et de diffuser un inventaire des forces de leur région. Parmi les autres pistes envisagées, on a proposé de promouvoir l'achat local auprès des consommateurs et des entreprises, ce qui implique que l'on fasse mieux connaître les produits et que l'on établisse des liens entre les entreprises grâce au réseautage et à la sous-traitance.

On devrait se doter d'un contrat régional d'achat de biens et services afin que soient privilégiés les entreprises, les firmes et consultants de la région. (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine)

On suggère également de créer un incubateur d'entreprises mettant à profit les avantages comparatifs de la région, de miser sur des entreprises d'économie sociale et de canaliser l'épargne privée grâce à des fonds d'investissement locaux. Une autre piste qui est apparue prometteuse est le parrainage des jeunes entre-

La formation doit s'adapter aux besoins et aux particularités du milieu, d'une part, ainsi qu'aux capacités et aux intérêts de chacun, d'autre part. Il faut aussi redorer le blason des métiers et de la formation professionnelle et rendre la formation plus accessible en région, grâce à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information. (Outaouais)

preneurs. Enfin, dans les régions où le secteur primaire est prépondérant, on souhaite diversifier l'économie locale en faisant plus de transformation sur place, notamment dans le secteur agro-alimentaire. Les participants et participantes des forums de Lanaudière et du Saguenay–Lac-Saint-Jean, entre autres, ont également soulevé l'idée de percevoir une redevance sur l'exploitation des ressources naturelles dans leur région.

Presque partout, la question du développement économique et de la création d'emplois a soulevé celle de la formation et de l'éducation. D'une part, on mentionne que les programmes de formation offerts dans les régions ne sont pas toujours pertinents, qu'ils ne sont pas toujours adaptés aux individus ou qu'ils ne répondent pas toujours très bien aux besoins des entreprises du milieu (cette question est également abordée plus loin, sous l'angle du partage des pouvoirs et des responsabilités entre les acteurs). D'autre part, on signale aussi, dans certains milieux, que le taux d'activité est faible, que la scolarité moyenne est peu élevée et que trop de jeunes ne complètent pas le secondaire. Plusieurs n'ont donc pas accès au marché du travail ou, dans le cas contraire, se retrouvent piégés dans des emplois qui demandent peu de qualifications. On propose ainsi de mettre sur pied des entreprises d'insertion qui permettraient aux individus d'acquérir une culture du travail. Mais avant tout, il faut réaffirmer l'importance de l'éducation.

Parmi les moyens suggérés de contrer le décrochage scolaire et de revaloriser la formation professionnelle, on compte l'instauration de visites industrielles auprès des entreprises locales afin que les jeunes soient informés des possibilités de leur milieu, ainsi que la mise sur pied de programmes de compagnonnage dans les entreprises.

Favoriser la participation sociale en resserrant les liens sociaux

La nécessité de resserrer les liens sociaux s'exprime, à l'intérieur des forums régionaux, de multiples façons. Ainsi, les discussions mettent parfois en évidence le lien existant entre, d'une part, l'individualisme et, d'autre part, l'isolement des individus, les difficultés d'intégration qu'ils sont susceptibles de rencontrer ainsi que les problèmes qu'ils doivent surmonter afin de participer à la vie sociale. À cet égard, on pointe certaines insuffisances dans les mécanismes traditionnels de socialisation comme la famille, l'école et l'entreprise. Il faudrait alors revivifier les mécanismes qui permettent de créer des liens parmi les individus d'un même territoire. Par exemple, *on doit créer des lieux de rencontre pour échanger, mettre en lien besoins et solutions et tirer profit de la débrouillardise* (Estrie).

Les problèmes particuliers que pose la participation des individus à la vie d'un milieu caractérisé par la diversité culturelle et ethnique ont retenu l'attention, surtout dans la région métropolitaine. Ainsi :

Dans certains quartiers de la ville de Montréal, 80 % de la population est d'origine autre que française ou britannique. Ainsi, dans le contexte particulier de l'Île de Montréal, favoriser une plus grande participation sociale nécessite aussi de miser sur le potentiel et la richesse de la cohabitation interculturelle. On songe à cet égard à accentuer les mesures visant à réduire l'exclusion et la discrimination sociale, économique et politique et à mettre en valeur et soutenir l'apport économique des communautés ethnoculturelles (Île de Montréal).

Par ailleurs, dans certains forums locaux ou régionaux, on a déploré un sentiment d'appartenance plutôt ténu envers la région. Les répercussions n'en sont pas négligeables, car cela se traduit entre autres par l'absence de solidarité et de cohésion entre les divers groupes ou entre les gens d'affaires, par des «guerres de clochers» engendrant des effets pervers, ainsi que par la difficulté pour les différents acteurs de s'entendre sur un leadership régional. Or, parler d'identité régionale, c'est aussi parler des conditions dans lesquelles s'actualise la participation des individus à la vie de leur collectivité. Comment, en effet, des individus pourraient-ils travailler de concert à l'atteinte d'objectifs communs s'ils ne partagent pas l'impression d'être «tous dans le même bateau»? Il est donc important, selon plusieurs, de s'attaquer au défi qui consiste à favoriser la formation d'une identité ou d'une fierté régionale. Dans l'Outaouais, on a proposé la mise sur pied d'une commission sur l'identité régionale chargée d'identifier les «irritants» de même que les éléments rassembleurs, et de faire des recommandations en conséquence.

Le besoin de resserrer les liens sociaux se traduit dans la volonté d'intensifier les relations intergénérationnelles. On estime en effet que jeunes et moins jeunes y gagneraient, et ce, à plusieurs points de vue. Mais pour cela, il faut pallier à la quasi totale absence de lieux et d'occasions où jeunes et aînés pourraient se fréquenter et lutter contre le cloisonnement des générations. En plusieurs endroits on partage le constat selon lequel *les jeunes et les aînés ne se fréquentent pas beaucoup et qu'il y a peu ou pas d'activités intergénérationnelles qui permettraient la transmission du savoir et de l'héritage culturel* (Estrie).

On mise aussi sur les relations intergénérationnelles afin de favoriser une plus grande participation sociale des jeunes et des aînés. On recommande, à cet égard, de mettre à contribution les personnes retraitées dans le parrainage et l'accompagnement des jeunes entrepreneurs désireux de recevoir de l'aide. Un répertoire de personnes retraitées disponibles pour apporter leur contribution à la communauté pourrait s'avérer très utile afin d'arrimer l'offre et la demande en la matière (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine).

De la même manière, la volonté d'articuler davantage l'intervention au niveau local traduit une volonté, de la part des participants et participantes aux forums locaux et régionaux, de resserrer les liens sociaux. L'insistance avec laquelle on souhaite renforcer le rôle des organismes communautaires semble poursuivre exactement le même objectif.

Vers un nouveau partage des pouvoirs et des responsabilités entre les acteurs

Comme la section précédente le laisse entrevoir, la tâche consistant à identifier des moyens de favoriser la participation des individus à la vie sociale conduit, assez directement, à s'interroger sur les responsabilités des divers acteurs sociaux. Lors des forums locaux et régionaux, il s'avère qu'on a assez peu discuté, en général, des responsabilités qui incombent ou qui devraient incomber aux individus. Les divers groupes et organismes, les entreprises, les différents paliers de gouvernement ainsi que les organisations qui en relèvent ont bien davantage retenu l'attention.

La teneur des débats ayant eu lieu dans les forums incite à présenter ici la question du partage des pouvoirs et des responsabilités selon deux axes, distincts mais interdépendants. Le premier axe, que l'on pourrait qualifier d'«horizontal», réfère principalement à un partage de responsabilités entre acteurs agissant dans un même milieu où à un même niveau, dans des secteurs différents ou non ; les mots-clés en seraient *concertation* et *décloisonnement*. Le deuxième axe, disons «vertical», renvoie surtout au partage des pouvoirs entre les centres de décision, les paliers de gouvernement et leurs organisations ; les mots-clés ici seraient plutôt *décentralisation*, *régionalisation* et *développement local*.

Partager les responsabilités entre les organisations

En ce qui concerne le partage des responsabilités selon une perspective «horizontale», on peut regrouper les débats menés dans les forums locaux et régionaux sous trois grands thèmes : améliorer la communication et la concertation entre les diverses organisations ; resserrer les liens entre le milieu de l'éducation et le milieu des affaires ; mettre pleinement à contribution les organismes communautaires.

Améliorer la communication et la concertation entre les diverses organisations

L'insistance avec laquelle on souligne que les organisations locales et régionales communiquent peu entre elles a de quoi surprendre en cette ère des communications. Ce constat revient pourtant à plus d'un endroit — presque partout en fait. D'une part, on relève des problèmes de concertation entre des acteurs dont les missions sont pourtant

On estime que les diverses organisations et institutions, qu'elles soient privées, publiques ou communautaires, doivent mieux faire circuler l'information et apprendre à mettre en commun certaines de leurs ressources. En somme, il faut créer des liens entre nos organisations à la manière d'une toile d'araignée, souple mais solide, afin de ne laisser tomber aucun citoyen. (Côte-Nord)

proches (les organismes de lutte contre la pauvreté et les CLSC, par exemple). D'autre part, on déplore les incohérences et l'inefficacité qui découlent du cloisonnement entre les acteurs qui poursuivent des buts certes différents mais qui interviennent néanmoins sur un même territoire — les écoles, les entreprises, les municipalités, les groupes communautaires, les centres d'emploi, etc. Le constat des participants et participantes au Forum Outaouais 2000 concernant les effets pervers des «guerres de clochers» et de la concurrence que se livrent les municipalités dans leurs efforts pour promouvoir le développement économique s'inscrit également dans cette veine.

Autre élément souvent associé aux problèmes de communication et de concertation évoqués plus haut, c'est qu'on juge, dans plusieurs régions, disposer d'un nombre suffisant d'organismes ou d'institutions (on ne parle pas ici d'entreprises) pour promouvoir le développement social. En d'autres termes, on souhaite mieux utiliser les structures dont on dispose avant d'en faire naître de nouvelles. Lors d'un forum tenu dans l'une des MRC de l'Estrie, une participante a ainsi déclaré que *nous avons déjà sur le territoire plusieurs organismes pour répondre aux besoins du milieu, il suffit parfois d'ajuster les plans d'action et d'établir une certaine concertation entre les organismes en place afin d'éviter les dédoublements.*

Resserrer les liens entre le milieu de l'éducation et le milieu des affaires

Parmi les exemples où l'on dénote le besoin d'une plus grande collaboration entre différentes organisations, il vaut de retenir celui impliquant les entreprises et les maisons d'enseignement. Le sujet a été abordé dans plusieurs forums et à maintes reprises. On considère qu'un resserrement des liens entre les programmes de formation et les besoins des entreprises faciliterait l'accès (c'est-à-dire l'entrée ou le retour) des individus au marché du travail. Non seulement ces efforts entraîneraient-ils une plus grande participation sociale, mais ils profiteraient aussi aux entreprises.

On attend donc des maisons d'enseignement qu'elles dispensent des programmes de formation adaptés aux besoins du milieu et des individus. Mais on attend aussi des entreprises, en contrepartie, qu'elles participent à l'élaboration de ces programmes et à la formation des individus, en faisant tout d'abord connaître leurs besoins présents et futurs, mais aussi en acceptant d'encadrer des stagiaires ou en investissant dans la formation de leurs employés. Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, par exemple, *on attend des entreprises qu'elles participent à la formation de stagiaires et qu'elles embauchent de jeunes diplômés.* Au-delà des avantages qu'un tel rapprochement pourrait procurer aux entreprises, aux écoles, aux employés et aux étudiants et étudiantes, on estime que c'est toute la communauté qui en bénéficierait.

En participant à l'évaluation des besoins du marché de l'emploi (au plan local ou régional) ainsi qu'à l'élaboration et au suivi des programmes de formation, les entreprises

assumeraient davantage de responsabilités dans le domaine de la formation. Elles feraient ainsi un pas vers une plus grande implication sociale. Par exemple :

on considère nécessaire d'encourager les entreprises qui ne se contentent pas uniquement de «faire des affaires». Ainsi, il y a des entreprises qui contribuent au développement social en accueillant des stagiaires, en adhérant à différents programmes d'employabilité, en investissant dans la formation de leurs employés ou en participant à des campagnes de levée de fonds pour des causes sociales. Mais il y a également des entreprises qui abusent des programmes de stages et des programmes d'employabilité, ou qui ne reconnaissent pas la valeur de l'implication sociale ou communautaire lors de l'embauche. Il faudrait convaincre ces dernières que le développement social est aussi du développement économique, et qu'elles ont tout à gagner d'une plus grande solidarité du milieu. À cet égard, on a suggéré d'instaurer une forme d'audit social sur le modèle des normes ISO, afin de rendre compte de l'implication des entreprises dans le développement social de leur communauté (Bas-Saint-Laurent).

Mettre pleinement à contribution les organismes communautaires

Dans la très grande majorité des forums locaux et régionaux, les participantes et participants expriment clairement l'idée selon laquelle les organismes communautaires devraient occuper une place importante dans les différents secteurs d'intervention liés au développement social. De façon plus ou moins explicite, on associe l'intervention des organismes communautaires à une plus grande participation sociale. Le constat qui suit, provenant du forum de l'Île de Montréal, semble partagé dans la très grande majorité des régions du Québec :

le travail des groupes communautaires permet de développer des savoir-faire qui doivent être reconnus et soutenus. Que ce soit dans les champs de l'insertion sociale ou professionnelle, de l'éducation populaire, du logement, de la violence conjugale, des compétences se construisent par l'analyse des problèmes, la mise en place de solutions et la prise de parole.

Partout au Québec, on reconnaît ainsi l'apport actuel des organismes communautaires au développement social. Du même souffle, on estime aussi qu'ils pourraient en faire davantage moyennant la mise en place de conditions facilitantes. Parmi celles-ci, il y a d'abord leur reconnaissance comme acteurs importants du développement social. D'ailleurs, la présente démarche leur aura donné l'occasion d'être perçus, dans toutes les régions du Québec, comme des interlocuteurs incontournables dans un débat sur l'orientation de l'ensemble de la société, et non pas seulement comme des experts intervenant auprès de groupes aux prises avec des problèmes spécifiques.

Cette reconnaissance doit être concrète et se transposer dans le financement qu'on leur accorde. À cet égard, on souligne que l'on devrait augmenter le niveau de ce financement. Dans la même veine, on affirme qu'il y aurait lieu d'en faciliter l'accès,

notamment en mettant de l'avant un guichet unique où serait concentré l'ensemble des programmes de financement destinés aux organismes communautaires.

Partager les pouvoirs entre les centres de décision

On constate un mouvement très fort en faveur d'une répartition des pouvoirs qui accorderait une plus grande importance et une plus grande autonomie aux communautés locales, qui sont perçues comme les lieux naturels où se développent les liens sociaux. Les discussions ont

L'échelle locale constitue un niveau où l'objectif de rejoindre les citoyens et citoyennes, non pas comme groupe anonyme, mais bien en tant qu'individus capables d'identifier leurs difficultés et de s'organiser pour les résoudre, peut être atteint de manière significative.
(Montréal)

ainsi tourné autour de la décentralisation afin de favoriser le développement local et de la nécessité de revoir le rôle de l'État central en conséquence.

Décentraliser afin de favoriser le développement local et régional

L'un des dénominateurs communs des forums locaux et régionaux, c'est la volonté très claire de prendre en main son développement, c'est-à-dire de définir soi-même les priorités et les stratégies d'action. On voit mal, par exemple, comment on pourrait arriver à une plus grande concertation parmi les acteurs locaux et régionaux si ceux-ci sont strictement encadrés par une autorité centralisée. On souhaite donc un repartage des pouvoirs et des responsabilités entre les paliers de gouvernement ainsi qu'entre les organisations qui relèvent de ceux-ci.

Dans la grande majorité des forums locaux et régionaux, on a énuméré certains irritants liés à la centralisation, tels que la rigidité des programmes conçus par l'État, la bureaucratie et le cloisonnement des différents ministères, qui ont pour effet de *décourager les initiatives*. En conséquence :

on souhaite une décentralisation des pouvoirs afin que la population puisse se prendre en main, agisse sur ses problèmes et applique les solutions qui lui semblent les plus adaptées. On souligne cependant que la décentralisation des pouvoirs doit aussi s'accompagner de la décentralisation des moyens financiers, techniques et humains (Bas-Saint-Laurent).

Cette volonté d'articuler l'intervention en matière de développement social aux niveaux local et régional se traduit concrètement, dans plusieurs régions, par l'ajout d'un axe de développement social à l'intérieur des plans stratégiques régionaux.

Par ailleurs, lors des interviews, les organisateurs et organisatrices des forums locaux et régionaux ont, eux aussi, fait état de la grande confiance qui les anime quant à la capacité

des personnes et des intervenants de faire beaucoup en matière de développement social aux niveaux local et régional. D'une part, on s'estime en mesure de faire quelque chose grâce aux instruments actuels, à condition de compter sur une réelle volonté d'agir et une concertation locale et régionale. D'autre part, on est aussi confiant de pouvoir bien faire, et parfois mieux que le central, si la décentralisation des responsabilités s'accompagne de celle des moyens de les assumer. De la même façon, les personnes qui ont répondu au questionnaire accordent plus d'importance aux niveaux local et régional pour ce qui est de contribuer au développement social.

Décentraliser afin de favoriser le développement local et régional, cela signifie aussi de se préoccuper du découpage territorial de manière à se conformer davantage au sentiment d'appartenance des individus et des communautés locales. En effet :

on suggère de respecter les territoires auxquels s'identifient les communautés locales tout en harmonisant les bases géographiques d'intervention dans le respect des réalités sociales et des solidarités à l'échelle régionale. On a noté les effets négatifs du cumul actuel de découpages administratifs différents (Montréal).

Bref, on invite l'ensemble des intervenants du développement social à *envisager dorénavant les problèmes sous l'angle du territoire d'appartenance des personnes concernées plutôt que sous l'angle des organismes et des institutions chargées de trouver une solution à ces problèmes (Mauricie).*

Cette dernière question revêt toute sa pertinence dans la mesure où l'on note que le mouvement en faveur de la décentralisation a un point de départ bien précis, à savoir l'État central, mais que le point d'arrivée n'est pas aussi bien défini. On souhaite rapprocher de la population les lieux de pouvoirs effectifs, mais doit-on miser sur les quartiers, sur les municipalités, sur les MRC ou bien sur les régions?

À ce sujet, certains soulignent, dans l'Estrie et dans l'Outaouais par exemple, l'importance de pouvoir compter sur une instance où pourraient converger les acteurs de la région et où pourrait s'affirmer un leadership régional. À cet égard, certains attendent beaucoup des centres locaux de développement ou des centres locaux d'emploi. Bien qu'on ait souvent affirmé ne pas vouloir de «nouvelles structures», celles-ci correspondraient au vœu exprimé d'une décentralisation accrue. On espère qu'en rassemblant plusieurs des intervenants actuels et en concentrant les services au sein de ces centres, on pourra arriver à une coordination des ressources qui permette de répondre efficacement aux besoins du milieu. On exprime néanmoins certaines inquiétudes quant au mode de fonctionnement de ces centres et quant à la manière dont sera constitué leur conseil d'administration.

Revoir le rôle de l'État

En affirmant une volonté de revoir les pouvoirs et les responsabilités qui incombent aux acteurs locaux ou régionaux, on n'oublie cependant pas l'État central. Comme on l'a vu, celui-ci est invité à en *faire moins* à certains égards : on lui demande de partager son pouvoir, de laisser l'initiative aux milieux ou d'assouplir les règles de ses programmes, par exemple. À d'autres égards, on lui demande cependant d'en *faire plus* : on lui demande entre autres de faire plus d'accompagnement, mais aussi de mettre en place des mesures spécifiques, concernant le partage du temps de travail, une politique familiale, une politique fiscale ou une politique de l'emploi, etc. Ainsi, on souhaite avoir une prise concrète sur la façon de régler les problèmes de son milieu, mais on craint d'être laissé à soi-même ; on veut voir sa responsabilité et sa compétence reconnue, sans pour autant que l'État se déresponsabilise.

En somme, on invite surtout l'État à *faire autrement* ce qu'il fait déjà. Les organisatrices et organisateurs interviewés renforcent cette idée d'un double impératif : celui de revoir le rôle de l'État tout en lui conservant la place qui lui revient.

Les suivis à donner à la démarche du Forum sur le développement social

Dans toutes les régions ayant tenu un forum sur le développement social, un ou des comités ont été formés en vue de donner des suites à l'événement, telles qu'établir un plan d'action selon les priorités identifiées lors du forum et y rattacher les intervenants concernés ou, encore, dresser un inventaire des organismes de la région. C'est souvent au comité ayant présidé à l'organisation du forum que cette tâche a été confiée. À quelques occasions, on a également mis les députés à contribution en les mandatant pour identifier les possibilités d'entente avec le gouvernement central. Par ailleurs, c'est peut-être dans les régions où l'on a tenu des forums à l'échelle des MRC que le suivi s'est enclenché le plus rapidement. En Estrie par exemple, pratiquement chaque proposition d'action soumise lors des forums locaux a été adoptée en même temps qu'on identifiait les intervenants responsables de sa mise en œuvre et qu'on établissait un échéancier. On a procédé ainsi dans la région de Lanaudière.

Comme on l'a affirmé lors du forum tenu dans l'une des MRC de la Côte-Nord, *c'est le suivi qui fera le succès ou l'échec de l'exercice*. C'est d'ailleurs sur le suivi que les participantes et participants, ayant répondu au questionnaire, insistent le plus. Les organisatrices et organisateurs interviewés reprennent cette préoccupation en insistant sur l'importance pour les régions d'assurer le suivi de leur propre forum, mais aussi de s'impliquer dans les processus de suivi qui pourront être mis sur pied à l'échelle de tout le Québec. Les acteurs des régions ont maintenant l'impression de faire partie du processus et ils veulent être présents à tous les niveaux — même si, pour plusieurs, les forums locaux ou régionaux ont d'abord répondu aux impératifs de leur région.

Par ailleurs, l'une des avenues prometteuses en ce qui concerne le suivi, dans plusieurs régions, c'est la décision du conseil régional de développement d'ajouter un axe de développement social à sa planification stratégique, en y reprenant les préoccupations exprimées lors du forum régional. Tout comme les CRD, les régies régionales de la santé et des services sociaux ont été étroitement associées à la plupart des forums régionaux, et certaines d'entre elles ont décidé d'ajuster leurs orientations prioritaires en conséquence.

Il faut également mentionner que les forums locaux ou régionaux sont apparus, aux yeux de plusieurs, comme un moyen de faire le point sur les «vrais problèmes» et de découvrir ou de redécouvrir certaines réalités à propos desquelles on n'a pas toujours l'heure juste. Certaines personnes désirent que des expériences semblables se répètent, et considèrent important de diffuser plus largement les analyses et les constats afin que la population puisse prendre des décisions éclairées.

Dans la grande majorité des régions, on a insisté sur les mécanismes nécessaires pour assurer un suivi à la présente démarche. Plusieurs raisons peuvent expliquer cet état de fait. Ainsi, les différentes organisations participant aux forums locaux et régionaux devaient d'abord s'approprier les unes les autres, vérifier dans quelle mesure il était possible de partager les mêmes constats à l'égard de la situation dans laquelle se retrouve leur communauté et de voir s'il était possible de partager le même langage.

Malgré cela, certains projets concrets montrent le potentiel des collaborations issues plus ou moins directement de l'organisation des forums locaux et régionaux. C'est notamment le cas du regroupement et de la concertation de l'ensemble des ressources qui s'adressent aux jeunes familles qu'on se propose de faire en Estrie. C'est dans ce même état d'esprit qu'on compte mettre en place une compilation des ressources disponibles pour les personnes pauvres en Abitibi-Témiscamingue.

LE FORUM NATIONAL

Organisation et déroulement

Le forum national sur le développement social visait à favoriser un échange dynamique entre les représentants et représentantes des régions sur la base des événements qu'ils avaient déjà organisés, ainsi qu'entre les acteurs nationaux⁴. Lieu d'expression des réflexions menées par les différents acteurs, lieu de discussion sur les enjeux considérés comme majeurs et sur les voies possibles pour favoriser une concertation réelle, une concertation qui puisse mener à une harmonisation des interventions des différents acteurs, le forum national visait à permettre qu'émergent des éléments d'une vision commune du développement social.

Pour parvenir à ses fins, le Conseil a, en marge de l'organisation de cet événement, formé un conseil des partenaires, composé de personnes représentant une cinquantaine d'organismes nationaux. Non seulement ceux-ci ont-ils été en mesure de suivre l'avancement des travaux des forums locaux et régionaux, mais ils ont pu préparer plus adéquatement leur propre participation.

Le forum national se déroulait en quatre temps. Les premiers moments étaient consacrés à une mise en commun des diagnostics posés par les différents intervenants sur l'état de développement social de leur région ou, plus globalement, de l'ensemble de la société québécoise. Les représentants ou représentantes des seize régions ont d'abord présenté les constats qui avaient marqué leur forum local ou régional, constats qu'un panel composé de personnes pour représenter les organismes nationaux et les régions étaient invitées à commenter.

Le second moment du forum national s'intéressait à la participation sociale comme stratégie de renouvellement du développement social. Des représentants et représentantes des régions prenaient part à quatre périodes de discussion portant respectivement sur la **lutte à la pauvreté**, **l'intégration des jeunes**, **le développement de l'emploi** et **le resserrement des liens sociaux**. Par la suite, les représentants et représentantes des organismes nationaux et des régions discutaient du potentiel de la participation sociale

⁴ Le compte rendu des présentations et des échanges survenus lors du forum national se retrouve dans le document intitulé : *Forum sur le développement social—Allocutions et échanges*.

comme stratégie de renouvellement de notre vision du développement social et des conditions pouvant la favoriser.

Le troisième moment du forum national portait sur le thème «Vers un nouveau partage des pouvoirs et des responsabilités entre les acteurs». Il comprenait deux périodes de discussion réunissant des personnes des régions; la première portait sur l'action intersectorielle ou les arrimages et les collaborations de différents secteurs d'activité en lien avec les pistes d'action soumises par les forums régionaux, alors que le second portait sur le partage des responsabilités et des pouvoirs entre les paliers décisionnels. Par la suite, des représentants et représentantes des organismes nationaux et des régions discutaient des avenues possibles pour revoir le partage des pouvoirs et des responsabilités entre les paliers d'intervention.

Ces trois premiers moments étaient complétés par des tables de discussion réunissant l'ensemble des participants et participantes autour des contenus qui étaient apparus, lors des forums locaux et régionaux, particulièrement significatifs en regard de chacun de ces moments.

Le quatrième et dernier moment portait sur les suivis à donner à la démarche du Forum sur le développement social. Les représentants et représentantes de chacune des régions venaient tour à tour faire part de leurs intentions quant au suivi qu'il convient de donner à la démarche et aux mécanismes qu'ils entendent mettre en place aux plans local et régional. Dans un panel, des représentants et représentantes des régions et des organismes nationaux discutaient par la suite de leur vision des suites à donner à la démarche du Forum sur le développement social.

Il faut noter que le temps imparti à chacun des quatre moments a fait l'objet d'intenses débats parmi les organisateurs et organisatrices et leurs partenaires régionaux et nationaux. Pour certains, il était primordial d'accorder tout le temps nécessaire à la mise en commun des résultats des forums locaux et régionaux, afin de situer le forum national comme étant l'une des étapes d'une démarche plus vaste. Pour d'autres, il importait de passer rapidement à l'action et d'aller, sur ce plan, plus loin qu'on ne l'avait fait lors des forums locaux et régionaux. L'horaire chargé qui attendait les participants et participantes au forum national résultait donc d'un compromis — nécessairement imparfait — et certains ont déploré qu'on n'ait pas réservé plus de place aux débats.

Où en sommes-nous en matière de développement social?

Tel que mentionné auparavant, la question de l'évaluation de l'état actuel du développement social ne suggère pas de réponse simple et univoque. Cette situation se trouve en quelque sorte amplifiée, dans le cas du forum national, du simple fait que son organisation reposait, dans un premier temps du moins, sur une mise en commun des constats qui avaient été posés lors des forums locaux et des forums régionaux. En

conséquence, les contenus abordés, lors des présentations des régions, sont évidemment très semblables à ceux qui sont rapportés précédemment dans la section consacrée aux forums locaux et régionaux (page 7).

Il n'est donc guère surprenant de constater qu'une portion importante de la réflexion ait porté sur la gravité de la situation relative à la pauvreté et à l'intégration sociale des jeunes. C'est en référant à ces questions qu'on justifie la poursuite d'une réflexion sur le développement social de même qu'une intervention plus étoffée en la matière.

Si la question de la pauvreté soulève des inquiétudes partout sur le territoire québécois, c'est sans doute à Montréal qu'elle se pose avec le plus d'acuité. En effet :

19 % de la population québécoise vit sous le seuil de faible revenu, mais cette proportion est de 27 % sur l'Île et de 33 % dans la ville de Montréal. Cela fait 500 000 personnes pauvres sur une population de 1 800 000 personnes sur l'Île. En même temps, on retrouve dans la ville des zones parmi les plus riches au Canada ; il y a donc des écarts importants entre les municipalités et entre les quartiers, sur le plan du revenu bien sûr, mais aussi de l'éducation (20 % de la population a moins de 9 ans de scolarité, mais Montréal a en même temps le plus haut taux de diplômés universitaires) et de la santé (l'espérance de vie est de 5 ans inférieure dans les quartiers défavorisés). (Madame Élise Tremblay, Montréal).

Parler de pauvreté, c'est référer plus ou moins directement aux difficultés économiques et aux bouleversements dans la sphère de l'emploi. Lors des tables de discussion du forum national, on a lié la question de la pauvreté au taux de chômage élevé, au faible niveau de scolarité dans certains milieux (alors que la rareté des emplois a entraîné une inflation des exigences des employeurs), aux liens ténus entre les programmes de formation et les besoins du marché et à la faible marge de manœuvre que laissent les programmes de l'État aux acteurs locaux. On a suggéré, entre autres moyens, de développer l'emploi à l'aide de stratégies d'achat local (une coopérative laitière de la Baie Des Chaleurs a été citée en exemple de réussite d'une telle stratégie). Par ailleurs, on estime que certains facteurs, s'ils sont externes à l'économie québécoise, ont des effets qui se font ressentir avec force partout sur le territoire québécois : la libéralisation des marchés, le rôle accru de la finance et la prédominance des questions économiques sur les questions sociales dans les accords internationaux... On estime qu'en bout de ligne, ces facteurs compromettent une redistribution juste et équitable de la richesse et font qu'une portion importante de la population se retrouve privée des ressources nécessaires pour répondre à ses besoins fondamentaux.

Mais on ne s'en tient pas uniquement aux aspects économiques de la pauvreté. On souligne aussi la multiplicité des formes qu'elle peut revêtir et le fait qu'elle ne frappe pas au hasard. La pauvreté est liée à des conditions de vie et à certaines caractéristiques, comme le fait d'être jeune, une femme, un immigrant, une personne handicapée, de vivre seul ou d'être peu scolarisé.

Elle augmente le risque de vivre certains problèmes, comme la violence familiale et la détresse psychologique par exemple (en 25 ans, le taux de suicide a doublé chez les 15-34 ans, et il a triplé chez les femmes). Par ailleurs, en raison de la pauvreté, la désintégration sociale liée à la dépopulation que connaît certains secteurs périphériques met en cause la survie de communautés complètes et a des effets néfastes sur la santé et le bien-être des populations qui y habitent. (Monsieur Serge Forget, Outaouais).

Dans tous les cas, la pauvreté est synonyme d'isolement et occasionne malaises et souffrances; elle constitue en outre *un cercle vicieux dont il est souvent difficile de se sortir seul* (Madame Annie Richard, Centre du Québec). Les difficultés auxquelles se confrontent les personnes qui tentent de se sortir de la pauvreté tiennent pour une large part à l'isolement dans lequel elles sont plongées ; les préjugés qu'elles doivent affronter ne sont pas étrangers à cette situation. Ces difficultés se compliquent encore, selon des commentaires émis lors des tables de discussion, du fait que les ressources et les services offerts par le milieu sont assez méconnus de la population à laquelle ils s'adressent.

De la même manière, l'intégration des jeunes — à la société en général et au marché du travail en particulier — a retenu l'attention lors du forum national. Plusieurs partagent le constat de monsieur Denis Larose, de la Fédération des cégeps, qui affirme que la jeune génération :

subit de plein fouet les conséquences de l'affaiblissement des liens sociaux, de la restructuration de la famille et de celle du monde du travail. Elle subit les conséquences de la crise économique, mais aussi de l'imprévoyance de la génération précédente qui a connu la prospérité et n'a malheureusement pas su la gérer à long terme. Il faut ajouter à cela la diminution incessante du poids démographique des jeunes, ce qui tend à les faire négliger par les générations précédentes, très préoccupées par leurs propres problèmes. Tout cela place les jeunes dans une situation de grande fragilité.

Les jeunes qui ont été invités à s'exprimer sur leur situation n'ont pas hésité à confirmer le sentiment d'exclusion auquel ils se confrontent. De façon quasi unanime, ils affirment ressentir *un réel désespoir face à leur avenir. Ils craignent aussi que les débats sur les structures administratives détournent l'attention des problèmes d'insertion qu'ils vivent* (Madame Denise Lavallée, Abitibi-Témiscamingue).

On pourrait continuer et étendre cette énumération de problèmes sociaux auxquels on a référé, sous une forme ou une autre lors du forum national. Toutefois, en continuité de l'objectif de voir émerger une vision renouvelée et partagée du développement social, il est tout aussi utile d'analyser comment se pose cette question dans l'esprit des participants et participantes au forum national.

À cet égard, on peut déceler une nette tendance à faire du développement social une question large, voire même de tenter de l'inscrire dans un véritable débat de société. Cette tendance se manifeste par une volonté explicite d'établir des liens entre les différentes problématiques (sociales, économiques culturelles, etc.), d'en rechercher les causes et de proposer, le cas échéant, des éléments de solution à leur égard. Ainsi, lorsqu'on réfère au chômage, à l'isolement social, à l'exode des jeunes ou des aînés, à l'insuffisance ou à la cherté des moyens de transport en commun dans les régions périphériques, c'est souvent pour montrer comment ces questions sont liées les unes aux autres et comment une intervention en matière de développement social peut constituer un élément de solution susceptible d'amoindrir ces problèmes et d'améliorer les conditions de vie sur l'ensemble du territoire.

Si le développement social concerne l'amélioration des conditions de vie des personnes et des communautés, alors on ne peut faire que des constats peu réjouissants à cet égard : paupérisation croissante, taux de suicide élevé, exode des jeunes (...), retour à l'approche caritative, naissance d'une dizaine de soupes populaires en quelques années (témoignant des problèmes de redistribution de la richesse), taux élevés de chômage et d'inoccupation, compressions dans les services de santé et l'éducation, effritement du tissu social (sauf en situation de crise).

(Madame Sylvie Dubord, Saguenay–Lac-Saint-Jean)

Rien ne représente mieux cette tendance à aborder le développement social d'une façon renouvelée que les débats entourant l'articulation du développement social et du développement économique. Plusieurs interventions s'inscrivent en continuité de monsieur Marc Renaud, qui affirmait en conférence d'ouverture :

Je dois vous dire que j'en ai un peu marre du débat entre développement économique et développement social. Ce sont là les deux faces d'une même médaille. On ne peut redistribuer de la richesse si on ne l'a pas produite. Inversement, une société ne peut créer de richesse si elle n'a pas le capital social suffisant. Si on est «raide pauvre», alors il n'y a pas grand chose à redistribuer. Si les gens s'entre-tuent, il n'y a pas moyen de partir des compagnies et de s'enrichir. Cela est pourtant évident, mais on s'obstine à séparer les deux, le développement social et le développement économique.

Le développement social n'est pas l'ambulance que l'on envoie au secours des victimes du développement économique. En fait, le développement social précède souvent le développement économique. Une région ou un pays qui possède des valeurs d'entraide et de responsabilité, comme des institutions qui forcent la solidarité sociale et permettent l'égalité des chances, a plus de chance de bien se développer économiquement (et de prendre les virages qu'imposent les conjonctures) qu'une région ou un pays où le degré de «civilité» est moins grand.

Par ailleurs, il est un réflexe habituel de pointer du doigt différents acteurs quand on aborde la question du développement social. On juge que tel ministère, par son

intervention, ne joue pas adéquatement son rôle, ou que telles entreprises contreviennent, par leurs actions, aux principes fondamentaux du développement social. Ce sont là des remarques qui apparaissent, par leur fréquence, inhérentes à toute réflexion sur le développement social. On n'a évidemment pu s'empêcher, en identifiant les problèmes, d'en chercher aussi les responsables.

Il faut cependant souligner l'effort louable des différents acteurs présents au forum national pour dépasser ce niveau d'analyse en proposant notamment des éléments de solution qui dépendent de leur propre initiative et qu'ils peuvent eux-mêmes articuler. Une réflexion sur le développement social conduit inévitablement à demander aux autres acteurs de jouer leur rôle adéquatement. Par exemple, on ne cessera pas, du jour au lendemain, d'être exigeant en matière de développement social à l'égard de l'État. Ce qui semble nouveau et porteur de changement, c'est l'insistance avec laquelle les différents acteurs proposent, dans la mesure de leurs moyens, des éléments de solutions qu'ils peuvent eux-mêmes mettre en pratique.

La participation sociale comme stratégie de renouvellement du développement social

Telle que mise de l'avant par le Conseil de la santé et du bien-être, la notion de participation sociale est plutôt large, englobant pratiquement toutes les activités par lesquelles un individu peut contribuer à la vie de sa société : travail salarié, engagement politique, démarrage d'une entreprise, bénévolat, éducation des enfants, etc. La réflexion sur les façons de favoriser ou de faciliter la participation sociale des individus a tout d'abord donné lieu à l'identification d'un certain nombre d'obstacles d'ordre économique, social, culturel ou institutionnel. L'aplanissement de ces obstacles serait la condition pour que chaque individu puisse exercer un véritable contrôle sur sa vie et évoluer dans la société comme un citoyen et citoyenne à part entière. En bout de ligne, la participation sociale apparaît ainsi comme l'exercice de la citoyenneté pleine et entière.

Parmi les obstacles à la participation sociale, la difficulté de combler ses besoins essentiels — donc de pouvoir compter sur une certaine sécurité économique — vient en tête de liste. En effet, comme l'a affirmé monsieur Guy Paiement, du Centre Saint-Pierre de Montréal :

quand une femme, par exemple, doit prendre le meilleur de son temps et de ses énergies pour trouver de quoi nourrir ses enfants, elle n'a plus la force de s'intéresser à autre chose. Comment pourrait-elle seulement penser participer au comité des parents de l'école ou encore au conseil d'administration de sa caisse populaire?

Plusieurs misent sur la création d'emplois (dans des entreprises traditionnelles ou des entreprises d'économie sociale) pour que ceux et celles qui sont en mesure de travailler

puissent accéder à une certaine sécurité économique. Cependant, compte tenu des difficultés qu'éprouvent certains groupes à s'insérer sur le marché du travail, d'autres participants et participantes ont suggéré d'explorer la possibilité d'un revenu minimum universel *qui permette à chacun et à chacune de retrouver un certain pouvoir sur sa vie* (Monsieur Guy Paiement). Au terme du forum, d'ailleurs, la vice-présidente de la Conférence des régies régionales de la santé et des services sociaux, madame Diane Vallières, annonçait que son organisation allait recommander au gouvernement de réaliser une étude de faisabilité quant à la mise en place d'un tel régime.

On a aussi relevé l'isolement parmi les obstacles à la participation, en particulier dans le cas des personnes pauvres et de celles issues des communautés culturelles. On signale aussi que les personnes handicapées font face à des limitations physiques parfois importantes. De la même manière, madame Diane Lemieux, présidente du Conseil du statut de la femme, constate que, *si les femmes entretiennent une certaine ambiguïté avec le pouvoir* (ce qui n'est pas parfois sans compliquer leur participation sociale), certains détenteurs de pouvoir auraient aussi besoin de changer d'attitude envers elles.

Certains commentaires suggèrent en outre que les mécanismes actuels de socialisation ne remplissent pas adéquatement leur mission de préparer les individus, en particulier les jeunes, à l'exercice de la citoyenneté. À cet égard, on questionne parfois le rôle de la famille dans l'apprentissage par les jeunes des rôles sociaux. De la même manière, la relative absence d'activités intergénérationnelles ou d'activités bénévoles n'aide en rien à accroître leur implication dans leur communauté. Même l'école — principal milieu de vie des jeunes après la famille — limiterait, par son fonctionnement, la participation sociale des jeunes. Comme lors des forums régionaux, on semble d'avis que les mécanismes de socialisation actuels ne suffisent pas. Pour cette raison, il apparaît primordial de *développer l'éducation civique afin que les jeunes et les citoyens en général comprennent le rôle actif qu'ils ont à jouer dans une société, non seulement en termes d'exercice de droits, mais aussi d'apprentissage des responsabilités et de participation sociale* (Monsieur Miguel Levasseur, Québec). Selon madame Isabelle Pascal de Québec :

pour les jeunes, la participation sociale deviendra une manière naturelle d'être dans la mesure où ils grandiront dans une société qui la pratique et qui veillera à initier ce comportement chez eux. Les jeunes deviendront des citoyennes et citoyens actifs si, très tôt, ils ont leur place dans la vie familiale, si on les inclut dans des activités intergénérationnelles et sociales, si on les rapproche de la réalité du marché du travail plutôt que de les en tenir à l'écart. La reconnaissance de la citoyenneté des jeunes deviendra réelle non pas par génération spontanée, mais parce qu'on stimulera la participation dans des activités bénévoles dans la communauté, parce qu'ils pourront agir sur les décisions en permettant de faire de l'école un milieu de vie enrichissant et véritablement éducatif.

Le contexte dans lequel s'inscrit la participation peut lui-même constituer un frein à cette participation. La rigidité des normes de certains programmes gouvernementaux limite parfois la participation sociale des individus plutôt que de l'encourager. Le

cloisonnement entre les différents ministères et organismes ainsi que la centralisation, qui «éloigne» les individus des centres de décision, ont exactement le même résultat. Certains identifient d'ailleurs, dans l'intervention publique, une tendance à «disqualifier» les citoyens et citoyennes. Plusieurs partagent ainsi le constat de madame Rita Lafond, de la région des Laurentides, à l'effet que :

les années de l'État-providence ont eu des bons côtés, sauf qu'est arrivée l'armée de fonctionnaires qui a disqualifié le citoyen. Ce sont eux qui avaient la vérité, eux qui savaient ce qui était bon pour la population, et les gens n'ont plus su ce qui était bon. On les a coupés d'une sagesse qui se transmettait de génération en génération.

En réponse à ces obstacles, on suggère entre autres de reconsidérer le rôle que sont susceptibles de jouer les organismes communautaires en regard de la participation sociale. En plus de constituer une alternative dans l'offre de services à la population, ces organismes permettent, par leur fonctionnement, de participer à la société. Certains voient dans les organismes communautaires de véritables laboratoires d'apprentissage de la citoyenneté. Pour d'autres, s'il y a lieu de resserrer les liens entre l'entreprise et l'école afin d'offrir des formations plus adaptées au marché du travail et de faciliter une plus grande intégration en emploi, il est tout aussi souhaitable de resserrer les liens entre l'école et les organismes communautaires afin de favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et une plus grande intégration sociale.

De même, au sujet de l'amélioration de la participation sociale par l'emploi, on note l'amorce d'une réflexion qui inverse la relation entre ces deux termes. On insiste à l'occasion sur l'importance pour tous les acteurs de bien connaître leur région et les besoins qui s'y posent. Dans certains cas, on déplore ainsi qu'en raison de l'absence d'une expertise quelconque, un capital important quitte une région alors qu'il serait possible de développer cette expertise localement et de favoriser ainsi la consommation locale. Ce faisant, on considère, implicitement du moins, qu'il ne convient pas uniquement de s'en tenir au discours selon lequel l'emploi représente une forme importante de participation sociale et qu'il faut, en conséquence, créer de l'emploi. Au contraire, en invitant les différents intervenants à mieux connaître leur région, les besoins qui s'y posent et les expertises qui s'y développent ou non, ne les invite-t-on pas à améliorer leur propre participation sociale? En transformant la participation sociale des leaders d'un milieu, on pourrait donc favoriser le développement de l'emploi et, par ricochet, la participation sociale de l'ensemble de la population.

Par ailleurs, certaines personnes et certaines organisations ont élaboré un énoncé de principes dont la mise en application au sein des organisations et institutions pourrait améliorer la participation démocratique des personnes. Il repose sur les quatre considérations suivantes : la participation sociale constitue un échange réciproque entre l'individu et sa collectivité ; la participation démocratique représente une forme de participation sociale par laquelle les personnes contribuent directement aux orientations,

aux décisions et aux choix de leur collectivité ; la participation démocratique des personnes est primordiale à la fois pour l'amélioration de leur condition individuelle et pour celle de la société québécoise ; et l'absence de règles claires susceptibles de guider les décideurs, les organisations et la population limite le développement de pratiques de participation démocratiques, efficaces et de qualité. Dans cette perspective, on a dressé une liste des conditions minimales que devrait satisfaire tout processus faisant appel à la participation des citoyens et citoyennes. Ces conditions minimales sont les suivantes : le processus est accessible à tous ; une décision doit être rendue ; le décideur accepte d'être influencé ; toute l'information est accessible et transmise ; les règles du processus de participation sont claires et acceptées ; le processus est public ; et le processus permet les débats. Plusieurs organisations partenaires du Forum sur le développement social ont convenu de s'impliquer dans la poursuite d'une réflexion sur la qualité de la participation démocratique.

On le voit très bien, les pistes de solution visant à accroître la participation sociale pour renouveler le développement social méritent d'être développées encore. Cela explique probablement pourquoi on a émis certaines réserves quant à la nature des pistes qu'il convient de mettre en œuvre.

D'une part, si l'on reconnaît l'importance de favoriser une plus grande participation sociale, on admet du même souffle que tout ne se prête pas à la participation sociale. À solliciter la participation des individus de tout bord et tout côté, à propos de tout et de rien, on risque d'épuiser le «capital de participation». Comme l'a affirmé Monseigneur Martin Veillette, *la meilleure façon de tuer la participation sociale, c'est de multiplier les expériences malheureuses de participation sociale.*

D'autre part, le renforcement de la participation sociale des individus doit aussi tenir compte de la place des élus dans la société. Ceux-ci ont un rôle primordial à jouer, compte tenu du fait qu'on ne peut pas prendre toutes les décisions en collectivité, que le consensus (ni même un compromis acceptable) n'est pas toujours possible. Bref, des arbitrages sont nécessaires, et cela revient aux élus.

De plus, à fréquenter les occasions où la population peut faire valoir son point de vue, on peut aisément développer le sentiment que la participation sociale est réservée à une seule catégorie de citoyens, c'est-à-dire ceux et celles qui ont les moyens de préparer des mémoires et de faire entendre leur opinion. On peut même en venir à se demander si ce ne sont pas toujours les mêmes individus qui participent, alors que le reste de la population est en quelque sorte réduit au silence. Selon madame Diane Lemieux, présidente du Conseil du statut de la femme :

il y a dans nos instances régionales et locales des supercitoyens, des superparticipants, qui connaissent super bien les règles du jeu, y compris les règles superimplicites et leur superjargon. D'un côté, je suis rassurée de savoir

qu'on a des supercitoyens mais, d'un autre, je crains le monopole. Il y a encore d'énormes efforts à faire pour améliorer notre démocratie.

Finalement, on ne saurait réduire la question de la participation sociale sans référer directement aux individus auxquels on destine ces occasions de participer. En effet, il est inutile de mettre en place des conditions de participation les plus favorables qui soient si personne ne les met à l'épreuve. On peut améliorer la démocratie en révisant les règles de participation, mais cela ne sert à rien si les citoyens et citoyennes demeurent passifs, s'ils ne saisissent pas les occasions de participer qui s'offrent à eux. Selon le ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, monsieur André Boisclair :

une démocratie en déficit d'une partie de ses citoyens et citoyennes est déjà moins une démocratie. La place laissée vide par leur retrait de la place publique est vite occupée par tel ou tel intérêt particulier. (...) Il faut que les gens s'imprègnent des enjeux politiques.

Vers un nouveau partage des pouvoirs et des responsabilités entre les acteurs

En s'inspirant des débats ayant animé les forums locaux et régionaux, le forum national sur le développement social présentait la question du partage des pouvoirs et des responsabilités en deux temps, distincts mais fort complémentaires. Le premier temps, consacré aux collaborations et arrimages possibles entre les différents acteurs du développement social, devait permettre d'identifier des moyens d'assurer une plus grande concertation entre les différentes organisations, qu'elles soient publiques, privées ou communautaires. Dans un second temps, les participants et participantes étaient invités à chercher une répartition des pouvoirs entre les différents paliers décisionnels afin de favoriser le plus possible le développement social.

Dans l'esprit des organisateurs et des organisatrices du forum national, **concertation** et **décentralisation** constituaient donc les mots-clés de la séance consacrée au partage des pouvoirs et des responsabilités. Il appert que les participants et participantes au forum national n'ont pas remis en cause cette orientation puisque ces deux mots se retrouvaient sur pratiquement toutes les lèvres. Ainsi qu'on pourra le constater, la question de la décentralisation a cependant pris le pas sur celle de la concertation.

À propos de la concertation, le forum national a, avant tout, été le lieu où l'on a exprimé le souhait que les différents acteurs misent davantage sur la collaboration et l'intersectorialité dans l'analyse des problèmes et la recherche de solutions. On a néanmoins présenté quelques exemples intéressants. Le premier concerne, dans le domaine de l'intervention destinée aux jeunes, la création de consortiums jeunesse dans les huit territoires de MRC de la région des Laurentides. Ces consortiums réunissent l'ensemble des acteurs œuvrant auprès des jeunes (secteur de la santé et des services

sociaux, secteur de l'éducation, municipalités, maisons de jeunes, corps policiers, loisirs, etc.) afin d'améliorer l'intervention qui leur est destinée et de mieux répondre à leurs besoins et ce, à partir des ressources déjà disponibles.

Le second exemple concerne le domaine de l'éducation. On s'efforce, un peu partout sur le territoire québécois, de développer un lien plus étroit entre l'entreprise et l'école. De nombreux projets visent à atteindre une meilleure correspondance entre la formation professionnelle dispensée dans les écoles et les besoins des entreprises. Un cas singulier parmi ces efforts de concertation a été rapporté par monsieur Élie Fallu :

on a inauguré récemment, dans les Laurentides, la toute première école construite par une municipalité. Cette école présente évidemment des caractères particuliers. D'une part, elle entre en relation étroite avec la mission de la municipalité, c'est-à-dire le développement. D'autre part, elle a été pensée en vue de la formation des adultes, du raccrochage scolaire et de la formation des personnes handicapées intellectuellement.

Certains personnes craignent cependant que ce lien devienne trop étroit et qu'on en vienne à offrir uniquement des formations pointues et éphémères, privant ainsi les jeunes de la culture générale dont ils auront besoin pour faire leur place dans une société axée sur le savoir et la connaissance. Il semble toutefois que les expériences qui ont actuellement cours reposent sur un respect mutuel des objectifs et des missions des écoles et des entreprises de manière à ce que chacun puisse, dans les faits, exercer son rôle.

Selon madame Louise Harel, ministre de l'Emploi et de la Solidarité, le partenariat est l'un des atouts distinctifs sur lesquels le Québec peut miser pour relever les défis qui sont les siens. Elle a donné comme exemple la création d'une commission des partenaires du marché du travail, créée à la suite du Forum sur l'emploi, au début de la décennie : *cette commission présente l'originalité d'être plus que tripartite. En plus des syndicats, du patronat et du gouvernement, elle comprend le milieu communautaire qui intervient en développement de l'employabilité et de la main-d'œuvre.* Cette commission, qui œuvre au niveau national, a aussi des contreparties dans les dix-sept régions du Québec.

On doit également noter que, selon certains participants et participantes, la tenue d'un forum sur le développement social a contribué à étendre la concertation entre les acteurs de leur région. Comme l'a affirmé monsieur Luc Arvisais de la Mauricie :

il en a résulté un net rapprochement des acteurs ainsi qu'une transformation des façons de faire habituelles, par la mise en commun des compétences, le partage des ressources, l'élaboration de stratégies d'action convergentes et la mise en œuvre de projets concertés.

Ce faisant, les forums ont donné l'occasion de se pencher sur les rôles que jouent ou pourraient jouer les acteurs locaux, régionaux et nationaux pour contribuer au développement social. Cette réflexion a le plus souvent conduit à la conclusion que la décentralisation représente une condition préalable à une plus grande concertation. En

effet, on juge que l'état actuel de la répartition des pouvoirs et responsabilités entre les paliers décisionnels limite les possibilités de concertation au niveau local.

Ainsi, on estime d'une part que, parce qu'ils doivent respecter des consignes et des normes nationales, les intervenants du gouvernement central n'ont pas l'autonomie et la souplesse qui leur permettraient de répondre adéquatement aux besoins exprimés localement. D'autre part, on considère que, trop souvent, chaque ministère, département ou organisme du gouvernement central tend à privilégier sa propre «lecture» de la réalité ainsi qu'à faire porter les débats sur des questions administratives ou techniques plutôt que sur les solutions à engager pour régler les problèmes. Selon certains participants et participantes, les différents acteurs de la sphère de l'État central auraient la manie de «remâcher» sans cesse et chacun de son côté les mêmes problématiques. On déplore aussi les luttes de pouvoir dont ces acteurs sont les protagonistes, et qui n'aident en rien à résoudre les problèmes qui touchent la population.

Face à ce constat plutôt sombre sur les conséquences de la centralisation d'une grande partie des pouvoirs entre les mains des acteurs de l'État central, les discussions lors du Forum auraient pu porter sur les moyens à prendre pour que ces acteurs collaborent d'avantage. Il n'en a pas été ainsi, peut-être parce que les messages parvenant aux régions et aux localités en provenance de l'État central ne vont pas toujours dans le sens d'une plus grande concertation. Ainsi, selon monsieur Richard Lessard de Montréal, *il est intéressant de constater, dans le document ministériel sur le développement social,⁵ que la ministre de l'Éducation ne fait pas partie du Comité ministériel du développement social. Son absence donne un mauvais exemple aux régions du Québec. On s'est plutôt penché sur les avenues possibles en vue d'un repartage des pouvoirs et des responsabilités qui accorderait plus de marge de manœuvre au niveau local.*

Pour une bonne part des participants et participantes du forum national, la décentralisation représente donc un préalable pour en arriver à une plus grande concertation entre les différents acteurs. En conséquence, les discussions se sont rapidement tournées vers l'identification du rôle que devrait jouer chacun des paliers d'intervention dans un nouveau partage des pouvoirs et des responsabilités.

De l'avis général, on ne souhaite pas voir le rôle de l'État et du niveau central être réduit à sa plus simple expression. On cherche néanmoins à le revoir en profondeur. Ainsi, le niveau central devrait être celui où l'on fixe les normes, les politiques et les orientations nationales. Au-delà de ce rôle, on exprime certaines attentes à l'égard du central. On attend de lui qu'il fasse pleinement confiance aux niveaux local et régional et qu'il agisse *comme un agent d'information, de formation, de soutien et de prospective. Il doit réguler,*

⁵ Comité ministériel du développement social, *Le développement social : les actions du gouvernement du Québec depuis trois ans*, Gouvernement du Québec (ministère du Conseil exécutif), avril 1998. Ce document était distribué sur place aux participantes et participants du forum national.

adopter des politiques nationales qui respectent les particularités régionales et qui s'insèrent dans une vision territoriale et globale de développement social et économique (Madame Andrée St-Georges, Association des régions du Québec).

Quant au niveau régional, il est appelé à jouer un rôle de mobilisation auprès des différents acteurs. Les régions devraient planifier, concerter et adapter les politiques nationales aux réalités régionales et elles devraient entretenir une étroite relation avec les intervenants du niveau local. À cet égard, elles devraient faciliter leur intervention en favorisant une réelle prise en charge du local et surtout décentraliser pouvoirs et responsabilités vers le niveau local en tenant compte des particularités de ce dernier.

Le niveau local est perçu comme étant celui où l'ensemble des intervenants devraient se mobiliser autour de projets concrets. Ce devrait être l'endroit aussi où s'enracinent l'action et l'intervention. Il s'agirait en quelque sorte de reconnaître que le niveau local *se situe au cœur du développement et que c'est là que les initiatives doivent démarrer, que l'on doit faire preuve de délinquance et d'audace et surtout ne pas se laisser étouffer par une réglementation trop importante* (Monsieur Jean Panet-Raymond, Conseil québécois de développement social). Selon monsieur Panet-Raymond, trois grands préalables sont nécessaires afin de donner suite à cette volonté de décentralisation et pour en arriver à un meilleur partage des pouvoirs et des responsabilité :

Premièrement, les différents acteurs doivent être enracinés dans leur milieu et se sentir imputables devant la population. Deuxièmement, il doit exister une entente volontaire et négociée dont l'aboutissement est équitable pour chaque partenaire et qui résulte en une interdépendance. Sans ce genre d'entente, le mouvement communautaire, par exemple, continuera à se sentir comme un sous-traitant qui doit intervenir là où l'État cesse de le faire. Troisièmement, on doit renforcer les communications personnelles, se donner du temps pour que chaque partenaire puisse s'approprier et faire preuve de respect ainsi que d'une certaine maîtrise du langage.

Outre le fait que les changements proposés dans le rôle du niveau central imposeraient une modification à la Loi de l'administration publique, madame Andrée St-Georges a signalé qu'un nouveau partage des pouvoirs et des responsabilités entre les différents paliers de décision pose certains défis :

(Le premier défi) consiste à passer d'un État centralisé vers un État décentralisé, ce qui implique le passage d'un mouvement du haut vers le bas à un mouvement du bas vers le haut. Le second est à l'effet que l'on doit adopter une lecture «horizontale» plutôt que «verticale» des problèmes et des solutions de sorte que l'on fasse dorénavant place à une approche territoriale. Une telle approche repose sur une compréhension mutuelle des pouvoirs et des responsabilités des différents acteurs. Elle suppose un changement de culture au niveau national, non seulement pour l'État mais aussi pour l'ensemble des organisations nationales.

Si l'on en juge par l'expérience du ministre des Régions, monsieur Guy Chevrette, au moment de la création des centres locaux de développement, ces défis ne doivent pas être sous-estimés :

J'ai senti tout le dérangement occasionné exclusivement par la création des CLD. J'ai senti tous les pouvoirs qui se heurtaient, qui voyaient les contrôles leur échapper. J'ai senti qu'abolir les programmes nationaux, c'était terrible pour certains hauts personnages. J'ai senti qu'on dérangeait et que les machines se raidissaient.

Outre les difficultés que pose une réorganisation des différents niveaux d'intervention, des participants et participantes expriment certaines réserves et mises en garde vis-à-vis les efforts de décentralisation des pouvoirs et des responsabilités. C'est ainsi que l'on insiste sur la nécessité, pour le niveau central, de reconnaître un «droit» à l'erreur aux régions et aux localités, de manière à ce qu'elles prennent leurs décisions et en assument les conséquences. *Bien souvent, on ne nous donne pas de responsabilités de peur que, aux niveaux local et régional, nous nous trompions, que nous fassions des erreurs* (Monsieur Émilien Nadeau, Bas-Saint-Laurent).

L'essentiel des échanges concernant la décentralisation peut donc se résumer dans les lignes qui précèdent. Devant l'ampleur des changements que ces propositions entraîneraient, certains participants et participantes n'hésitent pas à partager certaines inquiétudes. Dans la même veine, on souligne la difficulté de définir ce qu'est le «local», une situation qui n'est pas sans compliquer toute réflexion sur la décentralisation. Par exemple, dans le cas de Montréal, la question du local se pose avec acuité :

la région se découpe en 29 villes qui veulent toutes voir leur identité reconnue. Pour les intervenants de la région, la plus petite unité du découpage territorial montréalais regroupe 75 000 habitants. Ce découpage fait en sorte qu'il est impossible de gérer des tables de concertation à ce niveau (Madame Stella Guy, Montréal).

Le fait que les autres régions n'aient pas abordé directement cette question ne signifie pas que ce problème ne s'y pose pas. Par ailleurs, en matière de décentralisation, il faut faire preuve de cohérence à l'égard du rôle qu'on attend de l'État.

On ne peut réclamer une plus grande décentralisation et blâmer, du même souffle, l'État de se déresponsabiliser. De la même manière, pour l'État cette fois, accepter la décentralisation, c'est accepter le droit à la différence et le fait que le milieu puisse prendre des décisions différentes de celles que prendrait un député ou un ministre (Madame Diane Drouin, Fédération des commissions scolaires).

Finalement, on questionne le fait que de plus en plus d'efforts de concertation s'articulent au niveau des MRC.

Il ne faut pas perdre de vue qu'à ce niveau d'intervention, il n'existe aucun mécanisme permettant d'élire les représentants, représentantes de la population. La toute première forme de participation sociale étant justement le droit de vote, on doit se préoccuper de l'imputabilité des représentants, représentantes au niveau des MRC (Madame Louise Gosselin, Estrie).

Les suivis à donner à la démarche du Forum sur le développement social

Lors du forum national sur le développement social, la discussion réservée aux suivis qu'il convient de donner à la présente démarche se subdivisait en deux temps.

Dans un premier temps, des représentants et représentantes des régions du Québec venaient, tour à tour, faire part des suivis qu'ils entendent donner aux démarches locales et régionales. Cette mise en commun ne laisse aucun doute quant à la volonté manifeste de donner des suites aux forums qui ont déjà eu lieu. Ainsi, dans toutes les régions du Québec, l'ensemble des acteurs impliqués dans la démarche identifient actuellement le moyen le plus adéquat afin d'assurer une certaine continuité aux travaux qu'ils ont entrepris. C'est pourquoi, dans certaines régions, le comité organisateur prend dorénavant la forme d'un comité de suivi. Ailleurs, on envisage de mettre sur pied une commission régionale, une commission de représentants et de représentantes des MRC, une table des partenaires, un comité aviseur autonome ou une commission permanente rattachée au CRD. Peu importe la modalité, dans toutes les régions, on songe à se donner un mécanisme qui réponde aux particularités locales et régionales.

Dans la très grande majorité des régions, on compte ajouter un axe de développement social à la planification stratégique régionale. Évidemment, cet axe prendra une saveur particulière à chacune des régions et il est impossible, pour le moment du moins, d'en saisir toute la portée. On ne peut manquer cependant de souligner que cela signifie, pour les CRD, une certaine appropriation et un désir réel de s'impliquer et de collaborer à la recherche de solutions aux principaux problèmes sociaux propres à leur région.

On se doit aussi de souligner la décision de plusieurs régions d'associer plusieurs partenaires et même de les rendre imputables du contenu de cet axe de la planification stratégique régionale. De ce fait, non seulement la région sera-t-elle à même de négocier des ententes spécifiques avec Québec ou l'un de ses ministères, mais les bases d'une collaboration intersectorielle seront inscrites, en quelque sorte, dans cette planification.

Dans un deuxième temps, des représentants et représentantes d'organismes nationaux devaient faire part des suivis qu'ils entendent donner à la présente démarche. Ainsi, la Conférence des recteurs et principaux d'universités du Québec (CRÉPUQ) entend initier et participer à un chantier de réflexion sur la qualité de la participation démocratique donnant suite à la volonté de situer la participation sociale au cœur de la réflexion sur le

développement social. Le Conseil supérieur de l'éducation, la Conférence des régions régionales de la santé et des services sociaux, l'Association des Régions du Québec, le Conseil du statut de la femme et le Comité de santé mentale entendent souscrire à cette réflexion.

Par ailleurs, les échanges qui ont eu cours durant les différentes étapes du Forum sur le développement social devraient faciliter une actualisation de *La politique de la santé et du bien-être*. Cette mise à jour s'articulera sur deux fronts. D'une part, au niveau régional :

où l'implication des différentes régions régionales dans l'organisation des forums locaux et régionaux laisse déjà présager de l'utilisation du contenu de ces derniers dans la réflexion qu'elles doivent mener afin de mettre cette politique à jour. Puis au niveau national, où la Conférence de régions régionales devra conduire, de la même manière, une réflexion concernant la mise à jour de cette politique (Madame Diane Vallières, Conférence des régions régionales de la santé et des services sociaux).

Lors de son allocution de clôture, le ministre Jean Rochon envisageait de voir *avec le Conseil de la santé et du bien-être et l'ensemble des partenaires du réseau, à faire le point sur La politique de la santé et du bien-être, qu'il faut peut-être moderniser, ajuster et, peut-être aussi, décentraliser*. L'actualisation de cette politique peut signifier aussi de revoir la place qu'elle occupe parmi l'ensemble de toutes les politiques. Ainsi, le ministre estime essentiel de *faire en sorte que (...) La politique de la santé et du bien-être devienne une politique de plus en plus intersectorielle et que vous puissiez vous l'approprier globalement, au niveau des différentes communautés*.

Le Conseil de la santé et du bien-être a été, jusqu'à présent, au cœur de la démarche du Forum sur le développement social et il entend bien y demeurer. D'une part, il entend s'associer à l'évolution de *La politique de la santé et du bien-être*. D'autre part, il entend donner des suites concrètes à la présente démarche en mettant en place les mécanismes nécessaires afin de faire circuler l'information entre les différents partenaires et entre les différentes régions. Il entend aussi porter une attention particulière aux questions relatives à l'intégration sociale des jeunes et explorer la possibilité de mesurer le développement social.

CONCLUSION

Au moment de conclure le présent Rapport, après ces deux années de discussions et d'échanges, que faut-il dégager de cette démarche? Comment doit-on comprendre et accueillir ce qui s'est passé lors des forums locaux ou des forums régionaux, de même que lors du forum national? Il est, bien sûr, quelque peu risqué de tenter de tirer des conclusions sur un processus qui se poursuit actuellement dans les communautés et dans les régions. Toutefois, en conformité avec un énoncé maintes fois affirmé qui présentait le Forum, non comme un aboutissement, mais comme une étape en vue de se doter d'une vision renouvelée du développement social, il apparaît important de souligner ce qui est acquis en regard de cet objectif et ce qui doit continuer.

Premier constat : il y a eu un effort collectif de réflexion qui ne s'est pas fait en vase clos, elle est le fruit d'un débat, qui continue. Deuxième constat : des problématiques sociales majeures ont rallié les différents partenaires; bien plus que de marquer les déficits du modèle actuel de développement, ces problématiques indiquent des priorités d'action. Troisième constat : ce qui a mobilisé d'abord et avant tout les partenaires, c'est de trouver des moyens d'action pour faire du développement social. Quatrième constat : ce souci de l'action se retrouve notamment dans l'identification des suites à donner; parmi celles-ci, apparaît la nécessité de poursuivre l'effort de renouvellement de la pensée sur le développement social.

Une dynamique impressionnante

L'envergure prise par la démarche a, à première vue, de quoi surprendre. Initié modestement, le processus du Forum sur le développement social a rejoint des milliers de personnes un peu partout au Québec, mobilisant des centaines d'organisations publiques, privées ou communautaires, autant au niveau local qu'aux niveaux régional et national.

Alors que le projet initial prévoyait tenir des forums préparatoires dans trois ou quatre régions seulement, **16 des 17 régions** ont accepté de s'impliquer, **70 forums locaux** ont été tenus, en plus des **13 forums régionaux**, mobilisant **plus de 8 000 personnes**. Il faut également souligner la forte participation à l'événement national lui-même : plus de **600 personnes**, venant de toutes les régions du Québec, issues des organismes communautaires, des ministères et organismes gouvernementaux, du réseau de la santé et des services sociaux, du monde des affaires et des organismes de développement économique, du milieu municipal, du milieu scolaire, des organisations syndicales, etc.

De par son ampleur, **cette mobilisation témoigne du fait que les régions et les communautés locales, à travers les organismes qui y interviennent, sont conscientes des problèmes auxquels elles sont confrontées et de la nécessité d'agir.** Elle traduit aussi le fait que les organisations locales et régionales se sentent interpellées et concernées par les enjeux de développement social, tout comme l'élaboration de plans d'action dans les régions témoigne de la volonté d'agir qui anime les milieux. Une telle participation s'explique probablement aussi par une relative rareté d'occasions réelles et significatives de participer à des débats importants. Dans le contexte actuel, empreint de morosité et de scepticisme, il est réjouissant que ceux-là même qui n'hésitent pas à parler de déficit démocratique aient tout de même accepté de s'impliquer dans la démarche. S'ils l'ont fait, c'est bien sûr parce qu'ils croyaient en la pertinence de l'exercice, mais c'est aussi, et surtout, parce que la démarche de réflexion menée dans les régions menait davantage vers l'action concrète que vers les débats théoriques.

Une autre caractéristique étonnante, en même temps qu'encourageante, de la démarche fut sans doute sa **dimension multisectorielle**. Bien sûr, dès le départ le Conseil de la santé et du bien-être avait choisi de s'associer, au niveau national, à l'Association des régions du Québec et à la Conférence des régions régionales de la santé et des services sociaux, et de solliciter l'implication dans les régions des conseils régionaux de concertation et de développement et des régions régionales.

De la même façon, par ses écrits et les allocutions de son président, le Conseil de la santé et du bien-être misait sur l'intersectorialité en interpellant les acteurs économiques et sociaux et en insistant sur le nécessaire dialogue entre le local, le régional et le national. Ces appels auraient cependant fort bien pu rester sans réponse si les différents milieux n'avaient pas partagé certaines préoccupations concernant le développement social, notamment sur les besoins importants en matière de concertation. Or, il faut bien admettre que **la démarche de réflexion sur le développement social a effectivement rejoint et mis à contribution une diversité étonnante d'acteurs dans les régions.** À titre d'exemple, le Groupe des partenaires présents dans la préparation et la réalisation de la démarche régionale de Montréal comptait pas moins de 40 organisations régionales représentatives. Dans chacune des régions, on a observé de telles formes de collaborations intersectorielles.

Même s'il est encore trop tôt pour évaluer les retombées bénéfiques qui découleront d'un tel rapprochement entre les acteurs sectoriels locaux et régionaux, on peut raisonnablement croire que **cela a favorisé une meilleure connaissance entre les acteurs tout en facilitant différentes formes d'échanges, de collaborations et d'harmonisation des interventions entre des organisations qui, jusqu'ici, n'avaient eu que fort peu d'occasions de le faire.**

Dans son allocution d'ouverture au forum national, le ministre Jean Rochon a proposé, à sa manière, une interprétation de la dynamique instituée par l'ensemble de la démarche du Forum sur le développement social, quand il a reconnu que ce dernier *s'inscrivait*

dans une continuité historique en le rattachant à ces grands moments d'expression de la société civile que furent la Commission Bélanger-Campeau, les consultations sur la souveraineté et le Sommet sur l'économie et l'emploi⁶.

Moment d'expression de la société civile sur elle-même? Un tel énoncé peut apparaître, à première vue, immense, plus large que les «épaules» de l'organisme qui le porte... Mais, il semble bien que ce soit le fait de déborder de la signification prévue et spécifique de certains événements qui fait qu'on leur reconnaît cette capacité de dire quelque chose de l'ensemble de la société ou de la mobiliser dans son ensemble. À sa manière, la démarche pilotée par le Conseil de la santé et du bien-être a favorisé l'expression de messages sociaux majeurs par plusieurs centaines de leaders, pas nécessairement tous les porte-parole officiels, mais des leaders locaux, régionaux, nationaux, qui ont reconnu que la question posée par le Conseil était une bonne question et qu'il valait la peine de chercher à y répondre.

Des problématiques sociales majeures

Force est d'admettre que les problématiques sociales qui se sont imposées, dans les forums régionaux et au forum national, marquent la nécessité d'une vision renouvelée du développement social. Ces constats représentent des «coupes» significatives sur la réalité du développement social actuel et ils constituent, autant par leur contenu que par l'ampleur du ralliement à leur sujet, une véritable remise en question du modèle actuel de développement social. Cette remise en question n'a toutefois pas été formulée explicitement par les participants et participantes. Il faut plutôt la déduire des multiples formes qu'a prise la volonté d'agir pour dépasser ces problématiques. Une intervention faite par une présidente d'un forum régional résume assez bien cette attitude :

Si nous avons fait ce Forum sur le développement social il y a deux ou trois ans, il aurait abouti à une série de revendications en direction de l'État. Aujourd'hui, notre premier réflexe est de nous demander ce que chaque communauté et ce que notre région peut faire pour régler les problèmes identifiés.

Ces problématiques majeures, qui sont le fruit de la lecture sociale de milliers de personnes, concernent: **l'ampleur de la pauvreté, l'exclusion des jeunes, le besoin d'emplois, le besoin de resserrer les liens sociaux.**

La reconnaissance de la **pauvreté** comme fait social s'est exprimée lors des forums locaux sous la forme de témoignages vécus et multiples, et a donné lieu à des engagements clairs : des communautés locales et régionales ont décidé de prendre acte de cette réalité et de se mobiliser pour la combattre. Or, cela s'est passé ainsi, partout au Québec, dans le cadre des forums sur le développement social. Ce qui fait espoir, c'est

⁶ Bulletin d'information du Conseil de la santé et du bien-être, lundi 27 avril 1998.

que cette reconnaissance n'est plus le fait des seuls organismes dont c'est la vocation spécifique de lutter contre la pauvreté, mais qu'elle est partagée par les différents secteurs d'activités, qui, maintenant, promettent d'agir.

Dans plusieurs endroits et au forum national, la conscience de **cette non-participation des jeunes** au devenir social a été perçue et exprimée avec une très grande sensibilité. Celle-ci rejoignait une interrogation sur le devenir de certaines communautés locales et régionales à laquelle se greffait la conscience aiguë de la très grande faiblesse des mécanismes d'intégration des jeunes aux grands secteurs de l'activité économique et sociale.

Le **besoin d'emplois** s'est imposé comme une problématique incontournable du développement social. D'une part, à cause des revenus que les emplois procurent aux personnes, et, d'autre part, parce qu'ils leur fournissent l'occasion de participer à la vie de la société. Ainsi, la satisfaction de ce besoin passe par l'offre d'emplois, que fournit principalement le secteur économique. Or, le secteur économique a été peu présent aux débats. Une telle absence renvoie en réalité à une caractéristique essentielle du modèle actuel de développement social, qui est fondé sur la séparation de l'économique et du social. En ce sens, il n'est donc pas surprenant que le secteur économique ait été peu présent. Ce qui est davantage surprenant, compte tenu de la détermination structurelle qui explique cette absence du secteur économique, c'est, d'une part, qu'on ait noté un éveil de certains acteurs économiques aux réalités sociales, et, d'autre part, que sa présence ait été si unanimement souhaitée, ce qui, tout compte fait, révèle possiblement un changement d'attitude significatif de la part de plusieurs acteurs.

Les constats à propos de l'individualisme, l'isolement, l'exclusion, les problèmes d'intégration des communautés culturelles, le besoin de renforcer l'identité locale ou régionale et les carences dans le soutien aux familles ont conduit à la conclusion qu'il était nécessaire de **resserrer les liens sociaux**. Bien sûr, il s'agissait, dans un premier temps, de combler la réalité d'isolement dans laquelle se trouvent souvent les personnes âgées. Mais, plus profondément, la nécessité s'est imposée de travailler à corriger cette trajectoire d'exclusion, qui rejette (trop vite) les personnes âgées en dehors du cycle de la production ou de la sphère de l'utilité sociale. À travers l'isolement d'une catégorie d'âge, on rejoint très vite l'effet de dislocation des liens sociaux que produit notre modèle de société.

Des moyens pour favoriser le développement social

Les moyens à mettre en œuvre pour assurer un développement social plus harmonieux sont tributaires d'une vision renouvelée du développement social. Loin de se contenter des débats théoriques ou idéologiques, se concluant souvent sur une liste de revendications s'adressant à l'État, la présente démarche s'est plutôt concrétisée dans une volonté d'agir évidente et manifeste dans l'ensemble des régions. Qu'il s'agisse des

engagements pris par les acteurs sectoriels locaux et régionaux, des idées nouvelles lancées dans les débats, des projets souvent novateurs issus des localités ou des plans d'action en cours d'élaboration dans les différentes régions, il nous apparaît on ne peut plus clair que la volonté d'agir est présente et forte, et que, collectivement, nous avons tout intérêt à miser sur cette volonté d'agir.

L'une des conditions de réussite de la démarche était justement l'appropriation par les régions des enjeux de développement social. À ce chapitre, les résultats obtenus dépassent de loin les espoirs, confirmant par le fait même le rôle des régions et des communautés locales en matière de développement social, de même que la pertinence du choix de se tourner vers elles pour entreprendre la démarche de réflexion.

Pour la majorité des acteurs présents dans les forums et tout au long du processus, l'importance de **l'action locale constitue une dimension absolument incontournable dans une vision renouvelée du développement social**. Il s'agit là de l'un des messages forts de la démarche. Certes, cette préoccupation pour l'importance de l'action locale s'est exprimée lors du forum national, mais il faut souligner qu'elle fut présente tout au long des forums régionaux. Il n'est donc guère étonnant que dans le cas de plusieurs régions, la dynamique mise en place pour la tenue du forum régional ait rejoint et mis à contribution le niveau local, générant ainsi 70 forums locaux, tenus le plus souvent à l'échelle d'une MRC ou à l'échelle d'un quartier, dans le cas de Montréal.

La volonté locale et régionale de prendre en charge des enjeux de développement social s'est exprimée clairement, chacune des régions venant faire connaître les suites qu'elle entendait donner dans son milieu. Ces engagements et ces projets qui se dessinent un peu partout sont la véritable richesse de la démarche, et c'est en supportant ces initiatives dans leur cheminement, en observant et en prenant acte de ce qui se fait que pourront émerger des enseignements utiles en vue d'une nouvelle façon de penser le développement social.

Toutefois, dans leur volonté d'agir, les participants et participantes aux forums s'entendent pour affirmer que **la décentralisation est une condition essentielle pour favoriser la concertation entre les acteurs et l'action intersectorielle**. Compte tenu de la diversité des acteurs présents dans le cours de l'exercice, il devient intéressant d'observer les considérations émises concernant les rôles des différents paliers d'intervention.

Parce qu'il est le plus proche de la personne et le plus apte à favoriser la participation, le niveau local est perçu comme celui où doivent s'enraciner l'action et l'intervention autour de projets concrets et d'initiatives du milieu, avec le support du niveau régional. À cet effet d'ailleurs, il sera intéressant de suivre l'évolution des rapports entre le local et le régional dans la réalisation des plans d'action en cours d'élaboration dans différentes régions.

On semble attendre du palier régional qu'il joue un rôle de mobilisation des acteurs, que son action en soit une de concertation, de planification et d'adaptation des politiques nationales aux réalités régionales. **Le niveau régional doit favoriser la prise en charge**

réelle du local et, à cette fin, décentraliser les pouvoirs et responsabilités vers le local en tenant compte des particularités des milieux.

Si l'on s'entend sur la nécessité de revoir le rôle de l'État, on s'entend aussi pour dire que **cette perspective de partage des pouvoirs et des responsabilités ne doit pas conduire à un délestage des responsabilités de l'État vers les autres paliers d'intervention.** L'État doit assumer pleinement ses responsabilités quant aux rôles qui sont les siens dans le maintien de la cohésion sociale, dans la régulation de l'économie et dans l'organisation des protections sociales et des services collectifs. Cette évidence étant affirmée, on s'entend aussi pour dire que le niveau central devrait être celui où on fixe les normes, les politiques et les orientations nationales, celui où on développe une vision globale du développement social et économique du Québec, une vision qui recherche l'équité intergénérationnelle et qui respecte les spécificités régionales, qui établit un lien de confiance et de complémentarité entre le central et les niveaux local et régional, dans une dynamique de soutien aux perspectives régionales et locales.

Quant à la participation sociale, l'ensemble de la démarche a en quelque sorte validé l'hypothèse selon laquelle la participation sociale est effectivement une stratégie possible pour favoriser le développement social. Mais la participation sociale se heurte à des obstacles importants: comment participer quand l'essentiel de nos énergies passe à assurer à sa famille le minimum vital? Il importe, selon les participants et participantes, de lever les barrières à la participation de chaque citoyen et citoyenne à la vie sociale. La pauvreté et les conditions de vie difficiles constituent des obstacles majeurs à la participation sociale. En conséquence, la participation sociale des personnes pauvres a accaparé beaucoup d'attention. Toutefois, les enjeux relatifs à la participation sociale ne sauraient se réduire à ces considérations et il faut innover pour favoriser la participation de tous.

Les débats survenus sur la participation sociale ont mis en lumière le fait que favoriser **une plus grande participation sociale se conjugue avec une approche locale** puisque c'est d'abord au niveau local que la participation est la plus naturelle. Si les taux actuels de participation des citoyens et citoyennes aux instances locales sont à la baisse, on note par ailleurs avec espoir l'implication spontanée des citoyens et citoyennes lors de situations exceptionnelles. Il y a lieu de poursuivre la réflexion sur ces questions, de chercher à comprendre et à identifier les conditions qui favorisent la participation et les obstacles qui la freinent.

Les suites à donner à la démarche

Au terme de l'événement national, après les intentions annoncées par les régions, différents acteurs nationaux sont venus affirmer leur intention d'aller plus loin, eux aussi, dans la réflexion sur le développement social et dans la recherche des moyens pour le

favoriser. À n'en pas douter, la mise en oeuvre de ces intentions contribuera encore davantage à l'élaboration et au partage d'une nouvelle vision du développement social.

En premier lieu, une intention s'est affirmée concernant l'évolution de *La politique de la santé et du bien-être*, portée, bien sûr par les acteurs du réseau de la santé et des services sociaux, mais qui impliquait également des acteurs d'autres secteurs.

Les stratégies promues par *La politique de la santé et du bien-être* prônent le recours à l'action intersectorielle en vue d'agir sur les déterminants de la santé et du bien-être. Mais cet appel à l'intersectorialité reste discret quant aux moyens à mettre en oeuvre pour actualiser les stratégies. Or, à l'analyse, le Forum sur le développement social impliquant un large éventail d'acteurs locaux, régionaux et nationaux, constitue certes une réussite dans la mobilisation multisectorielle autour d'enjeux significatifs pour la santé et le bien-être des personnes et des communautés. Des enseignements sont à tirer de ces expériences pour, d'une part, faciliter la poursuite de l'appropriation par les milieux de certains enjeux, et, d'autre part, pour identifier et comprendre les conditions qui favorisent l'action multisectorielle, et ainsi, venir contribuer à l'évolution de *La politique de la santé et du bien-être*. Il y a donc lieu d'entreprendre avec les acteurs concernés et intéressés une réflexion sur ces questions. Le Conseil de la santé et du bien-être a déjà entrepris des travaux en ce sens et entend les poursuivre avec la collaboration des organisations intéressées.

En second lieu, les travaux menés dans les régions sont majeurs pour le devenir du développement social au Québec et une attention particulière devrait être fournie à ces organisations pour faciliter le cheminement de leurs actions. Pour sa part, le Conseil entend continuer d'assurer sa présence et de fournir son soutien aux diverses organisations. Mais pour que puissent se développer dans les régions ces diverses formes de concertation et se concrétiser cette volonté d'agir manifestée par les acteurs locaux et régionaux, il apparaît absolument fondamental que la complicité vécue lors des forums régionaux entre les conseils régionaux de développement et de concertation et les régions régionales de la santé et des services sociaux se développe et se cultive sur la base des concertations entreprises et des plans d'action en cours d'élaboration.

En troisième lieu, la question de l'intégration d'un axe de développement social aux planifications stratégiques régionales a également fait l'objet d'une intention annoncée et sera approfondie au cours des prochains mois par différents acteurs.

Les démarches réalisées dans les régions ont été largement portées par les conseils régionaux de développement et de concertation. De par leur nature et leur mandat, ces conseils sont des lieux privilégiés pour la concertation régionale, un rôle qu'ils ont bien assumé dans le processus du forum, ayant été des acteurs de premier plan dans l'organisation des forums locaux et régionaux. Or le fonctionnement de ces conseils régionaux de développement et de concertation implique l'existence d'une planification stratégique régionale, laquelle est à la base des ententes-cadres de développement négociées avec le gouvernement. Dans le cadre des réflexions régionales sur le

développement social, on se propose, dans plusieurs régions, d'introduire un axe de développement social dans la prochaine planification stratégique régionale ou même de mettre en place une planification stratégique régionale en développement social. De telles hypothèses se veulent des outils pour que la région se dote des moyens pour atteindre des objectifs de développement social, en fonction des enjeux jugés prioritaires régionalement, pour formaliser de tels objectifs régionaux, notamment dans leur prochaine entente-cadre de développement. Dans la perspective de se donner une nouvelle vision du développement social, il y a lieu, nous semble-t-il, d'accompagner la réflexion sur le potentiel de cette avenue. À cet effet, un groupe de travail a déjà été mis sur pied par l'Association des régions du Québec et le Conseil en fait partie.

En quatrième lieu, au moment du forum national, plusieurs partenaires nationaux ont soumis une proposition d'un Énoncé de principes régissant la participation démocratique. En faisant la promotion de cet énoncé de principes et de sa mise en application, le pari est fait que la qualité de la participation démocratique va s'améliorer dans nos organisations et dans nos milieux de vie. Cette amélioration de la participation à la vie sociale que constitue la participation à des instances démocratiques s'inscrit dans cette volonté de promouvoir et favoriser la participation des personnes, d'amener les individus à agir pour trouver une réponse adéquate à leurs besoins et à participer de manière plus significative au devenir de leur collectif. Le Conseil entend participer et collaborer à cet effort de promotion de l'Énoncé de principes sur la participation démocratique.

Par ailleurs, certaines des questions sur lesquelles il faut poursuivre la réflexion sont d'ordre conceptuel et requièrent un effort de recherche fondamentale. D'autres sont à la fois théorique et pratique, et nécessitent une élaboration qui fasse alterner la réflexion et le débat avec des décideurs ou des gens de terrain. Parmi les premières, on peut nommer la définition de ce qu'est le développement social, la mesure du développement social, l'identification précise du modèle actuel de développement social versus le modèle souhaité. Pour ancrer ces définitions et ces analyses sur des terrains concrets, des recherches pourraient porter sur la conception de développement social telle qu'héritée de l'État-providence, de même que sur des comparaisons entre différentes sociétés. Parmi le deuxième type de questions, qui requièrent le débat avec des décideurs et des gens de terrain, il faudrait accorder une priorité à deux questions: celle du rapprochement entre le social et l'économique, et celle du nouveau rapport à instaurer entre l'État et la société civile.

La séparation croissante entre l'économique et le social provoque une profonde fracture au sein de l'ensemble de la société. Pour certains, le devenir de la société est perçu comme réductible à l'avenir de son activité économique, alors que le secteur social n'a qu'un statut subordonné, chargé qu'il est de corriger les dysfonctions sociales ou de fournir les mécanismes d'adaptation aux exigences de l'activité économique. Qu'existent aujourd'hui des efforts pour relier ces deux champs d'activité, à travers l'économie sociale ou la promotion de l'entreprise responsable, cela ne diminue en rien l'ampleur de la réflexion et de la négociation qui est à faire pour penser un nouveau rapport de

l'économique avec l'ensemble de la société. La tendance lourde de la mondialisation ne doit pas constituer une excuse pour nous éviter d'accomplir cette tâche; au contraire, elle doit constituer un stimulant, sinon c'est le contrat social à la base du fonctionnement des sociétés qui se délitéra.

De plus, à l'occasion du Forum sur le développement social s'est exprimée une demande sociale, analogue à celle qui avait surpris à l'occasion de la Commission Bélanger-Campeau, une demande pour la construction d'un nouveau rapport entre l'État et la société civile. **Cette tâche de penser un nouveau rapport de l'État avec la société civile devrait être abordée de façon prioritaire.** C'est peut-être à travers elle que des éléments novateurs de réponse pourraient être apportés à d'autres questions d'importance, comme la place du secteur économique dans le développement social ou la définition d'un nouveau modèle de développement social.

Il faut souligner ici que **le désir de construire ce nouveau modèle de développement social s'appuie sur une volonté de trouver de nouvelles façons de faire.** L'accueil enthousiaste fait à la conférence de Marc Renaud, lors du forum national, témoigne de ce grand intérêt pour une pensée nouvelle, pour la recherche d'une alternative, pour la détection des voies d'avenir. Dans son mot de clôture au forum national, le président du Conseil a d'ailleurs lancé une invitation aux intellectuels pour qu'ils contribuent à l'élaboration de cette pensée nouvelle sur le développement social.

En terminant, deux commentaires importants s'imposent. Premièrement, force est de constater que la tâche de poursuivre la réflexion sur un nouveau modèle de développement social va exiger des efforts redoublés. **Au-delà des grands discours, ce sont les suivis qui seront donnés et la volonté réelle des acteurs qui feront le succès ou l'échec de l'exercice.** «À ce titre, le Forum sur le développement social, loin d'être un aboutissement, devrait ouvrir la voie à un dialogue constant entre les acteurs sociaux, entre les divers paliers des services publics, entre les communautés, les localités, les instances municipales, régionales et nationales ». Cette affirmation faite dans le document présentant la démarche en 1997, le Conseil de la santé et du bien-être la reprend aujourd'hui, plus que jamais convaincu de son bien-fondé.

Deuxièmement, **le réflexe d'appropriation des enjeux de développement social par les différents acteurs et l'expression sans équivoque de leur volonté d'agir à travers les suivis que les régions sont venues annoncer au moment du forum national, montrent que la nouvelle façon de concevoir le développement social doit prendre appui sur les nouvelles façons de faire le développement social.** C'est peut-être cette affirmation tangible et concrète de la volonté de faire autrement le développement social qui forcera le sérieux de l'effort à faire pour le penser autrement. Il y a effectivement un élément rassurant dans le fait que l'élaboration de ce nouveau modèle puisse compter sur une réalité en mouvement; elle ne sera pas uniquement le fruit d'une pensée abstraite, mais elle puisera une partie de son contenu d'un éclairage terrain.

DEUXIÈME PARTIE

COMPTE RENDU DES FORUMS LOCAUX ET RÉGIONAUX

BAS-SAINT-LAURENT (01)

*«CONTRE L'EXODE ET L'EXCLUSION :
LES CHOIX DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DU BAS-SAINT-LAURENT»*

Forum régional : Rimouski, le 8 novembre 1997.

Organismes parrains : Conseil régional de concertation et de développement, Régie régionale de la santé et des services sociaux, Mouvement d'action communautaire du Bas-Saint-Laurent, Secrétariat au développement des régions, Conseil du statut de la femme, ministère de l'Emploi et de la Solidarité, Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre.

Organismes associés : représentants et représentantes du Cégep de Rimouski, de CLSC, Commissions scolaires, Corporation de développement économique, milieu municipal et communautaire, mouvement coopératif, Université du Québec à Rimouski, Fédération des caisses populaires, Communication-Québec.

Participation : 250 personnes.

Thème : Intégration par l'emploi, exclusion-participation sociale, responsabilités des acteurs.

LA DYNAMIQUE

Au début de l'automne 1996, la réforme de la Sécurité du revenu, le virage ambulatoire et la mise en place de centres locaux de développement faisaient les manchettes et soulevaient beaucoup d'inquiétude. Dans la région du Bas-Saint-Laurent comme dans beaucoup d'autres régions, l'idée d'organiser un forum sur le développement social en laissait plus d'un perplexe : était-ce là un moyen d'apaiser les craintes de la population et de justifier après-coup des décisions contestées?

L'idée a néanmoins suscité l'intérêt de quelques acteurs. C'est ainsi qu'en novembre 1996 se réunissaient des représentants et représentantes du Conseil régional de concertation et de développement, de la Régie régionale de la santé et des services sociaux, du Secrétariat au développement des régions, du Mouvement d'action communautaire du Bas-Saint-Laurent et du Conseil du statut de la femme afin de jeter les bases d'un forum régional sur le développement social. On s'est alors fixé quelques objectifs : se donner une vision commune du développement social, mobiliser les acteurs du milieu dans la poursuite de buts communs et identifier des actions concrètes sous la responsabilité de ces acteurs.

Le comité organisateur a choisi de placer le forum régional sous le thème : «Contre l'exode et l'exclusion», deux problèmes auxquels la région est particulièrement sensible. En vue du forum, on a préparé un document rassemblant des statistiques économiques, sociales et sanitaires ; la plupart des données étaient présentées par MRC.

Même si elle a tardé à se manifester, la participation au forum régional a dépassé toutes les prévisions. Environ 250 personnes s'y sont présentées et provenaient de divers horizons. Elles étaient invitées à débattre de l'intégration par l'emploi et de la participation sociale comme moyens pour lutter contre l'exode et l'exclusion, et à examiner la contribution possible des différents acteurs à cet égard (les individus, les communautés, les entreprises et l'État).

LES QUESTIONS SOULEVÉES ET LES PISTES PROPOSÉES

Favoriser le développement social dans la région du Bas-Saint-Laurent, cela signifie entre autres :

- ◆ chercher à abolir les obstacles pratiques à la participation des individus à la vie de leur communauté, tels que l'absence de transport en commun ou l'insuffisance des services de garderie;
- ◆ instituer, sur le modèle des normes ISO, une forme de certification des entreprises qui témoignerait de leur implication sociale (embauche de personnes handicapées, formation de la main-d'œuvre, respect de l'environnement);
- ◆ donner aux communautés des moyens leur permettant de régler les problèmes qui leur semblent prioritaires en appliquant les solutions qu'elles jugent les meilleures.

Où en sommes-nous en matière de développement social?

Comme partout ailleurs, on ne peut aborder la question du développement social sans parler de développement économique. Sur ce dernier plan, les participants et participantes au forum du Bas-Saint-Laurent considèrent que leur région doit faire face à plusieurs défis. On a mentionné : les restructurations industrielles, le peu de diversification des activités économiques, l'épuisement des ressources naturelles, la faible scolarisation d'une part importante de la population active, les fermetures ou déménagements d'entreprises importantes de même que les fluctuations saisonnières de l'emploi.

Tout cela n'est pas sans lien avec un taux de chômage élevé et une proportion de 8 à 15 % de la population, selon les MRC, devant recourir à l'aide sociale. On signale des écarts croissants constatés entre les riches et les pauvres, entre les personnes qui connaissent la stabilité d'emploi et celles qui vivent dans la précarité, entre celles qui sont sollicitées et s'impliquent un peu partout et celles qui se retrouvent isolées socialement, entre celles qui ont le plus de chances d'être en santé et celles qui courent le plus de risques d'être malades.

Les bouleversements du marché du travail atteignent tout le monde, mais certaines personnes sont plus touchées que d'autres : les plus âgées, les moins qualifiées, les jeunes. Ces derniers connaissent de plus en plus de difficultés à entrer dans ce qu'on nomme «la vie active». On rappelle *qu'être sans emploi dans une culture où l'on est par ce que l'on fait n'est pas facile*, et que *ces problèmes ne peuvent qu'inciter les jeunes à s'établir dans les grands centres*, privant ainsi la région d'un *dynamisme indispensable*. Et le Bas-Saint-Laurent est l'une des régions les plus touchées par le phénomène du vieillissement de la population.

La participation sociale comme stratégie de renouvellement du développement social

Face au constat qui précède, on sent le besoin de se rallier autour d'un «projet de société» qui, en misant sur la participation de chacun et chacune, permettrait l'émergence d'une plus grande solidarité et d'une plus grande cohésion sociale :

Il nous faut réorienter notre société vers la pleine activité, c'est-à-dire une activité significative au-delà du travail, différente de l'emploi rémunéré. Il faut valoriser la participation, reconnaître de nouveaux rôles sociaux comme mécanismes de développement social, changer les conditions pour favoriser la participation pleine et entière des citoyens et citoyennes en fonction de leurs capacités, de leurs aptitudes et de leurs intérêts.

Voilà la vraie richesse de notre collectivité. Une richesse qui est trop peu utilisée et trop peu prise en compte par les entreprises, les communautés et l'État. Il faut que la participation s'actualise à travers des actions de solidarité dans le milieu, dans des actions de partage entre les générations et dans une présence active à son monde et à la gestion de sa vie. La participation sociale apparaît comme une condition nécessaire au bien-être mental et physique de tout citoyen.

Mais comment favoriser cette participation? On rappelle que la région du Bas-Saint-Laurent compte déjà des centaines d'organisations où les individus peuvent s'impliquer : *de l'AFEAS aux scouts en passant par les caisses populaires et par les conseils municipaux, l'implication d'individus du milieu permet de faire changer des choses.* On mentionne aussi que certaines municipalités ont employé des moyens concrets pour favoriser la participation des individus à la vie sociale et économique, comme l'embauche d'agents de développement, la création de fonds locaux d'investissement et la mise sur pied de groupes d'échange ou d'entraide communautaire.

On a cependant recensé certains problèmes. Ainsi, il n'y a pas de transport en commun dans la grande majorité des municipalités de la région, et les services de garde ne sont pas disponibles partout, de sorte qu'il est *difficile d'être actif dans l'implication sociale et la recherche ou le maintien en emploi.* Par ailleurs, *il y a un manque d'ouverture aux différences et aux personnes exclues, et les jeunes ont de la difficulté à s'intégrer socialement.* On mentionne également le *manque de partenariat entre les acteurs sociaux, la précarité du financement des organismes communautaires et un manque de connaissance de nos expertises régionales et de solidarité économique, comme l'achat local.*

En ce qui concerne plus précisément la participation à l'activité économique, *il devrait y avoir plus d'implication de gens d'expérience pour aider au démarrage d'entreprises. Tout comme les entreprises pourraient ouvrir leurs portes aux jeunes et aux personnes ayant peu ou pas d'expérience, en leur offrant des stages.* On estime également que la réglementation actuelle ne favorise pas le partage du temps de travail, qui est souhaité. On souhaite de plus l'élimination du double emploi et l'augmentation du salaire minimum. Par ailleurs,

en augmentant la collaboration et la concertation entre les entreprises et les maisons d'enseignement, il y a fort à parier qu'il y aurait une meilleure adaptation de la formation aux besoins du marché du travail. De plus, il pourrait y avoir plus de

promotion des entreprises de la région, de leurs besoins en main-d'œuvre et des exigences d'embauche chez les étudiants et étudiantes des niveaux secondaire et collégial.

Cela nécessiterait aussi la revalorisation des programmes de formation professionnelle.

Enfin, on souligne l'importance des processus de socialisation pour assurer la vigueur des communautés, car *la manière dont les individus participent à la société dépend largement de la façon dont on leur apprend à le faire et de la place qu'on leur réserve*. Pour cette raison, il faut *développer des projets faisant appel à la solidarité dans la communauté* et valoriser dès le plus jeune âge l'implication communautaire, le bénévolat et la formation académique. On a suggéré à cet effet de mettre sur pied des programmes «implication sociale-études» à l'instar des programmes «sports-études». Certains ont également mentionné la nécessité de mettre en place des moyens permettant aux jeunes de faire un *apprentissage de la démocratie*.

Vers un nouveau partage des pouvoirs et des responsabilités entre les acteurs

Si l'on s'entend sur le fait que les ressources économiques et les emplois font défaut dans la région du Bas-Saint-Laurent, on considère également que, sur le plan individuel, on y manque souvent de formation et d'estime de soi, d'ouverture à la communauté et de solidarité au quotidien. *Les individus doivent miser sur leurs capacités personnelles et sur leur réseau naturel pour développer leur autonomie*. Dans la même veine, on croit qu'il faut se responsabiliser face à l'évolution des nouvelles technologies et apprendre à les maîtriser avant qu'elles ne nous maîtrisent.

On considère nécessaire d'encourager les entreprises qui ne se contentent pas uniquement de «faire des affaires». Ainsi, il y a des entreprises qui contribuent au développement social en accueillant des stagiaires, en adhérant à différents programmes d'employabilité, en investissant dans la formation de leurs employés ou en participant à des campagnes de levée de fonds pour des causes sociales. Mais il y a également des entreprises qui abusent des programmes de stages et des programmes d'employabilité, ou qui ne reconnaissent pas la valeur de l'implication sociale ou communautaire lors de l'embauche. Il faudrait convaincre ces dernières à ce *que le développement social est aussi du développement économique, et qu'elles ont tout à gagner d'une plus grande solidarité du milieu*. À cet égard, on a suggéré d'instaurer une forme d'audit social sur le modèle des normes ISO, afin de rendre compte de l'implication des entreprises dans le développement social de leur communauté.

En réaction à la rigidité des programmes conçus par l'État et aux irritants liés à *la bureaucratie, à la fiscalité et au cloisonnement des différents ministères* qui ont pour effet de décourager les initiatives, on souhaite, de façon générale, une décentralisation des pouvoirs afin que la population puisse se prendre en main, agir sur ses problèmes et appliquer les solutions qui lui semblent les plus adaptées. On souligne cependant que la décentralisation des pouvoirs doit aussi s'accompagner de la décentralisation des moyens financiers, techniques et humains.

Même si l'on estime *qu'il faut éviter d'être en attente face à l'État*, on considère que celui-ci doit encore assumer certains rôles. À ce titre, on souhaite qu'il augmente le salaire minimum, favorise

le partage du travail en limitant le temps supplémentaire, réviser la fiscalité pour une meilleure répartition de la richesse et des gains de productivité, incite les grandes entreprises à jouer davantage un rôle social et permette aux organismes communautaires de disposer d'un financement adéquat et plus stable.

Les suivis à donner à la démarche du Forum sur le développement social

Une fois déblayées les grandes pistes de solutions, le défi qui se pose est de trouver des moyens de traduire les principes en pratique. Ce sera la tâche, entre autres, du comité organisateur du Forum sur le développement social du Bas-Saint-Laurent, qui s'est transformé en comité de suivi. Il a pour mission de promouvoir les propositions émises lors du forum régional et de les porter auprès des instances régionales responsables de l'application des politiques concernant l'emploi et le développement social. Par ailleurs, il est prévu que la prochaine entente-cadre avec le gouvernement du Québec intègre le développement social parmi ses axes prioritaires. On se propose également «d'investir» les futurs centres locaux de développement afin que les partenaires se concertent sur le développement de l'emploi et la lutte à la pauvreté.

SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN (02)

«LA PAUVRETÉ, UNE RÉALITÉ BIEN DE CHEZ NOUS»

Forum régional : Jonquière, le 28 novembre 1997.

Organisme parrain : Conseil régional de concertation et de développement.

Organismes associés : Corporation de développement communautaire du ROC, CLSC le Norois, CLSC du Grand Chicoutimi, CLSC de Jonquière, Chaire en économie sociale de l'UQAC, Comité d'aide aux sans-emploi, Régie régionale de la santé et des services sociaux, CEGEP de Jonquière, Centre Jeunesse, Table régionale des organismes commuautaires-02, Fédération des syndicats du secteur de l'aluminium, Conseil régional de l'âge d'or, Conseil régional de la culture, Chambre de commerce de Chicoutimi, Regroupement des ressources alternatives communautaires en santé mentale-02, Centre de référence interculturel-02, Coopérative de développement régional, Région laboratoire de développement durable, Département des sciences humaines de l'UQAC, Secrétariat au développement des régions.

Participation : 130 personnes.

Thème : La pauvreté.

LA DYNAMIQUE

À l'invitation du Conseil de la santé et du bien-être, le Conseil régional de concertation et de développement (CRCD) du Saguenay–Lac-Saint-Jean a accepté de relever le défi d'organiser un Forum sur le développement social. Pour ce faire, il s'est associé d'autres partenaires, notamment la Régie régionale de la santé et des services sociaux, le Secrétariat au développement des régions et la Table régionale des directeurs de CLSC. Un comité organisateur a été formé, composé d'une vingtaine de personnes provenant de divers organismes.

Le comité organisateur a d'abord défini les balises devant guider la mise en place du forum. Il a ainsi convenu que l'événement devait profiter à la région en tout premier lieu, que l'action devait être privilégiée par rapport au discours et, enfin, que le forum devait servir à rapprocher des intervenants issus de secteurs différents. Le comité organisateur a également choisi de placer le forum sous le thème : «La pauvreté, une réalité bien de chez-nous». Les objectifs étaient de faire un débat public sur la pauvreté, de faire émerger une vision régionale du développement social et de favoriser des engagements concrets dans la lutte contre la pauvreté.

On a décidé de procéder sur invitation pour constituer la liste des participants et participantes au forum. En ciblant les intervenants, le comité cherchait à provoquer les débats et favoriser la

recherche de pistes de solution efficaces afin de contrer la pauvreté. Le forum a ainsi rassemblé près de 130 personnes, provenant d'organismes publics et parapublics (municipalités, ministères, CLSC, écoles, etc.), de bureaux de député ou, dans la plupart des cas, d'organismes du milieu, dont une majorité sont communautaires.

Au cours de la matinée du forum, on visait à sensibiliser les participantes et participants au phénomène de la pauvreté dans leur région, en présentant des cas vécus et des témoignages. L'après-midi a été consacré à la recherche de solutions. Dans un premier temps on invitait les participants et les participantes à s'immiscer dans le rôle d'une personne appartenant à l'un des groupes qui composent la société actuelle, soit : retraités, gens d'affaires, jeunes, organismes communautaires, milieux de l'éducation et de la santé, élus municipaux, etc. Compte tenu du rôle qui lui était attribué, chaque personne représentant un groupe devait proposer au moins une piste d'action pour contrer la pauvreté. En deuxième lieu, au moment d'une plénière, on a discuté des propositions émises par les différents groupes.

La démarche effectuée a entre autres permis d'améliorer la connaissance des besoins et des problèmes dans les milieux de vie. À cet égard, la collaboration des médias régionaux a aidé à sensibiliser la population au phénomène de la pauvreté et à son impact sur les personnes et la communauté.

LES QUESTIONS SOULEVÉES ET LES PISTES PROPOSÉES

Favoriser le développement social de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, cela signifie entre autres :

- ◆ compenser les inégalités en investissant davantage de ressources en éducation et en formation dans les milieux qui en ont le plus besoin ;
- ◆ implanter une «coopérative de solidarité» dans chaque municipalité ou chaque quartier afin de mettre sur pied des services répondant aux besoins du milieu en regard de l'alimentation, du logement, de l'emploi et de soutenir les initiatives locales;
- ◆ procurer du travail en dispensant une formation qui corresponde aux besoins des entreprises.

Où en sommes-nous en matière de développement social?

En plaçant le forum du Saguenay–Lac-Saint-Jean sous le thème de la pauvreté, le comité organisateur a choisi de s'attaquer à un problème incontournable dans le cadre d'une réflexion sur le développement social. Un problème qui n'est certes pas nouveau mais qui est manifestement toujours d'actualité.

Avant de se lancer à la recherche de solutions pour contrer la pauvreté, il fallait d'abord bien saisir ce qu'elle peut signifier. Les divers témoignages présentés au forum ont démontré que la pauvreté est un phénomène complexe, qui atteint les individus dans toutes les facettes de leur être et qui a, à un autre niveau, de multiples implications sur les communautés. Et comme l'ont montré les discussions qui ont suivi, il n'est pas suffisant, pour lutter contre ce phénomène, d'intervenir auprès des personnes qui la subissent, car il faut aussi agir sur le contexte général.

On doit jouer sur plusieurs tableaux à la fois, et compter sur la collaboration des individus, des groupes, et des institutions. En d'autres termes, le succès de la lutte à la pauvreté repose sur tous les acteurs qui peuvent influencer le développement de la société.

La participation sociale comme stratégie de renouvellement du développement social

Lutter contre la pauvreté et faciliter la participation sociale, c'est, pour une bonne part, tenter de faire en sorte que les individus aient la possibilité d'occuper des emplois valorisants et rémunérateurs. Le développement économique et la création d'emplois ont donc occupé une place importante parmi les stratégies discutées lors du forum.

L'une des voies explorées consiste à miser sur l'éducation, qu'on souhaite plus accessible et plus proche des réalités du milieu. On considère ainsi qu'il faut *procurer du travail en dispensant une formation qui corresponde aux besoins des entreprises qui ont des postes à combler*. Pour ce faire, on suggère d'augmenter la collaboration entre les maisons d'enseignement et les entreprises. D'autre part, il faudrait diversifier les voies d'apprentissage et soutenir les projets d'études particuliers en offrant des parcours personnalisés. On croit également nécessaire de supporter davantage les individus en processus de formation, tout particulièrement ceux et celles qui ont des enfants. Par ailleurs, on juge qu'il faut, en éducation et en formation, chercher à compenser les inégalités en investissant davantage de ressources dans les milieux qui en ont le plus besoin.

Toujours en ce qui concerne l'emploi, on a proposé de favoriser l'accueil de stagiaires et l'embauche de jeunes diplômés auprès des entreprises. Dans la même veine, on a suggéré de *favoriser l'intégration des jeunes dans des organisations sans but lucratif parrainées par des décideurs*, ce qui fournirait à ces jeunes un tremplin pour accéder au marché du travail et à d'autres lieux de participation. Par ailleurs, il est aussi apparu important de consolider les emplois existants, et on a proposé d'instituer un fonds à cette fin. On a en outre suggéré de promouvoir l'achat local. Le partage du travail et la diminution du temps supplémentaire comptent aussi parmi les avenues à explorer.

Les autres pistes d'action mentionnées montrent bien la diversité des moyens à prendre pour lutter contre la pauvreté. Ainsi, sur le plan des services sociaux destinés aux jeunes, on a suggéré de s'inspirer du programme OLO («œuf-lait-orange», offert aux femmes enceintes) pour offrir gratuitement, dans les écoles secondaires, les cégeps et les universités, un repas-santé par jour aux étudiantes et étudiants en situation de pauvreté.

On a par ailleurs réaffirmé l'importance du rôle que jouent les organismes communautaires ainsi que les divers mouvements d'action bénévole pour favoriser la participation sociale. Les groupes communautaires sont perçus comme étant *au front de l'intervention auprès des personnes appauvries*, et on a suggéré qu'ils organisent un *événement afin de démarginaliser la pauvreté et pour faire en sorte que les personnes se rencontrent*. Pour faciliter l'implication sociale et mettre à profit les capacités locales, on a envisagé dresser une liste des *personnes retraitées qui sont prêtes à partager leur expertise et à collaborer à des projets dans leur milieu*; cela va de pair avec la proposition de faire bénéficier les retraités *d'exemptions d'impôts pour des heures de*

bénévolat données aux plus démunis dans le cadre d'organisations structurées et reconnues. On a aussi suggéré que les différentes coopératives de la région s'unissent pour implanter une «coopérative de solidarité» dans chaque municipalité ou quartier, afin de représenter les intérêts sociaux de la localité, mettre sur pied des services répondant aux besoins du milieu en alimentation, logement, emploi et soutenir les initiatives locales.

Dans le même esprit, et parce qu'on juge que les municipalités occupent une place importante dans la lutte à la pauvreté, on a avancé l'idée de constituer, dans chacune d'elles, un «fonds de solidarité» à l'aide d'une taxe d'un dollar par ménage afin d'aider les jeunes et les adultes en difficulté à retourner aux études. On estime que le CRCDD pourrait contribuer à cette caisse via le Fonds de développement régional.

Vers un nouveau partage des pouvoirs et des responsabilités entre les acteurs

Les moyens à prendre pour lutter contre la pauvreté et favoriser la participation sociale interpellent, comme on a pu le remarquer, certains acteurs plus que d'autres, de manière directe ou indirecte.

Ainsi, on attend des entreprises qu'elles participent à la formation de stagiaires, qu'elles embauchent de jeunes diplômés et qu'elles réduisent le travail en temps supplémentaire de leurs employés afin de favoriser le partage du travail. Ces solutions ne sont cependant pas du ressort exclusif des entreprises, évidemment. La question des stages en entreprise, par exemple, concerne on ne peut plus étroitement les institutions d'enseignement, alors que celle de la réduction des heures supplémentaires et du partage du travail suppose que l'on trouve un terrain d'entente avec les employés et leur syndicat. De la même manière, quand on souhaite développer et maintenir l'emploi, on doit faire appel à l'État afin d'accorder des abris fiscaux aux entreprises dans la mesure où elles réinvestissent dans la région. Inversement, l'État doit taxer les entreprises très rentables qui font des mises à pied. Il serait donc difficile de mettre en pratique les solutions préconisées sans la collaboration de tous les acteurs qui en détiennent les clés.

On a également parlé de collaboration au sujet des organismes communautaires, entre eux et avec d'autres acteurs dans la sphère politique ou administrative, car on considère que les décideurs tiennent peu compte des organismes communautaires et de leurs instances de concertation. Ces derniers doivent *occuper leur place* et se positionner dans les centres de décision (on met toutefois en garde contre le fait de revendiquer un siège et de le laisser vacant). Par ailleurs, si l'on affirme *la nécessité de se concerter*, on souligne également que dans une région aussi vaste, *la concertation coûte cher et le milieu communautaire a peu d'argent*. À cet égard, on déplore un système de financement qui, en distribuant des miettes un peu partout, contribue à la multiplication des organismes et à leur précarité.

Les suivis à donner à la démarche du Forum sur le développement social

En plus de fournir l'occasion de mieux connaître les besoins et les problèmes dans la région, le forum du Saguenay–Lac-Saint-Jean a également contribué à renforcer le sentiment d'appartenance des gens à la région, ouvrant ainsi la voie vers une plus grande participation de chacun des individus. Ces retombées immédiates ne sont pas négligeables.

Le forum a aussi permis d'élaborer des avenues de solutions aux problèmes du milieu. En revanche, le comité organisateur estime qu'en ce qui concerne les engagements fermes, le bilan est plutôt mince. Le vœu exprimé est que l'on oriente principalement les efforts de ce côté, afin d'assurer des suites tangibles à l'événement. Quelques avenues sont déjà examinées, comme la mise sur pied d'une commission sur le développement social, l'organisation annuelle d'un événement sur cette question et l'ajout du développement social parmi les axes prioritaires de développement de la région.

Par ailleurs, le comité organisateur s'est engagé à produire un document faisant la synthèse des débats ayant eu lieu au forum régional de même qu'au forum national et à le faire parvenir au conseil d'administration du CRCDD ainsi qu'aux personnes qui ont participé au forum de Jonquière. On prévoit aussi réaliser deux émissions de télévision portant sur le forum régional, qui seraient diffusées sur la chaîne communautaire.

QUÉBEC (03)

«*CRÉER UN AVENIR : LE DÉFI D'UNE GÉNÉRATION*»

Forum régional : Québec, les 7 et 8 novembre 1997.

Organismes parrains : Conseil régional de concertation et de développement de Québec, Régie régionale de la santé et des services sociaux, Secrétariat au développement des régions, Regroupement des organismes communautaires 03.

Organismes associés : Jeunes de différents secteurs d'activité (éducation, économie-emploi, santé et services sociaux, culture), ministère de l'Emploi et de la Solidarité, Mouvement Desjardins, Ville de Québec.

Participation : 750 jeunes lors de la consultation, 150 personnes au forum régional.

Thèmes : Les jeunes, la vie à l'école, la préparation et l'insertion au marché du travail, les moyens pour acquérir des compétences et de l'expérience, faire de la place aux jeunes, les moyens concrets pour créer des emplois, les valeurs et les styles de vie, l'accessibilité aux services de santé et aux services sociaux pour les jeunes et la promotion et la valorisation des arts.

LA DYNAMIQUE

L'idée d'un Forum sur le développement social proposée par le Conseil de la Santé et du bien-être a suscité l'intérêt des intervenants de la région de Québec. Le Conseil régional de concertation et de développement de Québec (CRCDQ) a initié les démarches préliminaires auprès d'acteurs importants dans la région, soit la Régie régionale de la santé et des services sociaux, le Secrétariat au développement des régions et le Regroupement des organismes communautaires de la région de Québec. Le choix d'inscrire un tel forum sous le thème de la jeunesse s'explique d'abord par une vision partagée des organisateurs et organisatrices de la démarche à l'effet que le développement social concerne d'abord la jeunesse, puisque les décisions prises maintenant conditionneront largement son avenir.

Le forum régional visait donc à permettre aux jeunes de définir leur vision du développement social, d'influencer les prises de décisions qui conditionneront leur avenir et d'améliorer leur image dans l'opinion publique. L'organisation de l'événement était sous la responsabilité d'un comité composé de jeunes provenant de différents secteurs d'activité. Le soutien professionnel et logistique était assuré par la Direction de la santé publique de Québec et le CRCDQ.

Au printemps 1997, une vaste consultation auprès de plus de 750 jeunes de différents milieux a permis de faire ressortir les principaux problèmes que rencontrent les jeunes et de dégager des propositions devant être soumises au forum régional. Huit thèmes appuyés par 103 pistes

d'action, dont 47 propositions du comité, ont été soumis à l'étude lors du forum régional. Ces thèmes concernaient la vie à l'école, la préparation et l'insertion au marché du travail, les moyens pour acquérir des compétences et de l'expérience, la place aux jeunes dans la société, les moyens concrets pour créer des emplois, les valeurs et les styles de vie, l'accessibilité aux services de santé et aux services sociaux ainsi que la promotion et la valorisation des arts.

Les participantes et participants réunis en ateliers ont alors été invités à débattre d'un thème, à examiner les pistes d'action proposées ou à en formuler de nouvelles. En plénière, on a identifié une piste prioritaire par thème.

Mentionnons que le Forum sur le développement social de Québec a été présenté simultanément et conjointement avec le Salon Action-Emploi-Jeunesse, auquel on avait ajouté des activités à caractère social, culturel et politique. Ainsi, il était par exemple possible de visiter des kiosques d'information sur les services destinés aux jeunes, d'assister à un concert rock et de prendre part à un débat avec de jeunes politiciens sous le thème : «Faut-il encore croire à la politique pour changer les choses?»

Abstraction faite de la consultation, les organisateurs et organisatrices du Forum sur le développement social de Québec considèrent que la participation des jeunes n'a pas été aussi importante que souhaitée (des 150 participants et participantes, une centaine étaient des jeunes), même si d'autres croient au contraire qu'on ne pouvait espérer mieux. À l'heure des bilans, les organisateurs et organisatrices constatent qu'ils n'ont pas toujours pu compter sur la collaboration des organisations intervenant auprès des jeunes. Il y a eu cependant d'heureuses exceptions. Par ailleurs, en dépit des efforts consentis pour les attirer au forum, les médias sont restés plutôt indifférents.

LES QUESTIONS SOULEVÉES ET LES PISTES PROPOSÉES

Favoriser le développement social de la région de Québec, cela signifie entre autres :

- ◆ tout mettre en oeuvre pour développer un sentiment d'appartenance à l'école;
- ◆ faciliter la transition école-milieu du travail;
- ◆ soutenir davantage les organismes communautaires dans le cadre d'une politique globale de prévention;
- ◆ valoriser les arts comme mode d'expression et de participation sociale.

Où en sommes-nous en matière de développement social?

En situant la question des jeunes au cœur du Forum sur le développement social de la région de Québec, le comité organisateur a évidemment donné une saveur particulière à cette question. La vaste consultation réalisée auprès de plus de 750 jeunes n'est certes pas étrangère au fait que le développement social semble, au premier regard du moins, concerner assez directement les différents problèmes que rencontrent les jeunes.

On constate cependant que deux trames de fond traversent les différents thèmes retenus par le comité organisateur suite à la consultation des jeunes de la région de Québec. D'une part, plusieurs thèmes posent plus ou moins directement la question de la place occupée par les jeunes dans la société québécoise d'aujourd'hui et, par conséquent, de leur participation sociale. Par exemple, c'est de cette façon que les jeunes ont spontanément abordé la réflexion sur le monde de l'éducation alors qu'ont été soulevées les questions relatives à la vie à l'école ainsi que celles des rapports enseignant-étudiant. De la même façon, la consultation a permis de mettre en évidence un questionnement relatif à la place des jeunes dans la société ainsi qu'aux valeurs et styles de vie.

D'autre part, on a questionné assez directement le rôle et l'intervention de différents acteurs sociaux dans leurs rapports avec les jeunes. Ainsi, on a soulevé la question de l'arrimage entre le monde de l'éducation et celui du travail lorsqu'on s'est interrogé sur le rôle que jouent l'école et l'entreprise dans les problèmes que rencontrent les jeunes sur le marché du travail. On a examiné, dans ce contexte, la préparation et l'insertion au marché du travail, les moyens qui sont actuellement mis en œuvre afin d'acquérir de la compétence et de l'expérience ainsi que les moyens concrets pour créer des «jobs». Dans le même ordre d'idée, on s'interroge sur l'accessibilité des services de santé et des services sociaux de même que sur la place que l'école réserve aux arts et aux démarches artistiques.

La participation sociale comme stratégie de renouvellement du développement social

Deux propositions prioritaires illustrent, à travers l'exemple du forum de Québec, comment la participation sociale constitue une stratégie de renouvellement du développement social. Par exemple, eu égard à la vie à l'école, la consultation a permis de constater à quel point la pauvreté du milieu est souvent pointée du doigt et qu'elle contribuerait même au décrochage scolaire. Se sentant concernés par cette situation, les jeunes de Québec souhaitent, conjointement avec les directions scolaires et le ministère de l'Éducation, que tout soit mis en œuvre afin de

développer le sentiment d'appartenance à l'école et ce, à tous les niveaux scolaires (du primaire à l'université) en mettant en place des mécanismes appropriés (reconnaissance des conseils étudiants) pour favoriser les communications entre les jeunes, les parents, les professeurs, le personnel non enseignant et la direction.

Par ailleurs, les jeunes ont besoin de se regrouper afin de prendre position sur différents enjeux et pour se faire entendre. Ainsi les participants et participantes au forum de Québec souhaitent la *mise en place d'un regroupement régional jeunesse décisionnel, représentatif des initiatives jeunesse de regroupement et de représentation des jeunes, en lien avec les organismes existants. Ce regroupement devrait être reconnu par le milieu.* Les jeunes eux-mêmes et les municipalités devraient être imputables de la mise en place de ce regroupement.

Vers un nouveau partage des pouvoirs et des responsabilités entre les acteurs

La consultation auprès des jeunes de la région de Québec laisse clairement voir l'importance de la question de l'emploi et de l'insertion sur le marché du travail. Elle laisse aussi transpirer un certain doute sur la capacité de notre société de relancer l'emploi, en particulier pour les jeunes. Dans ce contexte, une large part de la réflexion concernant le partage des responsabilités entre les acteurs porte sur les moyens de favoriser l'emploi des jeunes. On suggère notamment :

de stimuler le démarrage de petites entreprises procurant des emplois ponctuels aux étudiants et étudiantes en leur permettant de développer des habiletés; de faire en sorte que les programmes scolaires comportent des apprentissages pratiques relativement à la réalité du marché du travail, plus spécifiquement sur les attentes des employeurs et les habiletés de plus en plus complexes qui sont requises;

d'assurer la continuité des emplois et d'intégrer les divers programmes de soutien à la création d'emplois et d'entreprises dans une perspective de complémentarité, de diffusion accrue de l'information sur les divers programmes d'aide et les divers modèles de développement, dont les modèles coopératif et d'économie sociale; et de *mettre en œuvre un programme de création d'emplois jeunesse (discrimination positive) avec la participation des fonds existants, soit les fonds gouvernementaux et privés de capital de risque*. L'imputabilité de ces différentes mesures porte évidemment sur les principaux acteurs de la société québécoise.

Les suivis à donner à la démarche du Forum sur le développement social

L'ensemble de différentes pistes retenues par le forum de Québec doit être repris dans le cadre d'un *Plan d'action des jeunes de la région de Québec*, dont la mise en œuvre est assumée par le comité de suivi. Ce comité est formé d'autant de jeunes que de décideurs. Les jeunes proviennent de différents secteurs et les décideurs appartiennent aux milieux des affaires, aux syndicats ou à l'administration publique (Santé et Services sociaux, Éducation, Culture, Emploi et Solidarité). Ce comité doit rendre compte publiquement de l'état d'avancement des travaux (juin 1998), et s'occupe également de la liaison avec le forum national.

MAURICIE (04)

Forum régional : Grand-Mère, le 10 décembre 1997.

Organismes parrains : Conseil régional de concertation et de développement, Régie régionale de la santé et des services sociaux.

Organismes associés : Direction des Ressources humaines Canada, ministère de l'Emploi et la Solidarité, Conseil du statut de la femme, Table de concertation jeunesse, Centre de bénévolat de Trois-Rivières, ministère de l'Éducation, Table de concertation des groupes de femmes, CLSC des Forges, Université du Québec à Trois-Rivières, Communication-Québec, Société québécoise du développement de la main-d'oeuvre.

Participation : 300 personnes.

Thèmes : La pauvreté, la socialisation, la violence, le chômage, l'enfance et la vieillesse.

LA DYNAMIQUE

C'est avec grand intérêt qu'a été accueillie en Mauricie la proposition du Conseil de la santé et du bien-être invitant la Régie régionale et le Conseil régional de développement (CRD) à une réflexion sur le développement social. Ces deux organismes ont enclenché, après avoir consulté des partenaires provenant de plusieurs horizons (éducation, affaires, communications, communautaire, jeunesse), une première démarche sur la question des jeunes en Mauricie qui, à l'instar de tous les jeunes du Québec, évoluent dans des conditions de plus en plus difficiles.

Dans un premier temps, cette démarche régionale a d'abord voulu soutenir des projets s'adressant aux jeunes. On souhaitait donc mettre sur pied une coopérative ou, encore, lancer un projet d'aménagement du territoire ou de développement communautaire dans chacun des cinq territoires composant la région.

Cette volonté s'est cependant heurtée aux difficultés propres à une intervention intersectorielle. Elle a eu pour effet de contraindre les organisateurs et les organisatrices de cet événement à modifier légèrement leur projet initial. Ils ont décidé alors d'élargir le cadre des discussions sur le développement social, notamment en invitant un ensemble plus vaste de personnes à y participer, et ils ont choisi de tenir une journée de sensibilisation et d'échange sur le développement social.

C'est ainsi que se tenait à Grand-Mère, le 10 décembre 1997, un événement régional réunissant près de 300 personnes. À cette occasion, les participantes et participants ont d'abord identifié les principaux problèmes qui entravent, selon eux, le développement de leur région. Puis, en atelier

de travail, ils ont proposé des moyens concrets de favoriser une plus grande participation sociale dans les communautés locales ainsi que des moyens d'action en matière de développement social.

LES QUESTIONS SOULEVÉES ET LES PISTES PROPOSÉES

Favoriser le développement social en Mauricie, cela signifie entre autres :

- ◆ faire en sorte que les problèmes sociaux soient dorénavant envisagés sous l'angle du territoire d'appartenance des personnes;
- ◆ favoriser les relations intergénérationnelles.

Où en sommes-nous en matière de développement social?

Les préoccupations exprimées à l'égard de l'une ou l'autre des questions débattues par les participants et participantes à cette journée de sensibilisation permettent de cerner certains paramètres de la conception du développement social qui est propre à la Mauricie.

Ainsi, la participation sociale apparaît comme une condition importante du développement social. En conséquence, on s'intéresse évidemment aux principaux problèmes de participation sociale qui touchent la région en évoquant les différentes formes que prend l'exclusion sociale. On retient des échanges qui ont eu lieu que cette dernière peut être causée par des facteurs multiples. D'une part, elle peut être étroitement associée à des caractéristiques individuelles. C'est le cas des personnes handicapées et des personnes âgées en maison d'hébergement et qui se retrouvent souvent exclues de la société alors qu'elles pourraient y être plus impliquées. Il en va de même pour les personnes confrontées à l'analphabétisme. Par ailleurs, l'insuffisance de services publics peut aussi contraindre certains individus à l'exclusion sociale. Tel est le cas pour la relative absence de transport en commun dans la région de la Mauricie. Finalement, certaines interventions ont pour effet de déresponsabiliser les personnes auxquelles elles s'adressent, ce qui a une incidence néfaste sur leur participation sociale. C'est notamment le cas de l'intervention auprès des personnes pauvres.

Les participants et participantes à la journée de sensibilisation sur le développement social de la Mauricie ne s'intéressent pas qu'aux différents problèmes liés à la participation sociale. On aborde aussi cette dernière sous un angle plus positif alors qu'on recherche des moyens susceptibles de la favoriser et, par conséquent, d'assurer une plus grande intégration sociale. L'intégration en emploi apparaît donc comme un moyen privilégié afin de favoriser le développement social.

D'autre part, la question du développement social ne peut être abordée, dans le cadre de cet événement régional du moins, sans référer à la circulation de l'information. Ainsi peut-on comprendre qu'à l'exclusion des individus correspond une autre forme d'exclusion, touchant les différentes organisations cette fois, et qui est causée par une circulation de l'information défaillante. D'un côté, on déplore l'esprit de clocher dont font preuve plusieurs organisations et, d'un autre, on suggère, de manière à contrer cette circulation de l'information insuffisante, de

s'assurer que les préoccupations pour le développement social se retrouvent exprimées partout où elles doivent l'être.

La participations sociale comme stratégie de renouvellement du développement social

Plusieurs interventions faites dans le cadre de cette journée de sensibilisation visent à circonscrire un problème de participation sociale chez les jeunes. Devant l'absence d'implication de ces derniers, on propose notamment de faire en sorte que les personnes âgées entrent davantage en contact avec eux. Non seulement cela permettrait-il d'impliquer davantage les personnes âgées, mais ces relations intergénérationnelles permettraient aussi de récupérer leur expertise et d'en faire profiter les jeunes.

De plus, on doit trouver des moyens de favoriser le développement d'emplois durables en région de manière à ce qu'une portion plus importante de la population puisse participer socialement. Différents moyens sont proposés à cet égard : un programme de retraite progressive, la réduction du temps supplémentaire, l'élimination du travail au noir, un meilleur arrimage entre la formation et les besoins des entreprises et une meilleure implication du monde municipal figurent en tête de cette liste.

Tel que mentionné auparavant, le problème de la participation sociale ne concerne pas uniquement les individus. Au niveau des organisations intervenant en matière de développement social, on doit faire en sorte que le secteur communautaire occupe une place plus importante. Il devrait, par exemple, être impliqué davantage dans les CLE. D'autre part, on devrait assurer un financement plus adéquat aux organismes communautaires dont l'intervention contribue au développement social.

Vers un nouveau partage des pouvoirs et des responsabilités entre les acteurs

La perspective adoptée en matière de partage des pouvoirs et des responsabilités entre les acteurs ne renvoie pas directement au partage existant entre les différents niveaux d'intervention. Elle est davantage concernée par un partage «horizontal» des rôles que les différents acteurs sont susceptibles de jouer. Aucune proposition n'illustre mieux ce fait que celle de la MRC Haute-Mauricie selon laquelle les problèmes devraient dorénavant être envisagés sous l'angle du territoire d'appartenance des personnes concernées plutôt que sous l'angle des organismes et des institutions chargés de trouver une solution à ces problèmes. Dans ce contexte, on considère que le problème du chômage ne peut demeurer exclusivement la responsabilité de la Direction des ressources humaines Canada ou l'aide sociale celle du ministère de l'Emploi et de la Solidarité. Il faudrait plutôt envisager ces problèmes comme s'ils touchaient la MRC ou la région d'appartenance des individus qui y sont confrontés.

Par ailleurs on suggère de mettre en place un mécanisme de concertation entre le milieu des affaires et les organisations et institutions intervenant en matière de développement social. Ce mécanisme pourrait notamment faciliter un meilleur arrimage entre les besoins de l'entreprise et

la formation dispensée. Malgré ce souhait, plusieurs participants et participantes à cet événement régional déplorent le peu de participation du monde des affaires.

Finalement, on souhaite aussi que les CLD jouent un rôle plus important en matière de développement social. À cet égard, on suggère qu'ils embauchent un agent de développement social afin de situer ce dernier au cœur de leur intervention.

Les suivis à donner à la démarche du Forum sur le développement social

Les participantes et les participants au forum de la Mauricie insistent sur l'importance de poursuivre la démarche de réflexion initiée sur le développement social. Ils notent cependant la difficulté relative au choix d'un leader régional qui pourrait assumer la responsabilité du dossier.

Par ailleurs, force est d'admettre que cet événement régional ne suffira pas à transformer les pratiques des différents acteurs du développement social. Dans ce contexte, le projet de convoquer quelques acteurs ayant participé à la rencontre de Grand-Mère à un exercice de suivi de cet événement régional prend tout son sens. Plus précisément, une invitation leur sera adressée afin qu'ils puissent examiner, dans le secteur de la santé et des services sociaux, les impacts éventuels des grandes orientations de la Régie régionale, et ce, à la lumière du développement social. Cette démarche conduite au printemps (1998) vise à confronter les orientations et les stratégies en matière de santé et de services sociaux aux préoccupations de l'ensemble des acteurs de la région. Sous la forme de rencontres dans chacun des territoires de MRC de la région. Cette demande fut précédée, en mars (1998), d'une rencontre avec quelques partenaires de la Régie régionale qui siègent au CRDM.

ESTRIE (05)

«*AGIR SOLIDAIREMENT EN ESTRIE*»

Forum régional : Sherbrooke, le 22 novembre 1997.

Forums locaux : Dans les MRC d'Asbestos, le 4 octobre 1997, de Coaticook, le 20 septembre 1997, du Granit, le 27 septembre 1997, du Haut-Saint-François, le 20 septembre 1997, de Memphrémagog, le 4 octobre 1997, de Sherbrooke, le 4 octobre 1997, de Val Saint-François, le 26 septembre 1997.

Organismes parrains : Conseil régional de développement de l'Estrie, Régie régionale de la santé et des services sociaux, Comité d'orientation multisectoriel, Corporations de développement communautaire, CLSC et MRC.

Organismes associés : Archevêché de Sherbrooke, Cégep de Sherbrooke, Commission scolaire catholique de Sherbrooke, Communication-Québec, Conseil du statut de la femme, Direction des ressources humaines Canada, Fédération des caisses populaires de l'Estrie, ministère de l'Emploi et de la Solidarité, Regroupement des organismes communautaires, Société québécoise de développement de la main-d'œuvre, Sherbrooke, Ville en santé, Université de Sherbrooke.

Participation : 1 500 personnes.

Thèmes : Pauvreté, violence, enfance-jeunesse, emploi, vieillissement.

LA DYNAMIQUE

C'est en novembre 1996, sous l'égide du Conseil régional de développement de l'Estrie, que fut constitué le comité d'orientation responsable de la mise en branle d'un forum régional sur le développement social. Ce comité a reçu le mandat de tirer de ce processus les éléments nécessaires à une planification stratégique régionale concernant le développement social. Soucieux de répondre aux objectifs de mobilisation et de participation populaire, le comité d'orientation propose de faire précéder le forum régional par des démarches plutôt locales.

Les MRC sont invitées à réaliser un forum dans leur territoire. Les sept (7) MRC ont répondu à l'appel et ont assumé le leadership et le support logistique de l'organisation, les CLSC et les organismes communautaires prenant le relais sur le plan du contenu. La Direction de la santé publique de l'Estrie a fourni à chaque MRC les données permettant de brosser un portrait de son territoire selon chacun des thèmes.

Les forums locaux, quelquefois précédés de rencontres thématiques préparatoires, ont réuni entre 200 et 300 personnes. Les participants et participantes étaient invités à identifier tout d'abord les forces et les faiblesses dans leur territoire puis à proposer une piste d'action prioritaire, pour

chacun des thèmes soumis au débat. À noter que les MRC de Coaticook et du Haut-Saint-François ont profité de l'occasion pour tenir un forum socio-économique.

Un comité technique issu du comité d'orientation était chargé de faire les liens entre les forums locaux et le forum régional. Il a préparé la synthèse des problématiques et des pistes débattues dans les forums locaux et l'a soumise aux responsables de la démarche dans les MRC pour fin de validation.

Le forum régional réunissait des délégués des MRC et des observateurs et observatrices. On y a accordé une place importante à la présentation des résultats des démarches locales, ce qui a permis de relever les similitudes et aussi les particularités et les différences entre les territoires, par exemple entre les MRC rurales et urbaines. Après ces constats, le défi qui attendait les participantes et participants était de faire le point sur les priorités. Par où commencer? Et qu'est-ce qui relève des paliers local, régional et national?

La question des suites à donner aux forums a été au cœur des préoccupations dès le début de la démarche. Ainsi, un comité de suivi a été élu dans chacune des MRC et, dans certaines, on a établi un plan d'action identifiant mandats et responsables. Le Conseil régional de développement a, quant à lui, résolu *d'approuver l'ajout de l'axe de développement social, ainsi que les priorités qui découlent du forum régional, à la planification stratégique régionale 1998-2001 du CRD-Estrie et la formation d'une commission pour soutenir le développement de cet axe*. Il est prévu que les comités locaux délèguent un représentant ou une représentante à cette commission. Enfin, on doit proposer un plan d'action régional en mai 1998.

On peut sans conteste qualifier le forum estrien de succès au plan de la participation. Qu'on ait beaucoup misé sur la base — et non seulement sur les «intervenants» — n'est pas étranger à ce succès. On a toutefois constaté la faible représentation de l'entreprise privée dans tout le processus, tant à l'échelle locale que régionale.

La majorité des participants et participantes aux forums locaux ont déploré l'absence du milieu économique et des hommes d'affaires à toute cette démarche. (...) D'ailleurs à la fin de la journée du forum régional, un homme d'affaires de la MRC du Granit faisait remarquer aux 221 participants et participantes que cinq personnes seulement représentaient le monde des affaires.

Dans certaines MRC, on a également noté l'absence du milieu de l'éducation. En revanche,

au terme de la démarche — que ce soit au niveau local ou régional —, la plupart des organisateurs et organisatrices ont constaté qu'ils étaient réunis autour d'une même table pour la première fois. (...) Plusieurs s'entendent pour dire que cette démarche a initié l'intersectorialité dans leur milieu et certains avouent avoir créé des liens importants entre leurs organisations respectives. La Corporation de développement communautaire de Memphrémagog mentionnait qu'avant d'instituer quoi que ce soit, elle se faisait dorénavant un devoir de consulter le CLSC.

Selon les organisateurs et organisatrices de l'événement, le fait d'avoir stipulé dès le départ que les résultats du Forum sur le développement social seraient inscrits dans la planification stratégique régionale est apparu, aux yeux de plusieurs, comme un gage que l'entreprise ne serait

pas sans lendemain. Cela a pu vaincre les résistances de ceux et celles qui n'y voyaient qu'une autre *consultation d'en-haut pour se donner bonne conscience*. L'implication du CRD a par ailleurs contribué à la crédibilité de toute la démarche.

Enfin, il faut souligner — car c'est plutôt rare — que les forums sur le développement social en Estrie ont bénéficié d'une très bonne couverture médiatique, notamment par La Tribune et les hebdomadaires régionaux. Il serait souhaitable que la préoccupation des médias envers le développement social se maintienne au-delà du Forum.

LES QUESTIONS SOULEVÉES ET LES PISTES PROPOSÉES

Favoriser le développement social en Estrie, cela signifie entre autres :

- ◆ amener les différents acteurs du développement (écoles, églises, municipalités, entreprises, groupes communautaires) à travailler de concert au niveau local ;
- ◆ resserrer les liens entre les maisons d'enseignement et les entreprises afin d'avoir accès à des programmes de formation adaptés aux besoins du milieu ;
- ◆ lutter contre l'isolement mais aussi contre l'individualisme et l'indifférence en créant des lieux d'échanges où l'on pourra mettre en rapport les besoins et les solutions et tirer profit de la débrouillardise.

Où en sommes-nous en matière de développement social?

Au forum régional comme lors des forums tenus dans les MRC, les thèmes examinés ont été la pauvreté, la violence, l'enfance-jeunesse, l'emploi et le vieillissement. On y a aussi inclus la famille, les valeurs, la formation et le développement local. De façon générale, on déplore l'ampleur qu'a prise la pauvreté. Les chiffres sur l'exode des jeunes et le vieillissement de la population ouvrent des perspectives qui inquiètent, surtout en milieu rural. Par ailleurs, lors du forum régional, il a été demandé d'apporter une attention particulière aux problèmes éprouvés par les femmes et à l'intégration des personnes handicapées. Quelques constats :

Pauvreté. Certains considèrent qu'on connaît encore mal les facettes et les impacts de la pauvreté. On note la présence, suffisante semble-t-il, d'organismes qui œuvrent à réduire la pauvreté et l'existence de programmes fondés sur l'implication des personnes concernées, mais les ressources feraient défaut. Une bonne partie des personnes appauvries et exclues sont difficilement rejoignables. On déplore l'absence de transport en commun, ainsi que l'individualisme et la désintégration des réseaux de sociabilité qui créent des problèmes de communication.

Violence. On estime que beaucoup de chemin a été parcouru depuis quelques décennies ; on dénonce davantage et on tolère moins la violence. En parallèle, on considère toutefois que la violence est banalisée dans les sports et les médias. Il existe des ressources tels des programmes de prévention et d'aide aux victimes, mais pas partout. Par ailleurs, il semble que la justice soit plus encline à la coercition qu'à la réadaptation lorsqu'il s'agit des hommes violents. En outre,

dans les milieux où tous se connaissent, il est plus gênant de consulter en cas de violence dans la famille, et plus embêtant de faire des signalements.

Enfance-jeunesse. On considère que les parents sont peu appuyés pour remplir leur rôle, lequel n'est pas assez valorisé socialement. Les enfants et les jeunes semblent trop souvent perçus comme un poids plutôt que comme une richesse. On estime que les jeunes en général sont peu mis à contribution dans leur milieu, ce qui compromet la relève. On signale à cet effet que les occasions et les lieux pour socialiser sont rares en milieu rural, presque exclusivement axés sur les sports. À cela s'ajoute l'absence de transport en commun dans certains milieux. En contrepartie, plusieurs s'interrogent sur la volonté des jeunes de s'impliquer socialement.

Emploi. L'intégration par l'emploi n'est pas facile lorsqu'il y a peu d'emplois disponibles et que ceux-ci sont peu rémunérateurs. On pointe également un taux d'activité plutôt faible, une scolarité peu élevée en moyenne qui serait liée d'ailleurs à l'absence de «culture de formation», un manque de vision de ce que devrait être le développement. Le constat en milieu rural est que l'économie locale est peu diversifiée et que les emplois existants demandent peu de qualifications, ce qui piège souvent ceux et celles qui les occupent et peut inciter au décrochage scolaire chez les jeunes. On remarque que plus de la moitié de ces jeunes ne termine pas le secondaire dans certaines MRC. En contrepartie, il manque de main-d'œuvre qualifiée. Les attentes des employeurs quant aux attitudes et comportements recherchés autant qu'à la formation requise, sont peu connues, particulièrement chez les jeunes, ce qui complique pour plusieurs l'entrée sur le marché du travail.

Vieillessement. On évalue que le niveau de participation des aînés au sein des organisations qui leur sont propres est satisfaisant, mais il semblerait qu'il soit plus faible dans les autres organisations. On trouve que les jeunes et les aînés ne se fréquentent pas beaucoup et qu'il y a peu ou pas d'activités intergénérationnelles qui permettraient la transmission du savoir et de l'héritage culturel. En plus des problèmes de transport, on pointe l'individualisme, la perte de l'esprit de famille, le climat de méfiance ou d'indifférence.

La participation sociale comme stratégie de renouvellement du développement social

Selon les participantes et participants à un forum local, les principales conditions de la participation sociale sont : des ressources financières (sécurité économique permettant d'avoir accès au lieux de participation, transport, service de garde, etc.), des occasions ou des lieux pour participer (au travail, à l'école, etc.), la possibilité de remplir un rôle de qualité (une participation profitable et nécessaire, c'est-à-dire qui répond à un besoin et «donne quelque chose»), la reconnaissance et le sentiment d'appartenance (la participation est reconnue, valorisée et encouragée dans la communauté) et, enfin, du soutien et de l'accompagnement sur les plans organisationnel, technique et financier, pour en assurer la continuité.

Pauvreté. On considère qu'il faut lutter contre les préjugés et concevoir des interventions plus adaptées. On propose entre autres la mise sur pied d'instances où les organismes qui interviennent auprès des personnes appauvries pourront se concerter. En regard de la méconnaissance répandue des ressources existantes, on suggère d'innover dans la promotion et l'accessibilité des services. On doit créer des lieux de rencontre pour échanger, mettre en lien besoins et solutions et tirer

profit de la débrouillardise, revoir les mesures de redistribution de la richesse et créer des ressources de réinsertion.

Jeunes. On suggère de regrouper et de concerter les ressources qui s'adressent aux jeunes familles ; on croit nécessaire d'instaurer une politique familiale à l'échelle locale. Pour favoriser la rétention des jeunes, on propose de mettre sur pied des comités de jeunes (dans les municipalités et la MRC), soutenir leur volonté de s'organiser eux-mêmes, leur donner des responsabilités et miser sur les loisirs comme outils d'intervention auprès d'eux.

Emploi. La question d'une formation adaptée et accessible a beaucoup retenu l'attention. On a également suggéré de miser sur l'économie sociale.

Viellissement. On suggère d'organiser des activités intergénérationnelles pour favoriser la communication et la transmission de l'héritage culturel, d'instaurer des programmes de mentorat afin de mettre à profit l'expérience et les connaissances des aînés.

Vers un nouveau partage des pouvoirs et des responsabilités entre les acteurs

Il nous apparaît évident que le développement social est une responsabilité de l'individu, de la collectivité et de l'État qui doit reposer sur une vision partagée par l'ensemble de tous ces acteurs afin que chaque citoyen et citoyenne puisse participer significativement à la vie sociale de sa communauté (tiré du compte rendu du forum régional). À cet égard, les mots-clés qui sont apparus le plus souvent sont : décentralisation, responsabilisation, collaboration, concertation, soutien et ressources nécessaires aux groupes existants et surtout dénormalisation (rapport synthèse).

On souligne le besoin d'un leadership local et d'une concertation à développer entre les différents acteurs locaux du développement : écoles, municipalités, églises, groupes sociaux et communautaires, entreprises, etc. Par exemple, il est important de pouvoir compter sur des programmes d'employabilité et de formation adaptés aux besoins du milieu ; cependant, cela dépend de la collaboration de beaucoup d'acteurs. Plusieurs s'interrogent entre autres sur la volonté des entreprises de remplir un rôle à cet égard : voudront-elles et pourront-elles assumer des responsabilités sociales envers leurs employés? Les grandes entreprises le font habituellement, mais il reste beaucoup de chemin à faire du côté des petites entreprises. Par ailleurs, dans quelle mesure les individus se sentent-ils partie prenante dans l'amélioration de leur sort?

Développement local. *De façon très significative, il ressort des discussions du forum que le développement social de notre collectivité (plans économique, social et culturel) passe irrémédiablement par la stratégie du développement local. (MRC de Coaticook). Les autres forums locaux de l'Estrie semblent avoir appliqué le même principe : pour tous les thèmes examinés, on a d'abord cherché des solutions locales aux problèmes soulevés, en faisant appel à des intervenantes et intervenants au niveau municipal ou à celui de la MRC.*

Décentralisation. La décentralisation dont on parle n'est pas seulement un mouvement du national vers le régional ou du régional vers le local. Dans les MRC rurales, les résidents des

petites municipalités trouvent aussi que le chef-lieu accapare beaucoup de services. Parmi les trois grandes pistes de solution de la MRC de Memphrémagog, on retrouve : *décentraliser vers les quartiers et les petites localités.*

Dénormalisation. *Il est (...) primordial de dénormaliser toute la question des programmes et subventions afin que les organismes communautaires et la clientèle puissent s'y retrouver. La compétition devrait faire place à la collaboration entre certaines organisations ou organismes communautaires et même entre certains ministères. L'intersectorialité ministérielle permettrait, lors de l'attribution de nouvelles ressources ou de nouveaux programmes, une meilleure distribution des fonds.*

Consolidation. *Nous avons déjà sur le territoire plusieurs organismes pour répondre aux besoins du milieu; il suffit parfois d'ajuster les plans d'action et d'établir une certaine concertation entre les organismes en place afin d'éviter les dédoublements. Il faudrait éviter la mise en place de nouveaux organismes sur le territoire (Madame M.-P. Royer, Conseil des maires de la MRC du Granit). S'il est un constat qui semble partagé par beaucoup d'autres intervenants, c'est que les structures de services (réseau d'établissements publics ou organismes privés) sont en nombre suffisant dans la plupart des cas. En revanche, les organismes manquent de moyens pour remplir leur rôle convenablement et ceux dont les missions sont proches n'agissent pas toujours de façon coordonnée. La «consolidation» et la concertation sont à l'ordre du jour.*

Les suivis à donner à la démarche du Forum sur le développement social

Un ou des comités de suivi ont été formés dans chacun des territoires de MRC. Il est prévu que le Conseil régional de développement ajoute un axe de développement social à la planification stratégique régionale en intégrant les objectifs et les pistes d'action identifiés lors du forum régional. Dans cette perspective,

il est nécessaire d'arrimer tout ce qui existe comme ressource afin d'éviter toute démarche parallèle. Il est évident que certains organismes ou certaines organisations s'occupent déjà de pistes d'action qui ont été priorisées lors du forum régional. Il est nécessaire de faire l'inventaire de ces ressources et de les asseoir à une même table afin de les arrimer et de concentrer les efforts en fonction des priorités qui ont été identifiées lors du forum. (...) De plus, il est souhaitable pour les régions que les gestionnaires de fonds tels que le Fonds de lutte à la pauvreté, l'économie sociale, etc. s'associent à notre démarche afin d'accorder les ressources aux priorités identifiées.

ÎLE DE MONTRÉAL (06)

«*MISER SUR TOUS NOS DYNAMISMES*»

Forum régional : Montréal, les 5 décembre 1997, et 3 et 4 avril 1998.

Forums locaux : Villeray, les 8 et 22 octobre ainsi que les 11 et 29 novembre 1997; Saint-Michel, le 19 novembre 1997; Mercier-Est, le 29 novembre 1997; Hochelaga-Maisonneuve, le 26 novembre 1997; Mercier-Ouest, le 15 novembre 1997; Bordeaux-Cartierville, le 29 novembre 1997; Rivière-des-Prairies, le 4 octobre 1997; Pointe-aux-Trembles, le 18 novembre 1997; Plateau Mont-Royal/Saint-Louis/Mile-End, le 27 novembre 1997; Centre-Sud, le 24 novembre 1997; Côte-des-Neiges, le 24 novembre 1997; Ahuntsic, le 27 novembre 1997, Saint-Henri, le 10 novembre 1997; Petite-Patrie, le 3 novembre 1997; Saint-Laurent, le 21 novembre 1997; Verdun, le 4 juin 1997; et Lasalle/Lachine/Saint-Pierre, le 21 novembre 1997.

Organismes associés : Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans la santé et les services sociaux, Alliance des associations de services à l'emploi, Archevêché de Montréal, ministère des Affaires municipales-Bureau régional de Montréal; Centraide, Les Centres jeunesse de Montréal, Centre Saint-Pierre, Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Conférence des maires de la Banlieue, Conseil Central de Montréal-CSN, Conseil des travailleuses et travailleurs de Montréal-FTQ, Conseil du statut de la femme, Conseil scolaire de l'Île de Montréal, Conseil régional de développement de l'Île de Montréal, Communauté urbaine de Montréal, Forum des citoyens aînés de Montréal, ministère de la Métropole-Direction de Montréal, Office des personnes handicapées du Québec, Office municipal d'habitation de Montréal, Régie régionale de la santé et des services sociaux-Montréal Centre, Regroupement des CLSC, région de Montréal, Regroupement des collèges du Montréal métropolitain, Regroupement des centres de la petite enfance du Montréal métropolitain, Regroupement intersectoriel des organismes communautaires, Regroupement des coopératrices et coopérateurs du travail, Réseau financier de Montréal, Santé-Canada, Société Saint-Vincent-de-Paul, Emploi-Québec, Table de concertation des organismes de Montréal au service des réfugiés, Table de concertation sur la faim du Montréal métropolitain, Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire, Université de Montréal, Ville de Montréal, YMCA de Montréal.

Participation : plus de 2 000 personnes.

Thèmes : L'appauvrissement, les besoins essentiels, l'intégration et la participation sociale et culturelle, l'intégration au travail et la solidarité sociale sur le territoire métropolitain.

LA DYNAMIQUE

Afin d'amorcer l'organisation du forum régional sur le développement social, le Conseil régional de développement de l'Île de Montréal a d'abord rassemblé un imposant groupe de partenaires concernés par le développement social. À elle seule, la liste des partenaires associés à cette démarche devrait convaincre quiconque de la vitalité et de l'ampleur de cette dernière. Cependant, c'est seulement à la lumière de la démarche sur laquelle ces partenaires se sont entendus qu'il est possible de porter un jugement éclairé sur son contenu.

Ils ont choisi, dans un premier temps, de s'entendre sur une définition commune du développement social laquelle se lit comme suit :

le développement social fait référence au renforcement des conditions qui permettent à chaque personne de développer pleinement ses potentiels, de participer pleinement à l'activité sociale et de tirer sa juste part de l'enrichissement collectif tout en y contribuant. C'est aussi l'ensemble des moyens que se donne une collectivité pour progresser et donner aux personnes qui la composent, comme individu ou comme citoyen, un pouvoir d'action et de décision (empowerment). Le développement doit s'appuyer sur un État qui joue un rôle de régulateur et de distributeur de la richesse sociale. Les composantes économiques, culturelles, sociales et politiques interagissent de façon dynamique pour stimuler le développement social.

Le Forum sur le développement social de l'Île de Montréal s'est déroulé en quatre temps. Du printemps à l'automne 1997, on a mené une réflexion sur cinq thèmes principaux : l'appauvrissement, les besoins essentiels, l'intégration et la participation sociale et culturelle, l'intégration au travail de même que la solidarité sociale sur le territoire métropolitain. Pour chacun de ceux-ci, un portrait de situation visant à mettre en lumière la situation du développement social sur l'Île de Montréal a été préparé. Non seulement ces portraits de situation contenaient-ils des données statistiques, mais la situation particulière de Montréal y était analysée dans le détail. Telle était la première étape du Forum sur le développement social de l'Île de Montréal.

La seconde étape, concomitante à la première, a été marquée par la tenue de 17 forums locaux où il a été largement démontré que *les partenaires locaux souhaitent être associés à toutes les étapes allant de l'élaboration jusqu'à la réalisation du plan stratégique régional*. Un document présentant la synthèse de ces forums locaux a été préparé de manière à rendre compte de la teneur des échanges qui s'y sont déroulés.

Lors de la troisième étape, en décembre 1997, 200 représentants du groupe des partenaires et des délégués des forums locaux ont eu l'occasion de partager un diagnostic sur le développement social de l'Île de Montréal. C'est à partir des cinq thèmes qui avaient été préalablement retenus qu'ils ont formulé, en termes d'enjeux, leurs principales préoccupations. On trouvera la liste commentée de ces enjeux dans la prochaine section consacrée à la question «où en sommes-nous en matière de développement social?»

Les 3 et 4 avril 1998 avait lieu la quatrième et dernière étape de cette démarche, à savoir le forum régional à proprement parler. À la lumière des huit enjeux retenus, les participantes et les

participants à cet événement ont contribué à définir et à préciser les orientations et les stratégies d'actions prioritaires. Au terme de cette rencontre, le groupe des partenaires dispose maintenant de la matière première pour rédiger le plan stratégique et donner forme à leur engagement en matière de développement social.

LES QUESTIONS SOULEVÉES ET LES PISTES PROPOSÉES

Où en sommes-nous en matière de développement social?

On pourrait certes s'inspirer des états de situation qui ont été préparés pour chacun des thèmes retenus pour se faire une meilleure idée de la manière dont l'Île de Montréal conçoit la question du développement social. De cette manière, on soulignerait probablement, au chapitre de la pauvreté par exemple, que la situation de l'Île de Montréal est légèrement différente de celle des autres régions. D'une part,

la restructuration de l'économie montréalaise marquée par la contraction des secteurs anciens (transport, industrie manufacturière) à forte intensité de main-d'oeuvre non spécialisée signifie la marginalisation sans retour d'un grand nombre de nos concitoyens. Il n'est peut-être pas tout à fait juste d'affirmer sans nuance que Montréal (la ville, l'île, la région à petite ou à grande couronne?) s'appauvrit. Mais la perte nette d'emplois que l'on observe sur l'Île de Montréal ainsi que l'augmentation considérable depuis 1989 du nombre de personnes qui dépendent de la sécurité du revenu (la plupart d'entre elles à long terme) nous indiquent que les conditions de vie se sont dégradées pour une part importante de nos concitoyens.

De plus, il faut reconnaître l'ampleur et la gravité du problème de la pauvreté sur le territoire métropolitain en raison

des mouvements de population qui ont tendance à accentuer l'importance relative des groupes plus démunis ou avec des besoins spéciaux. D'une part, un grand nombre de ménages aisés ont quitté l'Île pour la banlieue et si la population s'est maintenue, c'est largement par l'effet des immigrants et des réfugiés qui, au moins dans les premières années de leur implantation, sont souvent socio-économiquement défavorisés. D'autre part, la présence de services spécialisés de toutes natures attire à Montréal une population venue d'ailleurs au Québec avec des besoins auxquels leur région ne peut répondre adéquatement.

Toutefois, c'est surtout en s'appuyant sur les huit enjeux retenus par les participantes et les participants du forum de l'Île de Montréal que l'on perçoit mieux la vision du développement social propre à cette région. Prenons d'abord acte d'un mouvement de fond traversant l'ensemble de cette démarche régionale : pour les participantes et les participants à ce forum, le développement social passe par le renforcement et la reconnaissance de l'action au niveau local. C'est pourquoi il faut assurer le développement de la démocratie et de la synergie locales. Parallèlement à ce mouvement de reconnaissance du niveau local comme l'axe principal du

développement social, on constate une volonté d'assurer une reconnaissance et un soutien au secteur communautaire car

le travail des groupes communautaires permet de développer des savoir-faire qui doivent être reconnus et soutenus. Que ce soit dans les champs de l'insertion sociale ou professionnelle, de l'éducation populaire, du logement, de la violence conjugale, des compétences se construisent par l'analyse des problèmes, la mise en place de solutions et la prise de parole.

Ces deux premiers enjeux laissent transparaître une ligne de force de ce forum : sur l'Île de Montréal, les organismes communautaires doivent occuper une place importante au niveau local, qui représente le principal axe du développement social.

La reconnaissance du niveau local doit s'accompagner aussi de la réaffirmation et de l'actualisation du rôle majeur de l'État afin d'assurer le respect des droits fondamentaux pour tous et toutes. De la même manière, on doit aussi assurer le maintien et le développement de l'emploi dans la région et un arrimage du développement économique et du développement social. On peut comprendre par là que le développement social passe par une participation accrue au marché du travail et cette dernière est associée à une implication renouvelée du secteur privé.

Par ailleurs, le développement social nécessite aussi certaines actions et certaines interventions visant à mieux outiller les individus pour faire face à la réalité. C'est pourquoi on insiste sur l'importance de promouvoir une éducation de qualité et une formation qualifiante accessible à tous et à toutes, par des pratiques pédagogiques et administratives adaptées et sur l'amélioration de la santé et du bien-être des Montréalais et Montréalaises. Le développement social de l'Île de Montréal doit aussi s'accompagner d'une prise en compte de la spécificité de Montréal, ville-centre, ville d'accueil et d'intégration.

Finalement, trois préoccupations constantes accompagnent les huit enjeux que nous venons de présenter sommairement. Ces trois préoccupations ne sont pas exclusives à la région de l'Île de Montréal ; elles occupent cependant une place unique dans cette démarche. Selon ces trois préoccupations, on doit analyser chacun des enjeux en adoptant une approche différenciée selon le sexe et tenir compte des problématiques spécifiques vécues par les femmes dans le choix des orientations et des stratégies. On doit aussi considérer, dans le choix des orientations et des stratégies, la richesse que constitue, pour l'Île de Montréal, la diversité ethnique et les situations particulières que peuvent vivre ces communautés. À cet égard, il ne faut pas oublier que *la région de Montréal accueille 90 % des immigrants du Québec. Dans certains quartiers de la ville de Montréal, 80 % de la population est d'origine autre que française ou britannique.* Finalement, on doit tenir compte, dans les propositions, des spécificités vécues par les groupes sociaux suivants : les personnes handicapées, les jeunes, les aînés ainsi que les Autochtones.

La participation sociale comme stratégie de renouvellement du développement social

Les participantes et les participants au forum de l'Île de Montréal ont adopté un ensemble d'orientations et de stratégies qui constituent la matière première du plan stratégique et de l'engagement du groupe des partenaires. Ces derniers doivent encore s'entendre sur le contenu

définitif de ces orientations et de ces stratégies, mais on peut d'ores et déjà affirmer que certaines d'entre elles visent à favoriser une participation sociale accrue et donnent suite, en quelque sorte, à l'affirmation selon laquelle la participation sociale représente une stratégie de renouvellement du développement social. On peut regrouper ces orientations de la façon suivante.

La pauvreté recèle un caractère particulier sur le territoire de l'Île de Montréal. Ainsi, pour combattre la pauvreté urbaine et l'appauvrissement dans leurs multiples dimensions, on doit, dans un premier temps, reconnaître la concentration de populations à besoins spécifiques (personnes handicapées, personnes itinérantes, personnes en perte d'autonomie, etc.) et soutenir le développement de services et d'aménagements adaptés. On peut songer aussi à consolider et accroître le soutien aux pratiques de développement communautaire ou à accentuer les actions préventives, intersectorielles ou intergénérationnelles.

D'autres orientations insistent sur la présence et l'intervention des organismes communautaires afin de favoriser une plus grande participation sociale. Non seulement ceux-ci sont-ils mieux placés que quiconque pour faire valoir les préoccupations des communautés locales mais leur assises démocratiques permettent de favoriser la vie associative et de renforcer, de ce fait, le développement des communautés locales.

D'autre part, certaines orientations visent à développer l'emploi, qui représente toujours la principale forme de participation sociale. À cet égard, on s'interroge notamment sur les moyens de stabiliser l'emploi et de créer des emplois durables et de qualité dans les différents secteurs d'activité économique. On cherche à identifier les principales stratégies qu'il conviendrait d'adopter pour arriver à créer plus d'emplois ou pour conserver ceux qui existent présentement. Par ailleurs, on porte une attention particulière aux problèmes d'emploi que connaissent les groupes sociaux les plus souvent victimes d'exclusion, à savoir les femmes, les jeunes, les personnes handicapées, les immigrants, les minorités visibles et les Autochtones. Ces réflexions sur l'emploi n'occultent pas l'obligation d'assurer à tous et à toutes un revenu décent (revenu minimum garanti) et l'importance de reconnaître et de soutenir d'autres modes de participation sociale que l'emploi rémunéré.

Favoriser la participation sociale afin de renouveler le développement social c'est aussi trouver des moyens d'assurer à tous et à toutes une solide formation de base. À cet égard, il importe de maintenir et d'intensifier le soutien en milieu défavorisé en misant sur des interventions auprès des parents aussi bien qu'auprès des enfants, et en assurant une meilleure intégration des élèves nouvellement arrivés au pays. On espère aussi mobiliser tous les acteurs sociaux dans la lutte au décrochage scolaire, soutenir l'éducation populaire et favoriser la formation continue.

Dans le contexte particulier de l'Île de Montréal, favoriser une plus grande participation sociale nécessite aussi de miser sur le potentiel et la richesse de la cohabitation interculturelle. On songe à cet égard à accentuer les mesures visant à réduire l'exclusion et la discrimination sociale, économique ou politique et à mettre en valeur et soutenir l'apport économique des communautés ethnoculturelles.

Il y a aussi lieu de faire en sorte d'améliorer les conditions de vie et le bien-être psychologique de la population, en mettant l'accent sur la lutte à la pauvreté. Il faut aussi renforcer, en concertation, la lutte à la violence sous toutes ses formes, pour tous les citoyens et citoyennes, notamment pour les enfants, les jeunes, les femmes et les aînés.

Vers un nouveau partage des pouvoirs et des responsabilités entre les acteurs

Le groupe de partenaires du Forum sur le développement social de l'Île de Montréal discutera bientôt des orientations et des stratégies retenues dans le cadre du forum régional de l'Île de Montréal afin de les inscrire dans le plan stratégique régional et de formuler des engagements concrets. Certaines d'entre elles visent à assurer un nouveau partage des pouvoirs et des responsabilités des différents acteurs.

Tel que mentionné auparavant, le niveau local d'intervention apparaît, aux yeux des participants et participantes à cet événement régional comme celui où il est le plus aisé de favoriser le développement social car *dans un contexte d'intégration et de participation sociale, l'échelle locale constitue un niveau où l'objectif de rejoindre les citoyens, non pas comme groupe anonyme, mais bien en tant qu'individus capables d'identifier leurs difficultés et de s'organiser pour les résoudre, peut être atteint de manière significative*. En conséquence, il faut reconnaître les communautés locales et leurs capacités de prendre en charge leur développement en leur accordant les pouvoirs et les ressources leur permettant d'exercer leurs compétences face aux besoins identifiés localement. Cette reconnaissance devrait se traduire par un soutien au répondant que les instances de concertation locales choisissent de se donner en matière de développement social.

De la même manière, la question du découpage territorial a retenu l'attention et on suggère de respecter les territoires auxquels s'identifient les communautés locales tout en harmonisant les bases géographiques d'intervention dans le respect des réalités sociales et des solidarités à l'échelle régionale. On a noté les effets négatifs du cumul actuel de découpages administratifs différents.

En matière de partage des pouvoirs et des responsabilités, l'État a bien entendu un rôle considérable à jouer. Il doit notamment veiller à redistribuer la richesse afin d'assurer l'équité sociale et l'égalité des chances. De plus, il doit conserver ses responsabilités en matière de planification sociale et d'offre de services. Un secteur d'intervention de l'État est apparu particulièrement névralgique. Ainsi, aux yeux des participantes et des participants au forum de l'Île de Montréal il importe d'assurer une plus grande cohérence et une plus grande efficacité de l'intervention de l'État en matière de main-d'œuvre et d'emploi tout en mettant en place les conditions nécessaires à la création, au maintien et au développement de l'emploi.

Le partage des pouvoirs et des responsabilités entre les acteurs doit aussi être envisagé dans une perspective horizontale c'est-à-dire entre les acteurs intervenant sur un même niveau d'intervention. À cet égard, on doit reconnaître le secteur communautaire et son expertise en tant que mouvement social autonome d'intérêt public en assurant son développement et sa consolidation par un financement adéquat et récurrent.

Il faut aussi rapprocher les différents secteurs d'activité économique en faisant la promotion d'une connaissance réciproque entre les milieux économiques et sociaux et en suscitant l'intérêt et la mobilisation du milieu économique autour de projets structurants pour le développement de la communauté. Finalement, on doit favoriser un rapprochement de l'école et de l'ensemble de la collectivité, notamment en impliquant les acteurs du monde économique, social, communautaire et culturel dans la planification du contenu théorique et pratique de la formation technique et

professionnelle et en créant des mécanismes pour sensibiliser les entreprises en matière de formation.

Les suivis à donner à la démarche du Forum sur le développement social

Pour assurer les suivis au Forum sur le développement social de l'Île de Montréal, le groupe des partenaires devra probablement discuter à nouveau des enjeux, des orientations et des stratégies qui ont été retenus. L'objet de cette discussion consistera à adopter le plan stratégique régional. D'une part, on souhaite valider ce plan stratégique avec le groupe des partenaires et, d'autre part, on aspire aussi à ce qu'ils s'y impliquent concrètement. Finalement, on souhaite faire adopter une entente spécifique avec Québec sur la base du consensus existant au sein du groupe des partenaires en matière de développement social.

OUTAOUAIS (07)

«*JEUNESSE + PAUVRETÉ = MOBILISATION*»

Forum régional : Hull, les 20 et 21 avril 1997.

Organismes parrains : Conseil régional de développement de l'Outaouais, Régie régionale de la santé et des services sociaux, Secrétariat au développement des régions, Société québécoise pour le développement de la main-d'œuvre.

Organismes associés : Centrale des syndicats nationaux, CLSC/CHSLD/CH de Pontiac, CLSC Vallée-de-la-Lièvre, Commission scolaire Vallée-de-la-Lièvre, Communication-Québec, Conseil du statut de la femme, Fédération des travailleurs du Québec, ministère de la l'Emploi et de la Solidarité, MRC de Pontiac, Office des personnes handicapées du Québec, Regroupement des organismes communautaires (ROCO-SSS), Université du Québec à Hull, Ville de Gatineau.

Participation : 180 personnes.

Thèmes : Développement économique, emploi, jeunesse, pauvreté.

LA DYNAMIQUE

Au moment où l'idée d'un Forum sur le développement social commençait à faire son chemin dans les régions du Québec, l'Outaouais se préparait déjà en vue d'un sommet économique régional, le Forum Outaouais 2000, prévu pour la fin d'avril 1997. Émanant d'un député de la région, la suggestion de cet événement avait suscité l'intérêt des représentants du monde des affaires et de la scène politique. Pour le comité régional de développement social qui s'est formé au sein du Conseil régional de développement de l'Outaouais, il est vite apparu qu'un débat sur le développement social devait s'inscrire dans la foulée du Forum Outaouais 2000. Conséquemment, il a été convenu d'ajouter un volet concernant le développement social à l'ordre du jour de cet événement.

Le Forum Outaouais 2000 a rassemblé 180 personnes, parmi lesquelles on retrouvait des élus, des représentantes et représentants de ministères et d'organismes publics, d'associations de gens d'affaires ou de groupes communautaires ainsi que des citoyens et des citoyennes. La documentation remise aux participantes et participants rappelait les grandes lignes des plans de développement adoptés aux cours des années précédentes et passait en revue les recommandations formulées par les diverses instances régionales. Elle traçait également un portrait de l'économie sociale dans l'Outaouais. En outre, elle présentait, pour chacune des quatre MRC et chacun des trois secteurs de la Communauté urbaine de l'Outaouais, un état de situation selon les cinq thèmes proposés à l'origine par le Conseil de la santé et du bien-être, soit la

pauvreté, la violence, l'enfance-jeunesse, l'emploi et le vieillissement. Mentionnons, à cet égard, que la Régie régionale de la santé et des services sociaux avait auparavant effectué des consultations par territoire sur ces mêmes thèmes.

Au cours d'ateliers où ils étaient regroupés par territoire, les participantes et participants ont tout d'abord examiné les portraits qui leur étaient soumis et tenté de dégager des objectifs généraux. Le lendemain, ils se sont penchés sur les moyens et les mécanismes pouvant permettre d'atteindre ces objectifs. Par la suite, un analyste a fait la synthèse des travaux en ateliers lors d'une plénière.

D'après les membres du comité régional sur le développement social, le forum arrivait à un moment opportun. Il répondait tout d'abord à des besoins ressentis par plusieurs : le besoin, d'une part, de faire le point concernant les différentes réformes de politiques gouvernementales et celui, d'autre part, de se doter d'une vision cohérente du développement de la région et de coordonner les efforts en ce sens. En second lieu, il a permis une meilleure connaissance réciproque des réalités et des perspectives des milieux urbains et ruraux.

Le Forum Outaouais 2000 a bénéficié d'une bonne couverture de la part du journal Le Droit. Ce quotidien avait fait paraître, peu avant l'événement, un cahier spécial intitulé «S'il te plaît... dessine-moi un avenir», dans lequel on retraçait l'histoire de la région et identifiait quelques-uns des défis qui l'attendent au cours des prochaines années.

LES QUESTIONS SOULEVÉES ET LES PISTES PROPOSÉES

Favoriser le développement social en Outaouais, cela signifie entre autres :

- ◆ affermir l'identité régionale et le sentiment d'appartenance des individus envers leur communauté ;
- ◆ lutter contre la pauvreté ;
- ◆ chercher à harmoniser les interventions des différents acteurs régionaux ;
- ◆ consolider les organismes communautaires.

Où en sommes-nous en matière de développement social?

On ne se tromperait pas en affirmant que les questions économiques étaient au cœur des préoccupations de la majorité des participantes et participants au Forum Outaouais 2000. Il faut dire que les choses ont changé depuis les années 1980, alors que l'économie de l'Outaouais était caractérisée par un dynamisme et une croissance que pouvaient lui envier les autres régions. De fait, l'emploi stagne depuis 1994, et si la région gagne des emplois à temps partiel, elle perd en revanche des emplois à temps plein. Le taux de chômage est élevé, et la durée moyenne des périodes de chômage a atteint trente semaines en 1996.

À cela viennent se greffer d'autres réalités, comme le fait que la pauvreté progresse partout dans la région, même si elle ne recouvre pas la même réalité en milieu urbain qu'en milieu rural. Le nombre de ménages devant recourir à l'aide sociale dans l'Outaouais a augmenté de plus de 10 %

entre 1994 et 1996, soit une hausse cinq fois plus importante que dans l'ensemble du Québec. On perçoit également une augmentation de la violence et de la délinquance. Par ailleurs, si les villes de la région voient leur population croître, les municipalités rurales sont confrontées au départ des jeunes et à un vieillissement démographique accéléré. De l'avis du Comité régional sur le développement social, *la crise aiguë dans laquelle est plongée notre jeunesse nous presse d'agir. De même, le contexte économique des dernières années fait en sorte que de plus en plus de personnes se retrouvent dans une situation de pauvreté ou d'exclusion.* Aussi le comité a-t-il choisi d'accorder la priorité à ces deux questions.

Pour en revenir aux préoccupations économiques exprimées lors des ateliers, on constate dans certaines MRC que l'économie locale est peu diversifiée, qu'elle repose en bonne partie sur l'exploitation des ressources naturelles et ne nécessite pas une main-d'œuvre très qualifiée. En raison de la concurrence des milieux urbains toutefois, certaines MRC renoncent à miser sur la haute technologie. On se considère en outre peu renseigné sur les besoins du milieu, sur son potentiel et sur les perspectives qu'il offre. On note également que le réseau routier actuel ne favorise pas les échanges commerciaux — lesquels, observe-t-on, sont souvent à sens unique avec les villes de la région. Dans le cas de la Communauté urbaine de l'Outaouais, on considère que les entrepreneurs ne bénéficient pas de tout le soutien dont ils auraient besoin. Par ailleurs, on soupçonne que *l'omniprésence du secteur public* dans la région freine l'esprit d'initiative et l'entrepreneuriat. On doit également admettre une forte dépendance à l'égard de l'activité économique sur la rive ontarienne, où travaille une fraction importante de la population.

Que ce soit dans la Communauté urbaine ou dans les MRC plus rurales, le problème le plus fréquemment soulevé à l'égard du développement économique ne concerne cependant pas des sujets traditionnellement associés à cette question, comme la réglementation, le niveau des investissements ou celui des exportations. Il concerne plutôt l'absence d'une identité régionale outaouaise ou, autrement dit, un sentiment d'appartenance plutôt ténu envers la région. Selon les participantes, et participants cela se traduit entre autres par l'absence de solidarité et de cohésion entre les divers groupes ou entre les gens d'affaires, par des «guerres de clochers» engendrant des effets pervers, ainsi que par la difficulté pour les différents acteurs de s'entendre sur un leadership régional.

La participation sociale comme stratégie de renouvellement du développement social

Le constat des participantes et participants au Forum Outaouais 2000 à propos de l'identité régionale illustre bien qu'on ne peut éviter d'aborder des questions plus «sociales» quand on parle de développement économique. Et parler d'identité régionale, c'est aussi parler des conditions dans lesquelles s'actualise la participation des individus à la vie de leur collectivité. Comment, en effet, des individus pourraient-ils travailler de concert à l'atteinte d'objectifs communs s'ils ne partagent pas l'impression d'être «tous dans le même bateau»? Il est donc important, selon plusieurs, de s'attaquer au défi qui consiste à favoriser la formation d'une identité ou d'une fierté régionale. Certains ont proposé la mise sur pied d'une commission sur l'identité régionale chargée d'identifier les «irritants» de même que les éléments rassembleurs, et de faire des recommandations en conséquence.

On a bien sûr relevé d'autres pistes concernant le développement économique. Certaines pourraient, par ricochet, contribuer à renforcer le sentiment d'appartenance, comme cette suggestion de dresser et de diffuser un inventaire des forces de la région ou bien celle de promouvoir l'achat local auprès des consommateurs et consommatrices mais aussi auprès des entreprises. Cette dernière implique que l'on fasse connaître les produits locaux et que l'on établisse des liens entre les entreprises par le réseautage et la sous-traitance. On estime en outre qu'une plus grande concertation entre les promoteurs des secteurs touristique et culturel serait bénéfique pour la région. Par ailleurs, on a également proposé de mettre sur pied des incubateurs d'entreprises, ainsi que des programmes locaux de parrainage financier et technique pour soutenir l'entrepreneuriat. Le parrainage des jeunes entrepreneurs est aussi apparu comme une piste prometteuse, tout comme la suggestion de canaliser l'épargne privée grâce à des fonds d'investissement locaux.

La question du développement de l'emploi a été étroitement associée à celle de l'éducation. Ainsi, on estime important de faire la promotion de la formation auprès de la population. Mais on juge tout aussi important que la formation s'adapte aux besoins et aux particularités du milieu, d'une part, ainsi qu'aux capacités et aux intérêts de chacun, d'autre part. Certains considèrent à cet égard qu'il faut redorer le blason des métiers et de la formation professionnelle. On souhaite également que la formation soit plus accessible en région, grâce à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information. Parallèlement à la suggestion de promouvoir l'économie sociale comme source d'emploi, on a aussi avancé l'idée de mettre sur pied des entreprises d'insertion qui permettraient aux individus d'acquérir une culture du travail. Sur ce plan, on juge important de faire un effort particulier pour les femmes et les jeunes sans emploi. On suggère enfin, dans les MRC où il n'y en a pas, d'implanter un Carrefour jeunesse-emploi afin de répondre adéquatement aux besoins du milieu.

À l'égard des problèmes sociaux comme la violence et la délinquance, on a soumis l'idée d'adopter une approche communautaire, tant dans la prévention des problèmes que dans la promotion des services, grâce à un partenariat entre les CLSC et les services de police, par exemple. On a aussi suggéré d'ouvrir davantage de lieux destinés aux jeunes. Par ailleurs, il a été proposé de reconnaître l'importance du rôle que jouent les organismes locaux comme les maisons de jeunes et les maisons d'hébergement et, conséquemment, de consolider le financement de ceux-ci.

Vers un nouveau partage des pouvoirs et des responsabilités entre les acteurs

Les participantes et participants au Forum Outaouais 2000 ont mentionné, à plusieurs reprises, qu'il était nécessaire que les principaux acteurs œuvrant au développement se regroupent et se concertent, qu'ils soient des secteurs privé, public ou communautaire. Cela permettrait d'intégrer et de mieux utiliser les services et les infrastructures. On souhaite en particulier une meilleure coordination entre les services publics (santé et services sociaux, éducation, services municipaux). Par exemple, afin de développer l'esprit entrepreneurial chez les jeunes, on a proposé que les municipalités, en collaboration avec les écoles et les Société d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE), mettent sur pied des projets d'été (ou des stages) où les jeunes pourraient développer leurs habiletés en gestion et en marketing.

Pour arriver à la concertation et à la coordination recherchées, on estime qu'un réaménagement des pouvoirs et des responsabilités s'impose, notamment entre les acteurs locaux et régionaux. Dans la MRC de Pontiac, par exemple, on considère qu'il y a *trop de chefs et pas assez d'indiens* (on y compte 142 élus pour une population de 15 000 personnes) et que cela paralyse la prise de décision et le développement. On envisage conséquemment de réduire, par des fusions, le nombre de municipalités du territoire. Dans d'autres cas, on ne tient pas à fusionner les municipalités, mais on souhaite régionaliser certains services et certains équipements (comme les équipements de loisirs et ceux à vocation culturelle).

On a aussi parlé d'un repartage des responsabilités entre les acteurs locaux et l'État central. On accorde toujours à ce dernier un rôle important, comme répartiteur de la richesse par exemple, mais on manifeste une volonté très claire de s'approprier certains des leviers dont il dispose. Ainsi, dans la MRC de Papineau, on *exige la décentralisation et non la déconcentration qui mène à un cul-de-sac : gérer notre développement, dynamiser nos communautés, gérer nos décisions, mobiliser nos forces*. On souhaite *mettre en œuvre rapidement la régionalisation et la décentralisation pour avoir le contrôle de notre avenir*. On juge, à cet égard, important de respecter deux principes : *bien se connaître et partir du bas vers le haut*.

Les suivis à donner à la démarche du Forum sur le développement social

Un mécanisme de suivi avait déjà été prévu dans le cadre du Forum Outaouais 2000. Il s'agit de la Table des décideurs, composée par des maires, des préfets de MRC et de représentantes et de représentants de divers horizons (affaires, culture, commission scolaire, économie sociale, santé et services sociaux, tourisme, université...). Cette table, qui doit se réunir une fois par trimestre, *se veut un lieu d'échange d'information et de coordination des efforts dont l'objectif ultime est le mieux-être de la région et de sa population*. Elle a reçu le mandat de *dégager les principaux consensus établis lors du Forum Outaouais 2000, ainsi que mettre en place les moyens et mécanismes nécessaires à l'atteinte de ces objectifs*.

Le Comité régional sur le développement social poursuit les travaux amorcés dans le cadre du forum en se concentrant sur la pauvreté et les problèmes vécus par la jeunesse. Le comité a d'ailleurs reçu l'appui de la Table des décideurs en novembre 1997.

Dans le but de sensibiliser les décideurs aux deux problématiques retenues, nous avons soulevé les constats les plus significatifs qui montrent bien la nécessité d'agir. La somme de ces constats illustre bien cette mécanique qui génère l'exclusion : des jeunes pauvres risquent de devenir des adultes pauvres qui auront des enfants pauvres qui risquent...

Les grandes orientations concernant la pauvreté et la jeunesse ont été annoncées lors d'une conférence de presse en février 1997, et elle doivent faire l'objet d'une émission de télévision consacrée aux affaires publiques.

En s'appuyant sur un bon nombre de consultations, le comité régional a proposé que la démarche sur le développement social se traduise par l'initiation de projets concrets sur chaque portion du territoire de l'Outaouais. Lutter contre la pauvreté, consolider et développer des organismes

communautaires et soutenir la création d'entreprises d'économie sociale comptent parmi les moyens identifiés afin de contribuer au développement social et économique. Sans oublier la difficile mais nécessaire recherche d'une harmonisation de ces différentes interventions.

Les meilleurs indicateurs de succès seront le nombre de projets réalisés ou consolidés, la participation active des communautés à ces projets, le nombre d'emplois créés, la quantité et la qualité des biens et des services créés, la rapidité de la mise en place d'ententes entre les partenaires, la réalisation de projets dans les communautés qui en ont le plus besoin. Afin de favoriser l'éclosion de projets et d'aider leurs promoteurs, on a préparé à l'intention de ceux-ci un document décrivant les caractéristiques des différentes sources de financement (fonds, programmes, etc.).

À plus long terme, il est question que l'Outaouais se dote d'une «politique de développement social», qui viserait entre autres la participation active des individus à la vie sociale, le développement économique local et durable, la réduction des inégalités entre les territoires de la région et la concertation optimale entre les partenaires publics et communautaires.

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (08)

Forum régional : Mc Watters, le 15 novembre 1997.

Forums locaux : MRC de l'Abitibi, le 20 septembre 1997; MRC de l'Abitibi-Ouest, le 21 septembre 1997; MRC de Rouyn-Noranda, le 28 septembre 1997; MRC du Témiscamingue, les 4 et 8 octobre 1997; MRC de la Vallée-de-l'Or, le 27 septembre 1997.

Organismes parrains : Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue, Secrétariat au développement des régions, Régie régionale de la santé et des services sociaux.

Organismes associés : Centre de protection de la jeunesse, Centre des femmes (Rouyn-Noranda et Ville-Marie), Centre Norman, les CLSC de l'Abitibi-Témiscamingue, Comité régional de prévention du suicide, commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue, Communication-Québec, Conseil du statut de la femme, corps policiers municipaux (Amos, La Sarre, Rouyn-Noranda, et Val-d'Or) et la Sûreté du Québec, Emploi-Québec, Maison de la famille (Amos, La Sarre, Rouyn-Noranda et Val-d'Or), ministère de l'Éducation, la Piaule et l'Accueil Hervé-Bibeau, Regroupement d'entraide sociale du Témiscamingue, Regroupement des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue, Société Kitcisavik (communauté algonquine du Grand Lac Victoria), Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Ville en santé de Rouyn-Noranda.

Participation : 130 personnes au forum régional, 300 personnes aux forums locaux.

Thèmes : Pauvreté et appauvrissement, violence, enfance-jeunesse et vieillissement.

LA DYNAMIQUE

En Abitibi-Témiscamingue, le forum régional a été précédé de cinq colloques territoriaux tenus à l'échelle des MRC de la région. En guise de soutien à ces événements, le Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue (CRDAT) a apporté beaucoup d'attention à la réalisation des états de situation par MRC sur les thèmes suivants : pauvreté et appauvrissement, violence, petite enfance et jeunesse ainsi que le vieillissement. Par la publication de ces états de situation (1 500 envois aux leaders régionaux), le CRDAT souhaitait, d'une part, diffuser largement de l'information concernant chacune des MRC et, d'autre part, faciliter l'identification des changements qui s'imposent en matière de développement social.

Une brève présentation de la situation de la MRC au regard de chacun de ces thèmes constituait le point de départ des colloques territoriaux. Par la suite, les participants et participantes devaient identifier ce qu'il était possible de faire localement afin d'atténuer les principaux problèmes identifiés. La pauvreté, les difficultés d'insertion des jeunes et des aînés, les différentes manifestations de violence et les problèmes rencontrés par les familles ont particulièrement retenu

l'attention. Des témoignages spontanés et touchants mettaient souvent l'accent sur des problèmes délicats et confirmaient avec force les problématiques.

Par la suite, une synthèse des colloques tenus dans les MRC a servi à démarrer les échanges lors du forum régional. L'essentiel des discussions tenues dans ce cadre visait à identifier les moyens à mettre en œuvre pour résoudre les problèmes qu'éprouve la région. Les participants et participantes ont donc été invités à réfléchir aux gestes qui peuvent être posés à l'échelle locale, régionale et nationale. Le contenu de ces échanges a donné lieu à la publication des actes du forum régional sur le développement social, qui ont été acheminés à plus de 1 500 organisations et élus de la région (les mêmes individus et groupes ayant reçu le portrait de leur territoire).

Par ailleurs, les organisateurs et organisatrices du Forum régional sur le développement social en Abitibi-Témiscamingue souhaitent partager avec l'ensemble des acteurs de la région une lecture commune des réalités de la région, susciter un rapprochement entre les acteurs régionaux du secteur du développement économique et celui du développement social et que soit reconnue l'interdépendance de ces deux secteurs. En allant présenter les résultats de la démarche effectuée dans leur région au forum national, les représentants et représentantes de l'Abitibi-Témiscamingue espèrent trouver *un lieu d'échange et de discussion* plutôt qu'une *consultation dont les solutions sont déjà prévues*.

Enfin, signalons une anecdote qui peut témoigner de la volonté de passer des paroles aux actes parmi les participants et participantes du forum régional : le buffet prévu pour le repas de midi au forum régional a été remis à la banque alimentaire de Rouyn-Noranda puis distribué à des familles dans le besoin. Les convives ont dû se contenter de pain et de fromage à tartiner, un menu que plusieurs connaissent trop bien...

LES QUESTIONS SOULEVÉES ET LES PISTES PROPOSÉES

Favoriser le développement social dans l'Abitibi-Témiscamingue, cela signifie entre autres :

- ◆ former des groupes dans les localités afin de briser l'isolement et de stimuler l'émergence de réseaux d'entraide;
- ◆ faire une compilation des ressources disponibles afin de tirer profit des services existants mais qui sont méconnus de la population;
- ◆ favoriser la mise en place d'une politique familiale dont les échos se répercutent au niveau national mais aussi aux niveaux régional et local.

Où en sommes-nous en matière de développement social?

De façon spontanée, les participants et participantes aux colloques territoriaux et ceux et celles du forum régional insistent sur l'importance d'être vigilants face au phénomène de la pauvreté et de l'appauvrissement. Ils insistent aussi sur les nombreux problèmes que rencontrent les familles. Les aînés ont offert leur participation pour le mieux-être collectif, alors que les jeunes ont dénoncé le danger que la place faite aux structures détourne l'attention des vrais problèmes

d'insertion des jeunes dans la communauté. Il y a sans doute là une première indication quant à la façon de poser le problème du développement social en Abitibi-Témiscamingue. Mais il y a plus.

Ainsi, au-delà des diagnostics qu'ils contiennent, les états de situation produits par le Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue permettent aussi de mieux saisir cette façon de poser le problème. En effet, quel que soit le problème étudié, on adopte à son égard une perspective large se caractérisant par une approche en fonction des différents groupes sociaux, en comparant les milieux ruraux et les milieux urbains et en cherchant à identifier ses causes et ses conséquences. Par exemple, dans ce contexte, la pauvreté se définit aussi comme une question culturelle :

Au-delà de la question des revenus, la pauvreté signifie également sur le plan économique des problèmes d'insertion professionnelle et de dégradation de l'environnement quotidien, au plan social, une destruction des relations sociales qui amène isolement et repli sur soi et finalement l'intériorisation d'une image négative de soi (honte, mépris, dévalorisation, humiliation).

Par ailleurs, les actes des colloques territoriaux sont éloquentes à ce sujet : la question du développement social pose directement celle de la participation des individus à la société ou au contraire de leur exclusion. En conséquence, on dira de la pauvreté qu'elle isole et qu'elle occasionne un manque d'estime de soi, ce qui complique considérablement toute intervention visant à aider les personnes pauvres. Des jeunes, on dira qu'ils se retrouvent constamment devant des portes fermées et qu'ils ressentent un réel désespoir face à l'avenir. En plus de connaître l'isolement, les personnes âgées sont souvent contraintes à l'exode vers les centres urbains en raison du manque de logements adaptés à leurs besoins dans leur localité d'origine.

La manière de poser le problème du développement social propre à l'Abitibi-Témiscamingue se caractérise aussi par le lien indissociable qui l'unit au rôle et à l'intervention des différents acteurs sociaux. À cet égard, des commentaires et des interrogations s'adressent aux secteurs public, privé et communautaire.

La participation sociale comme stratégie de renouvellement du développement social

À en juger par la réflexion menée en Abitibi-Témiscamingue, la participation sociale représente un angle de prise sur la question du développement social. En effet, l'exclusion sociale, l'isolement ou des difficultés inhérentes à la participation sociale semblent constituer un dénominateur commun aux problèmes que rencontrent les personnes pauvres, les jeunes et les personnes âgées. Ce n'est pas le fait d'être pauvre qui fait le plus mal, ce sont les effets qui sont dévastateurs pour l'individu et sa famille. D'ailleurs, certains phénomènes (notamment la violence faite aux jeunes, aux enfants et aux aînés) ne s'observent pas exclusivement en contexte de pauvreté. Mais l'isolement, le repli sur soi, la honte... sont tout aussi présents.

On suggère de se réunir, de former des groupes dans les localités de manière à briser l'isolement et à stimuler l'émergence de réseaux d'entraide. Deux autres problèmes apparaissent liés à l'isolement et à l'exclusion des individus. D'une part, on dénote l'insuffisance du transport adapté et régulier. D'autre part, on remarque un manque de logements adaptés aux personnes âgées, ce

qui force bon nombre d'entre elles à quitter les localités vers les centres urbains. Cette obligation les déracine de leur milieu d'appartenance et les entraîne sur une voie d'évitement.

À l'égard des personnes pauvres, on souligne entre autres choses une méconnaissance des services offerts et on suggère, pour pallier à cette situation, de faire une compilation des ressources disponibles. On souhaite aussi former une table régionale de lutte à la pauvreté.

Vers un nouveau partage des pouvoirs et des responsabilités entre les acteurs

La question du développement social renvoie assez directement aux rôles et aux responsabilités des différents acteurs sociaux et économiques. Le rôle que le secteur public joue dans la redistribution de la richesse et dans l'offre de grands services le place évidemment au cœur de toute analyse en matière de développement social.

On remarque cependant, à l'égard des attentes que l'on a face au secteur public, un virage se caractérisant par une importance accrue accordée aux niveaux local et régional. Ainsi, devant les problèmes rencontrés par les familles, on demande la mise en place d'une politique familiale qui trouve des échos au niveau national mais aussi aux niveaux régional et surtout local. On souhaite, à titre d'exemple, tout mettre en œuvre, à ce dernier niveau, afin de favoriser une plus grande disponibilité des installations de loisirs. On souhaiterait que les activités intergénérationnelles soient encouragées davantage. Il n'y a pas beaucoup de soutien et de reconnaissance étatiques pour ceux et celles qui prennent soin de leurs parents âgés à la maison.

En plus de rappeler l'attachement existant en Abitibi-Témiscamingue pour les différents programmes sociaux, on affirme qu'il y a lieu de simplifier les approches, de décloisonner les institutions et de rapprocher les programmes des clientèles. En plus de tout mettre en œuvre afin de favoriser la concertation et la communication entre les organisations, il y a lieu d'augmenter les ressources pour tout ce qui concerne la prévention (violence, délinquance, etc.), afin d'éviter l'aggravation des problèmes et le recours à l'approche «traitement», qui est beaucoup plus néfaste pour l'individu et plus coûteuse pour la société. C'est le secteur communautaire, par son approche visant l'autonomie des personnes, qui devrait assurer une large part de la prévention. Cela exige des ressources financières adéquates.

Les participants et les participantes aux colloques territoriaux et au forum régional s'entendent pour affirmer que le secteur communautaire devrait se voir davantage reconnu et qu'on devrait, en conséquence, le retrouver plus présent dans les différentes instances décisionnelles. Le bénévolat n'est pas valorisé et connaît un essoufflement en raison de l'alourdissement de la tâche. On dénonce l'augmentation des clientèles et la difficulté d'obtenir un financement adéquat.

Finalement, on estime que les entreprises et les décideurs économiques devraient se responsabiliser face aux différentes problématiques sociales. À ce chapitre, on doit assurer au niveau régional un lien étroit entre l'économie et le social. Cependant, les liens sont à développer, les secteurs privés et syndicaux étant absents ou discrets sur la démarche et son contenu.

Les suivis à donner à la démarche du Forum sur le développement social

Parmi les suites immédiates envisagées par le comité organisateur, notons qu'on compte tenir un colloque régional sur l'économie sociale et des séances de travail sur les suivis au Forum sur le développement social réunissant les présidents et présidentes de la Régie régionale de la santé et des services sociaux, de l'Association des commissions scolaires, de la Conférence des préfets, de la Conférence administrative régionale, du CRDAT et la députation régionale, une délégation de l'Abitibi-Témiscamingue au forum national sur le développement social. On compte aussi inclure des préoccupations sociales au prochain plan stratégique de développement régional et mettre sur pied un bulletin semestriel de suivi, diffusé sur une période de deux ans.

CÔTE-NORD (09)

Forums locaux : MRC des Sept-Rivières, le 6 décembre 1997; MRC de la Minganie, le 10 janvier 1998; MRC de la Caniapiscau, le 14 février 1998; MRC de la Manicouagan, le 14 mars 1998; MRC de la Haute-Côte-Nord, le 28 mars 1998; Territoire de la Basse-Côte-Nord, les 27-28 mars 1998.

Organismes parrains : Membres du comité organisateur régional : CRD Côte-Nord, Régie régionale de la santé et des services sociaux, ministère de l'Emploi et de la Solidarité, Secrétariat au développement des régions, Société québécoise de développement de la main-d'œuvre, Regroupement des femmes de la Côte-Nord, Commission scolaire Manicouagan, Office des personnes handicapées du Québec, Communication-Québec, Cité des Bâisseurs.

Organismes associés : Par territoire de MRC : municipalités, commissariats industriels, organismes jeunesse, comités Villes et villages en santé, CLSC et Centres de santé de la région.

Participation : MRC des Sept-Rivières : 110 personnes — MRC de la Minganie : 90 personnes — MRC de la Caniapiscau : 50 personnes — MRC de la Manicouagan : 165 personnes — MRC de la Haute-Côte-Nord : 100 personnes — Territoire de la Basse-Côte-Nord : 80 personnes.

Thèmes : MRC des Sept-Rivières : «Le Chantier de la solidarité nord-côtière... de l'épreuve vers la preuve» — MRC de la Minganie : «L'avenir et le devenir des jeunes, une responsabilité collective» — MRC de la Caniapiscau : «Participation sociale et qualité de vie» — MRC de la Manicouagan : «S'engager pour grandir» — MRC de la Haute-Côte-Nord : «La richesse, plus qu'une question de revenu» — Territoire de la Basse-Côte-Nord : «Jeunesse».

LA DYNAMIQUE

Peu de temps après que le Conseil de la santé et du bien-être ait soumis l'idée d'un Forum sur le développement social à des représentants du Conseil régional de développement et de la Régie régionale de la santé et des services sociaux, un comité organisateur s'est formé dans la région de la Côte-Nord. S'ils n'ont pas lésiné avant de se lancer dans une telle aventure, les membres de ce comité ont cependant vite réalisé qu'il serait difficile de tenir un forum régional, compte tenu de l'immensité de la région et de la diversité des réalités vécues dans chaque portion de son territoire. Par souci de permettre au plus grand nombre de gens de participer à la démarche, on a décidé de procéder autrement : on a choisi de miser sur des forums sous-régionaux plutôt que sur un forum régional.

Les membres du comité régional sur le développement social ont donc fait la tournée des intervenants dans chaque MRC, afin de les inviter à organiser dans leur territoire un Forum sur le développement social. Tous, à leur façon et en fonction de leurs priorités, ont accepté de relever le défi. Des comités locaux, soutenus par le comité régional, ont donc organisé six forums, lesquels

ont réuni tout près de 600 personnes. Un tel niveau de participation constitue, selon certains, un précédent dans la région.

Les paragraphes qui suivent donnent un aperçu du déroulement de ces forums. Auparavant, on peut noter que la couverture médiatique des forums dans les journaux locaux a été satisfaisante dans l'ensemble, aussi bien pour annoncer les événements que pour en rapporter les résultats. Le nombre de participantes et participants a, partout, largement dépassé les attentes des comités organisateurs. Les citoyens et les citoyennes ont démontré un vif intérêt à prendre part à cette réflexion sur le développement social, et ils se sont interrogés bien plus sur ce qu'ils pouvaient faire ensemble que sur ce que l'État pouvait faire pour eux.

MRC des Sept-Rivières. Lors de ce forum, les questions de l'intégration sociale par l'emploi, la jeunesse, la pauvreté et l'exclusion ont été discutées. Plusieurs objectifs ont été ciblés par les 110 participantes et participants : soutenir les jeunes, lutter contre la pauvreté, rechercher un partenariat entre acteurs économiques et acteurs communautaires, responsabiliser l'individu et favoriser l'accès au travail. Conscients de l'importance de la chose, ils se sont engagés à assurer le suivi au forum de même qu'à accroître la concertation entre les différents partenaires régionaux. Compte tenu des contraintes de temps, les organisateurs sont très satisfaits du forum dans leur MRC, mais ils ne se cachent pas que le travail ne fait que commencer.

MRC de la Minganie. Quatre-vingt-dix personnes ont répondu à l'invitation du comité organisateur, en provenance de toutes les municipalités du territoire et représentant divers milieux : population en général, jeunes, élus municipaux, organismes communautaires, organismes publics, etc. Lors des ateliers et de la séance plénière, les participants et participantes ont pu identifier les préoccupations et les besoins des jeunes de 15 à 35 ans, les pistes de solutions à mettre en œuvre et, surtout, les responsables ou partenaires impliqués dans cette mise en œuvre. Huit personnes se sont jointes au comité organisateur pour former un comité de suivi.

MRC de la Caniapiscau. Dans le cadre de la mise à jour des orientations de développement définies en 1993, une cinquantaine de personnes ont participé à un atelier de discussion visant à inclure un axe consacré au développement social dans la planification stratégique de la MRC. La réalité particulière de la ville de Fermont a servi de toile de fond aux discussions. Sous le thème «Participation sociale et qualité de vie», on a adopté des stratégies d'action qui se regroupent en trois volets : le logement, la jeunesse et la communauté.

MRC de la Manicouagan. Environ 165 personnes ont participé à un événement placé sous le thème «S'engager pour grandir», qui visait à explorer les pistes pouvant favoriser la participation des gens à la vie de leur communauté, et en particulier de ceux qui ne prennent pas souvent la parole lors des tribunes publiques. L'exclusion qui frappe certaines personnes et certains groupes a été au cœur des préoccupations exprimées, et on a convenu de miser sur l'implication sociale et le développement du potentiel de la personne pour lui faire contrepoids. La journée de réflexion a également permis de préciser les partenariats souhaités parmi les divers intervenants de la MRC de la Manicouagan.

MRC de la Haute-Côte-Nord. Alors que dans la majorité des autres régions ou MRC, les forums sur le développement social ont débuté par une revue des problèmes du milieu, les organisatrices et organisateurs du forum tenu dans la MRC de la Haute-Côte-Nord ont voulu amorcer la réflexion en adoptant la perspective contraire. En inscrivant l'événement sous le thème «La

richesse, plus qu'une question de revenu», ils voulaient offrir à la centaine de participants et participantes (représentants du secteur communautaire et du monde des affaires, personnes de tous les âges et de toutes les localités) l'occasion de prendre conscience des forces et des richesses de la Haute-Côte-Nord afin de discuter, par la suite, de la manière de les utiliser pour assurer un avenir meilleur.

Territoire de la Basse-Côte-Nord. Le forum a été consacré aux conditions de vie de la jeunesse, considérée comme *la fondation du développement social de la Basse-Côte-Nord*. En préparation au forum, la Youth Coalition (une organisation formée de jeunes de 15 à 29 ans au sein de la Coasters Association) a dressé une liste de recommandations visant à répondre aux besoins des jeunes, lesquelles ont été examinées lors de rencontres dans chacune des municipalités. Au forum proprement dit, les 80 personnes présentes (jeunes, population en général, représentants des municipalités ou d'organismes du milieu) ont tout d'abord fait le point sur les diverses recommandations, puis elles ont établi un plan d'action pour chacune, identifiant responsables et partenaires. Le forum a également permis d'obtenir des engagements fermes de la part des décideurs de la Basse-Côte-Nord.

LES QUESTIONS SOULEVÉES ET LES PISTES PROPOSÉES

Favoriser le développement social sur la Côte-Nord, cela signifie entre autres :

- ◆ rendre le transport plus abordable, notamment le transport aérien, et améliorer le réseau routier;
- ◆ cerner les besoins en main-d'œuvre des entreprises du milieu (à court, moyen et long termes) et ajuster, s'il y a lieu, les programmes de formation dispensés dans la région ;
- ◆ créer des liens entre les organisations à la manière d'une toile d'araignée, souple mais solide, afin de ne laisser tomber aucun citoyen;
- ◆ favoriser le partage du travail en réduisant les horaires de travail, en particulier les heures supplémentaires.

Où en sommes-nous en matière de développement social?

À ceux et celles qui l'auraient oublié, on peut rappeler que la Côte-Nord est une région qui couvre près de 25 % du territoire du Québec avec seulement 1,5 % de ses habitants. Ce petit rappel n'est pas inutile, car la géographie influence, en Côte-Nord peut-être plus qu'ailleurs, le contexte social et économique avec lequel doit composer la population.

On aura compris que la région est faiblement peuplée et que les distances à parcourir y sont grandes. Cela signifie, d'une part, que les centres de services comme les hôpitaux et les écoles sont souvent très éloignés des communautés qu'ils desservent. Il n'est pas rare, par exemple, que l'on doive quitter sa communauté d'origine dès l'âge de 14 ou 15 ans afin de poursuivre ailleurs ses études de niveau secondaire. À cause des distances, les transports revêtent une importance primordiale, mais la faible densité de la population fait que les coûts se répartissent sur un petit nombre de personnes. Ainsi, il faut déboursier 1 200 \$ pour aller de Québec à Fermont en avion,

soit autant que pour aller à Rio, Beijing ou Melbourne. Se rendre à Schefferville coûte plus cher encore.

Cela implique également que certaines communautés de la Côte-Nord sont plutôt isolées. Cette situation a probablement contribué à faire naître un fort sentiment d'appartenance au sein de leur population, doublé souvent d'une tradition d'entraide. Toutefois, le sentiment d'appartenance envers la région n'est pas généralisé, ce qui fait que les projets proposés aux niveaux régional ou sous-régional n'obtiennent pas toujours le support adéquat.

Outre cela, on ne peut manquer de souligner que les conditions de vie des jeunes ont accaparé l'attention dans la plupart des forums de la région. On a souvent parlé de l'absence de débouchés pour eux sur le marché du travail, et du manque de lieux où ils pourraient socialiser. Dans certains cas, on parle aussi d'exode : faute d'emploi dans leur coin de pays, les jeunes doivent chercher ailleurs et, pour la même raison, ceux qui partent pour aller s'instruire ne reviennent pas toujours. Certains ont également aussi fait part de leur inquiétude devant le décrochage scolaire et l'incidence des problèmes liés à l'abus d'alcool ou de drogue.

Sur le plan économique, par ailleurs, on note que les activités sont peu diversifiées et qu'elles sont en grande partie liées au secteur primaire. Elles sont en conséquence fortement dépendantes des fluctuations du cours des ressources naturelles et des matières premières.

La participation sociale comme stratégie de renouvellement du développement social

Tel que mentionné auparavant, les conditions de vie des jeunes ont occupé une grande place dans les discussions des forums sur le développement social de la Côte-Nord. Les principales préoccupations à cet égard touchaient la formation et le développement de l'emploi. Ces deux questions, quand on parle de la jeunesse, sont étroitement liées.

Ainsi, dans presque tous les forums, on a souligné le manque de concertation entre les principaux intervenants en matière d'orientation et de formation professionnelle : le milieu scolaire, le milieu du travail, les organismes gouvernementaux et les organismes du milieu (les chambres de commerce, par exemple). On a aussi identifié de nombreux freins à l'intégration des jeunes à leur milieu, soit un manque de valorisation des études et de l'effort dans certains milieux ou par certains parents, le décrochage scolaire, une orientation insuffisante ou inadéquate et une formation qui ne répond pas toujours aux besoins du milieu.

Afin de pallier à cette situation, on a suggéré de nombreuses avenues de solution. Pour réduire le chômage chez les jeunes, on juge primordial de faire en sorte que les programmes d'enseignement dispensés dans la région soient adaptés aux besoins des entreprises du milieu. Ces besoins devraient être largement diffusés, notamment lorsque les jeunes doivent faire un choix de carrière. Cela pourrait limiter l'exode vers les grandes villes. On propose aussi d'implanter des programmes de formation de type «travail-études» au secondaire et au postsecondaire, comprenant des stages en entreprise, afin de faciliter l'intégration graduelle au monde du travail. Le partage du temps de travail a également reçu l'appui de plusieurs.

En ce qui concerne le développement économique et la création d'emplois, on propose de diversifier les activités en développant, par exemple, les secteurs secondaire et tertiaire reliés aux industries déjà implantées dans le secteur primaire. De plus, on suggère de favoriser l'achat local de même que l'embauche locale (en particulier pour les jeunes) et de susciter des partenariats entre petites, moyennes et grandes entreprises. Certains soulèvent aussi la possibilité d'offrir des incitatifs aux entreprises qui présentent un bon bilan du point de vue social et en matière de création d'emplois. On souhaite également que toute l'information sur les divers programmes de soutien à l'entrepreneuriat soit disponible auprès d'un «guichet unique», lequel aurait pour mandat de référer les nouveaux entrepreneurs vers les organismes susceptibles de les aider à mener leur projet à terme. En outre, pour soutenir les jeunes entrepreneurs, on souhaite la mise en place de formule de parrainage avec le concours d'entrepreneurs expérimentés.

Plusieurs éléments de solution ont également été soumis pour diminuer le décrochage. Parmi ceux-ci, on peut mentionner : intervenir dès le primaire afin de motiver les jeunes envers les études en faisant ressortir les aspects positifs qui y sont rattachés ; identifier et agir sur les facteurs qui augmentent le risque de décrochage scolaire ; diversifier les méthodes pédagogiques en vue de les adapter aux différents modes d'apprentissage des élèves ; instituer ou améliorer des activités pouvant inciter les jeunes à demeurer aux études, comme des journées «portes ouvertes» chez les entrepreneurs de la région de même que des «journées-carrière», où des gens d'expérience pourraient partager avec les jeunes leur intérêt pour leur métier ou leur profession ; créer un «organisme de raccrochage multimétiers» où les jeunes pourraient découvrir et s'initier à divers métiers : menuiserie, mécanique, électricité, etc. De l'avis de plusieurs, il faut valoriser tous les types d'emploi, et pas seulement ceux qui requièrent une longue scolarité.

De nombreuses autres pistes de solution visant à assurer une plus grande participation sociale ont été formulées dans l'un ou l'autre des forums locaux de la Côte-Nord. On peut en relever encore quelques-unes ici. Ainsi, comme cela a été mentionné auparavant, la distance et l'isolement des communautés constituent des obstacles importants à la participation sociale. Parmi les moyens envisagés pour contrer cette situation, on a suggéré de rendre le transport plus abordable, notamment le transport aérien, et à cet égard on estime nécessaire de prendre des mesures particulières pour les étudiantes et étudiants (tarifs spéciaux, prise en compte des frais de déplacement dans le calcul des prêts et bourses). On souhaite aussi améliorer le réseau routier, plusieurs communautés n'y étant pas reliées.

D'autre part, on a évoqué, dans certains milieux, la nécessité de créer des lieux de participation — pour les jeunes en particulier, mais aussi pour la population en général. Des lieux tels des centres de loisirs, des centres d'action bénévole ou des coopératives jeunesse de service, qui favoriseraient la socialisation et l'implication sociale, tout en permettant de répondre aux besoins de ces milieux moins bien desservis.

On peut mentionner enfin que, dans certains forums, on a réaffirmé la place centrale de la famille dans le développement social. Il est en conséquence nécessaire de soutenir cette dernière dans ses multiples rôles : congés parentaux reconnus par les employeurs, services de garde accessibles notamment en milieu de travail, mesures de répit parental, de dépannage et de relevailles, aide aux devoirs scolaires, etc. Ce sont surtout des organismes communautaires qui sont à l'œuvre dans ce domaine, et il leur faut un financement adéquat et soutenu pour qu'ils continuent à dispenser leurs services et qu'ils puissent offrir une certaine sécurité à ceux et celles qui y travaillent.

Vers un nouveau partage des pouvoirs et des responsabilités entre les acteurs

L'un des grands dénominateurs communs des forums tenus sur la Côte-Nord, c'est, comme on l'a vu, la très forte demande pour un rapprochement entre les maisons d'enseignement et les entreprises afin de pouvoir compter sur une formation adaptée aux besoins du milieu et sur des stages en entreprises qui permettent aux jeunes — mais aussi aux adultes — d'acquérir de l'expérience pratique. Concrétiser ce rapprochement implique la collaboration de plusieurs acteurs : des écoles, des collèges et des entreprises, bien sûr, mais aussi des commissions scolaires, et les ministères responsables de l'Éducation et de l'Industrie. D'après certains, c'est le centre local de développement qui devrait agir comme organisme de coordination dans ce dossier, avec le mandat d'assurer la communication entre les divers intervenants.

La question de la formation professionnelle évoquée ci-dessus illustre bien «le besoin de se parler» à partir duquel on entrevoit, sur la Côte-Nord, un repartage des pouvoirs et des responsabilités entre les différents acteurs. On estime en effet que les diverses organisations et institutions, qu'elles soient privées, publiques ou communautaires, doivent mieux faire circuler l'information et apprendre à mettre en commun certaines de leurs ressources. *En somme, il faut créer des liens entre nos organisations à la manière d'une toile d'araignée, souple mais solide, afin de ne laisser tomber aucun citoyen et citoyenne.* Ce passage tiré du forum de la MRC des Sept-Rivières résume assez bien les opinions exprimées :

Les principes de concertation et d'établissement de partenariats — tant aux niveaux régional que sous-régional et local — traversent la totalité des propositions des ateliers. Les participants et participantes semblent favorables aux tendances de déconcentration, de décentralisation et de régionalisation des politiques gouvernementales. Or, ces tendances doivent, en contrepartie, déboucher sur l'établissement de liens structurels et fonctionnels entre les acteurs socio-économiques et politiques de la région. Pour réussir, cette concertation doit respecter entre autres deux conditions : elle doit être multisectorielle (en impliquant activement et équitablement les gens des différents secteurs) et fondée sur une vision commune et globale du développement (touchant le culturel, le social et l'économique). Plusieurs participantes et participants soulignent que l'on doit, aux niveaux local et régional, développer notre expertise, mettre nos ressources en commun, et mieux diffuser l'information entre les organisations. (...) Enfin, il importe de rappeler que les participantes et participants favorisent généralement, et dépendamment des enjeux, des mécanismes de concertation au niveau local (municipalités) et au niveau de la MRC plutôt que pour l'ensemble de la région 09.

Si la concertation est souhaitée à tous les niveaux, on semble tenir à ce qu'elle se réalise à proximité des citoyennes et citoyens, c'est-à-dire au niveau local avant tout. À cet égard, on a également beaucoup parlé d'*empowerment*, notion qui renvoie à la prise en charge, par les individus et par les communautés, de leur propre destin. On l'associe à la responsabilisation mutuelle de tous les acteurs au sein des collectivités, à une plus grande valorisation de l'engagement individuel dans la recherche de solutions, de même qu'au développement du sentiment d'appartenance à la communauté.

Les suivis à donner à la démarche du Forum sur le développement social

Les Nord-Côtiers et Nord-Côtières se sont beaucoup investis dans la réalisation des forums sur le développement social. Tous ceux et celles qui y ont pris part ont souligné l'importance d'assurer une continuité à la démarche. On considère que les forums ont permis d'amorcer des changements sur le plan social et on ne veut surtout pas que cela s'arrête là. Ainsi qu'on l'a affirmé lors du forum de la MRC des Sept-Rivières, c'est le suivi qui fera le succès ou l'échec de cet exercice. C'est pourquoi les six forums tenus sur la Côte-Nord ont vu naître autant de comités de suivi. Dans la MRC de la Manicouagan, par exemple, 32 participants et participantes (soit le cinquième des personnes présentes) ont manifesté le désir de s'y impliquer.

Dans certains cas, comme dans la MRC de la Caniapiscau, l'étape du suivi consiste à mettre en œuvre la planification stratégique élaborée lors du forum. Évidemment, cette étape a plus de chances d'être enclenchée rapidement si l'on a pris soin d'associer des responsables à chacune des pistes ou à chacun des projets retenus lors du forum, comme on l'a fait entre autres en Basse-Côte-Nord et en Minganie. Cependant, même dans ces conditions, on réalise souvent que le gros du travail reste à faire.

Par ailleurs, ce n'est pas parce qu'il n'y a pas eu de forum régional que les acteurs régionaux sont absents de l'étape du suivi. En fait, ils sont directement interpellés par plusieurs des pistes identifiées dans les forums. Aussi examine-t-on, au sein du comité régional sur le développement social, ce que pourraient être le rôle et la contribution des organisations d'envergure régionale dans le processus de suivi des forums. De plus, on n'ignore pas que d'autres organisations ou institutions, d'envergure nationale celles-là, sont en mesure d'influencer de manière importante la nature des suivis donnés à la démarche. On entend profiter du forum national pour leur faire connaître l'avis des citoyens et des citoyennes de la Côte-Nord.

GASPÉSIE—ÎLES-DE-LA-MADELEINE (11)

Forum régional : New Richmond, le 6 décembre 1997.

Forums locaux : MRC de Bonaventure, le 27 octobre 1997; MRC D'Avignon, le 28 octobre 1997; MRC de Côte-de-Gaspé, le 29 octobre 1997; MRC de Denis-Riverin, le 3 novembre 1997; MRC de Pabok, le 4 novembre 1997; MRC des Îles-de-la-Madeleine, le 11 novembre 1997.

Organismes parrains : Conseil régional de concertation et de développement, Régie régionale de la santé et des services sociaux, Secrétariat au développement des régions, Ralliement gaspésien et madelinot.

Organismes associés : Communication-Québec, Conseil du statut de la femme, ministère de la Solidarité et de l'Emploi, Comité régional d'économie sociale, MRC de la région, Regroupement des organismes communautaires, Table de concertation des groupes de femmes.

Participation : plus de 200 personnes dans les forums locaux et environ 60 délégués au forum régional.

Thèmes : Pauvreté, violence, enfance-jeunesse, emploi et vieillissement.

LA DYNAMIQUE

La région Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine a relevé le défi de tenir un Forum sur le développement social, et elle n'en est pas peu fière ! Dès les premiers moments de cette démarche, l'esprit de collaboration qui animait le Ralliement gaspésien et madelinot, le Conseil régional de concertation et de développement, le Secrétariat au développement des régions et la Régie régionale de la santé et des services sociaux a grandement facilité sa réalisation. Ce forum visait à inciter toutes les institutions, à vocation sociale aussi bien qu'économique, à s'inscrire dans une perspective de lutte contre l'exclusion qui frappe un nombre important de personnes dans la région.

Dans le but de donner une saveur locale à cette démarche, l'événement régional a été précédé, dans les six MRC de la région, de rencontres portant sur les cinq thèmes suggérés par le Conseil de la santé et du bien-être, c'est-à-dire la pauvreté, la violence, l'intégration par l'emploi, l'enfance et la jeunesse ainsi que le vieillissement. Pour chacun de ces thèmes, les organisateurs et organisatrices du forum régional ont brossé un rapide portrait de la situation qui prévaut dans la région. Ils souhaitaient faciliter par là l'identification des principaux problèmes, et surtout, favoriser la formulation de solutions appropriées à la situation régionale. Au-delà de 200 personnes ont pris part à ces échanges.

Par la suite, pour chacun des thèmes retenus, les organisateurs et organisatrices ont proposé certaines questions destinées à initier et à soutenir les discussions entre les participants et les participantes au forum régional. C'est autour de ces questions que se sont réunis les délégués des MRC et des représentants et représentantes d'organismes de la région. Le forum régional visait, en conséquence, à dégager des priorités d'action parmi les propositions provenant des rencontres tenues dans les MRC.

LES QUESTIONS SOULEVÉES ET LES PISTES PROPOSÉES

Favoriser le développement social en Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, cela signifie entre autres :

- ◆ diffuser des informations positives sur la région de manière à renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes ;
- ◆ se doter d'un contrat d'achat de biens et de services afin que soient privilégiés les entreprises, les firmes et les consultants de la région.

Où en sommes-nous en matière de développement social?

Le portrait de la situation du développement social en Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine insiste notamment sur la gravité de la pauvreté, du chômage, de la dépendance à l'aide sociale, du décrochage scolaire et du vieillissement de la population. Au-delà des thèmes étudiés et des solutions proposées, il se dégage des échanges qui sont survenus lors de ce forum une vision du développement social propre à la région Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine. Ainsi, dans cette région, la question du développement social incite à s'interroger sur le partage des pouvoirs et des responsabilités entre les différents acteurs sociaux. En conséquence, pour chacun des thèmes étudiés, les participants et les participantes ont tenté de mettre en évidence ce qu'il est possible de faire aux niveaux local et régional d'abord puis au niveau national.

Par ailleurs, le forum de Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine montre que la participation sociale représente effectivement une stratégie de renouvellement du développement social et les éléments de solution qu'on propose à cet égard sont autant du ressort du niveau local, du niveau régional que du niveau national.

La participation sociale comme stratégie de renouvellement du développement social

Pour favoriser le développement social dans la région Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, il faut trouver des moyens de bonifier la participation sociale des jeunes. Pour ce faire, divers moyens sont envisagés. Par exemple, pour assurer une base solide au développement social *il faut diffuser des informations positives sur la région afin de renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes*. Il y a lieu aussi d'inculquer aux jeunes de niveaux secondaire et collégial l'importance de la solidarité sociale. D'autre part, dans le but d'initier les jeunes au domaine de la politique, on suggère de favoriser leur intégration à la politique municipale. Dans la même veine, les médias

de communication, qu'ils soient communautaires ou privés, devraient favoriser l'accès de leurs équipements aux jeunes et leur fournir une formation et un encadrement adéquats.

On mise aussi sur les relations intergénérationnelles afin de favoriser une plus grande participation sociale des jeunes et des aînés. On recommande, à cet égard, de mettre à contribution les personnes retraitées dans le parrainage et l'accompagnement des jeunes entrepreneurs désireux de recevoir de l'aide. Un répertoire de personnes retraitées disponibles pour apporter leur contribution à la communauté pourrait s'avérer très utile afin d'arrimer l'offre et la demande en la matière. La responsabilité de mettre sur pied ce répertoire pourrait, par ailleurs, incomber à un organisme communautaire. Finalement, il faudrait aussi créer, dans chacun des territoires de MRC, une table de concertation pour favoriser la participation des aînés au développement social de la région.

Une plus grande participation sociale dans la région passe aussi par la création de nouveaux emplois. À cet égard, *on devrait se doter d'un contrat régional d'achat de biens et services afin que soient privilégiés les entreprises, les firmes et consultants de la région*. Dans le même ordre d'idée, l'ensemble de la collectivité devrait se préoccuper de l'émergence de l'entrepreneuriat local et on pourrait songer, dans bon nombre de secteurs, à la mise sur pied de coopératives de travailleurs. Par ailleurs, il faut favoriser un accès plus grand au capital de risque local et régional et se réappropriier les ressources naturelles, qu'elles soient forestières, halieutiques ou minières. Finalement, la création d'un fonds de développement favorisant la création d'entreprises locales et régionales apparaît comme une solution au manque d'emplois en région.

Les participants et les participantes au forum régional estiment qu'il importe aussi de s'assurer que soient exprimées les préoccupations pour le développement social partout où cela peut être utile. Cette préoccupation prend forme dans la proposition de créer, en région, une table permanente qui permettrait, d'une part, à chaque organisme de s'exprimer sur le développement social et, d'autre part, d'adopter des projets de développement social communs à l'ensemble des acteurs sociaux et économiques.

Vers un nouveau partage des pouvoirs et des responsabilités entre les acteurs

Le partage des pouvoirs et des responsabilités que souhaitent les participants et les participantes au forum de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine s'articule autour de deux principes de base. Premièrement, on doit miser sur une réelle décentralisation des pouvoirs et des responsabilités et, deuxièmement, on doit tout mettre en œuvre afin de mettre un terme aux chevauchements politiques et administratifs.

Plus concrètement, une réforme de la fiscalité apparaît nécessaire aux participants et aux participantes à ce forum régional. Une telle réforme est identifiée comme un outil de développement social parce qu'elle vise à mieux répartir la richesse. Ainsi, il a été suggéré d'instaurer des avantages fiscaux pour permettre aux personnes âgées d'aider les jeunes entrepreneurs dans leur projet de création d'entreprise. Une réforme de la fiscalité pourrait représenter une portion de la solution à certaines difficultés propres aux régions éloignées notamment par la mise en place de crédits d'impôt remboursables pour les parents qui ont des enfants aux études à l'extérieur de la région.

Par ailleurs, dans le domaine de la santé et des services sociaux, on demande à la Régie régionale de s'assurer que la région soit aussi bien desservie que les régions urbaines dans le cadre du virage ambulatoire. On insiste pour que les sommes récupérées dans les hôpitaux dans ce contexte soient investies dans les CLSC pour les services de maintien à domicile. Dans ce dernier cas, il a également été recommandé de moduler les grilles de tarification selon les réalités régionales.

Finalement, un nouveau partage des pouvoirs et des responsabilités entre les différents acteurs sociaux doit faire davantage de place au secteur communautaire. En conséquence, les participants et les participantes jugent important d'assurer un financement adéquat au programme «Place aux jeunes» ainsi qu'aux maisons de jeunes. On devrait en outre renforcer l'intervention d'organismes communautaires auprès des personnes présentant des contraintes importantes.

Les suivis à donner à la démarche du Forum sur le développement social

Pour assurer le suivi du Forum sur le développement social, le CRD de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine entend inclure l'axe sur le développement social à la planification stratégique régionale qui sera réalisée au cours de la présente année. Il compte aussi mettre sur pied une commission sectorielle en développement social pour assurer le suivi des orientations et des objectifs de développement contenus dans la planification stratégique. Finalement, il examinera la possibilité de signer des ententes spécifiques avec les ministères concernés pour la mise en place et le renforcement des conditions requises pour améliorer les conditions de vie des Gaspésiens, Gaspésiennes, Madelinots et Madelininiennes.

CHAUDIÈRE-APPALACHES (12)

«*DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET LUTTE À LA PAUVRETÉ EN CHAUDIÈRE-APPALACHES*»

Forum régional : Saint-Henri, les 6 et 7 novembre 1997.

Organismes parrains : Conseil régional de concertation et de développement, Régie régionale de la santé et des services sociaux.

Organismes associés : Association régionale des commissaires industriels, Conférence des préfets, Centre de protection de la jeunesse, les CLSC de la région, Comité régional d'économie sociale, Conférence des présidents de commissions scolaires de Chaudière-Appalaches, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, les MRC de la région, Secrétariat au développement des régions, Services universitaires en Chaudière-Appalaches, Table régionale des organismes communautaires.

Participation : 300 personnes.

Thèmes : Éducation-scolarisation, employabilité-support à l'intégration au travail, jeunes, organismes communautaires, partenariat et transport en commun.

LA DYNAMIQUE

En 1994, une consultation publique de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches visant à établir les priorités en matière de santé et de services sociaux, a fait ressortir la pauvreté comme une préoccupation de premier plan. Puis, un an plus tard, le même thème était identifié comme un enjeu important dans le Plan stratégique de développement adopté par le CRCDD. Dans ce contexte, une certaine réflexion avait déjà été faite au sein de ces organisations lorsque le Conseil de la santé et du bien-être les a invitées à s'associer à la démarche du Forum sur le développement social.

Avec la collaboration de commissaires industriels, d'organismes communautaires en CLSC et des centres travail-Québec, dix des onze MRC de la région ont tenu une consultation des intervenants de leur territoire afin d'identifier les facteurs facilitants et les obstacles qui se posent à la lutte à la pauvreté et au développement social. À cet effet, un document présentant un profil de la région et de ses territoires en ce qui a trait à la pauvreté et aux conditions de vie de la population a été préparé. Chacune des MRC de la région était libre de gérer leur démarche locale et c'est ainsi qu'elles ont pris, tour à tour, l'allure d'enquêtes, de forums locaux ou de rencontres structurées de consultation. La synthèse des travaux par territoire de MRC a permis au comité organisateur du forum régional de rassembler les différents éléments de problématiques autour de

six thèmes principaux : éducation-scolarisation, employabilité-support à l'intégration au travail, jeunes, organismes communautaires, partenariat et transport en commun.

Au terme des deux journées de réflexion, les participants et participantes au forum régional ont, en outre, travaillé en ateliers et échangé en plénière pour finalement voter sur les principales priorités d'action eu égard à chacune de ces problématiques. Ces priorités ont pris la forme d'orientations à l'intérieur d'une Déclaration régionale sur le développement social et la lutte à la pauvreté en Chaudière-Appalaches. Il a été aussi établi que cet exercice n'est pas un aboutissement mais bien l'amorce d'une série de moyens collectifs à mettre en place pour promouvoir le développement social et la lutte à la pauvreté en Chaudière-Appalaches. De plus, cette déclaration jette les bases des actions que chacun des participants, participantes et organismes souhaitent débattre avec leurs instances respectives.

LES QUESTIONS SOULEVÉES ET LES PISTES PROPOSÉES

Favoriser le développement social dans la région Chaudière-Appalaches, cela signifie entre autres :

- ◆ encourager le développement de la formation sur mesure en fonction des besoins des entreprises et de l'accompagnement de stages dans les entreprises;
- ◆ envisager le développement en fonction de la personne et non seulement en fonction du développement économique.

Où en sommes-nous en matière de développement social?

Les principaux constats relatifs à chacun des six thèmes retenus montrent comment se pose la question du développement social dans la région de Chaudière-Appalaches. Rappelons-les rapidement :

Éducation-scolarisation. On souligne le peu d'arrimages existant entre les besoins des entreprises et la formation. Cela incite même certains participants et participantes à dire que le problème de l'emploi *repose plutôt sur des pénuries de compétences que sur des pénuries d'emplois*. Dans la même veine, on affirme qu'il n'y a pas de plan global de développement de la formation.

Employabilité-support à l'intégration au travail. Les participants et participantes déplorent le manque d'emplois chroniques dans la région en raison des nombreuses transformations que connaît actuellement le marché du travail. On constate aussi des divergences importantes dans les visions du marché du travail portées par le monde des affaires et par les organismes sociaux.

Jeunes. On insiste sur les lacunes de la formation actuellement offerte et sur le fait que notre société devrait placer l'emphase sur le développement de l'humain plutôt que sur le développement de l'employabilité. Les jeunes font aussi face à de la détresse psychologique et à une relative absence de structures d'accueil. On observe aussi un taux de suicide important chez les jeunes.

Organismes communautaires. On fait ressortir le besoin de revoir la définition de ce qu'est un organisme communautaire et de miser sur leur intervention parce qu'ils visent d'abord et avant tout à répondre directement aux besoins des individus tels qu'identifiés par la communauté.

Partenariat. On questionne la représentativité des organismes communautaires et des femmes au sein de certaines structures comme les Centres locaux de développement (CLD), l'absence de liens formels entre l'économique (le milieu des affaires) et le social ainsi qu'une certaine méconnaissance du milieu communautaire.

Transport en commun. Dans la mesure où il facilite l'accès aux services, le transport en commun apparaît comme une question particulièrement importante dans la région Chaudière-Appalaches. Les besoins en la matière se font surtout sentir chez les bénévoles, les personnes handicapées, les jeunes et les aînés.

La participation sociale comme stratégie de renouvellement du développement social

Certains éléments de solution proposés par les participants et participantes du forum en Chaudière-Appalaches visent à favoriser le développement social en assurant une plus grande participation des individus à la société. Reprenons succinctement, pour chacun des thèmes étudiés, les principales volontés d'action susceptibles de favoriser une plus grande participation sociale.

Éducation-scolarisation. Les études constituent un moyen efficace de favoriser une plus grande participation sociale des jeunes tout en favorisant, pour l'avenir, une plus grande participation des adultes au marché du travail. C'est pourquoi on suggère de faciliter le retour aux études de tous les individus et de leur fournir des services d'accompagnement et de soutien.

Employabilité-support à l'intégration au travail. L'emploi représente la principale forme de participation sociale. Pour assurer qu'une portion importante de la population puisse être en mesure de participer à la vie sociale par l'emploi, il faut consolider et améliorer les ressources existantes d'orientation, de soutien et d'accompagnement à l'emploi en tenant compte de l'ensemble des besoins de la personne ainsi que de ses potentiels et de ses capacités. Il faut susciter aussi le développement de projets novateurs, une participation accrue au marché du travail pour les jeunes, les femmes, les personnes handicapées ou vivant des problèmes de santé, les «sans chèque», les faibles salariés et aux personnes vivant une situation de monoparentalité.

Jeunes. Afin de favoriser une plus grande participation sociale des jeunes, on suggère notamment de diversifier et de personnaliser les formes d'apprentissage et de solidariser les travailleurs et travailleuses de tous les secteurs d'activité afin que ces derniers refusent *le double emploi, le triple revenu et le temps supplémentaire*. Il y a lieu aussi de tout mettre en œuvre afin de rejoindre les jeunes dans leur milieu de rassemblement naturel c'est-à-dire les bars, arcades, cours d'école et par le recours à des travailleurs de rue.

Organismes communautaires. Le rôle des organismes communautaires est différent de celui des établissements publics de santé et de services sociaux. En conséquence, il faut leur assurer davantage de reconnaissance et promouvoir leur implication dans leur secteur d'activité respectif.

Partenariat. Le développement social pose la question du développement de l'ensemble des personnes qui vivent sur un territoire donné. En conséquence, on suggère de conscientiser l'ensemble des intervenants du développement social afin que ce dernier soit envisagé en fonction de la personne et non seulement en fonction du développement économique.

Transport en commun. La question du transport en commun pose directement celle de la participation sociale. Ainsi, il faut développer le transport en commun par la recherche de solutions innovatrices telles que l'intégration ou l'utilisation complémentaire des systèmes de transport scolaire ou de transport adapté. Il faut envisager aussi le développement de service de covoiturage et des ententes avec le secteur du taxi.

Vers un nouveau partage des pouvoirs et des responsabilités entre les acteurs

En matière de développement social, la question du partage des pouvoirs et des responsabilités entre les différents acteurs sociaux apparaît particulièrement prépondérante. Voici, en bref, les principales volontés d'action exprimées pour chacun des thèmes retenus dans le cadre du forum de Chaudière-Appalaches.

Éducation-scolarisation. La formation offerte doit s'arrimer aux besoins en main-d'œuvre. On suggère en conséquence d'encourager le développement de la formation sur mesure en fonction des besoins des entreprises et de l'accompagner de stages dans les entreprises. La mise en place d'un lieu de concertation où tous les intervenants pourraient contribuer à un plan d'action en matière d'éducation faciliterait probablement l'actualisation d'une telle volonté.

Employabilité-support à l'intégration au travail. L'État a un rôle majeur à jouer en matière d'employabilité et de support à l'intégration au travail. Il devrait, par exemple, mettre en place une véritable politique de l'emploi afin de contrer le double emploi, faciliter l'aménagement du temps de travail et mettre à contribution les entreprises, les réseaux de l'éducation et de la santé, le secteur des organismes impliqués dans le domaine de l'emploi aux niveaux local et régional. Il pourrait aussi, par une réforme de la fiscalité, contribuer à mieux répartir la richesse. D'autre part, l'amélioration de la situation de l'emploi en région passe aussi par une sensibilisation de l'ensemble des intervenants socio-économiques face à la situation de la pauvreté, du manque d'emplois, et des difficultés à s'intégrer sur le marché du travail que rencontrent les jeunes, les femmes, les personnes handicapées ou vivant des problèmes de santé, les prestataires de la sécurité du revenu, les faibles salariés et les personnes vivant une situation de monoparentalité.

Jeunes. Une politique jeunesse qui s'articule simultanément dans les MRC est, aux yeux des participants et participantes au forum régional, un élément de solution aux problèmes des jeunes. On suggère aussi de prévoir un siège «jeune» aux instances décisionnelles particulièrement dans les CLD, de maintenir et de renforcer les services offerts aux jeunes et de développer des relations et des ententes spécifiques avec l'école, les milieux d'apprentissage et le milieu du travail.

Organismes communautaires. Les organismes communautaires doivent jouer un rôle important dans le partage des pouvoirs et des responsabilités souhaité par les participants et participantes du forum de Chaudière-Appalaches. Cela n'est cependant pas possible sans revoir à la hausse le

niveau de financement des organismes communautaires et de s'assurer que ce financement soit attribué par un seul canal de manière à en simplifier l'accès.

Partenariat. Parmi les volontés d'action visant à assurer un meilleur partage des pouvoirs et des responsabilités et favoriser le développement social, on compte énormément sur l'intervention des CLD. On souhaite que leur plan d'action intègre une orientation relative au développement social et à la lutte à la pauvreté, que leur composition soit élargie à l'ensemble des acteurs locaux concernés et qu'ils intègrent dans leurs orientations, les politiques existantes tout en ciblant des objectifs propres à la réalité locale. Par ailleurs, on souhaite aussi soutenir la mise en œuvre de la Politique de soutien au développement local et régional.

Transport en commun. Au chapitre du partage des pouvoirs et des responsabilités entre les acteurs, la question du transport en commun se pose dans les termes suivants : il faut favoriser l'itinérance des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux afin d'assurer une meilleure accessibilité de ces services.

Les suivis à donner à la démarche du Forum sur le développement social

Au chapitre des suivis à donner à cette démarche, les participants et participantes étaient d'avis qu'il revient au CRCD, en collaboration avec la Régie régionale et les CLD, d'assurer un rôle de leader dans le suivi du Forum sur le développement social, compte tenu de leurs missions respectives. On souhaite notamment que le CRCD bonifie son plan stratégique régional et son entente-cadre de développement pour y intégrer des éléments relatifs au développement social. Les individus présents au forum proclament aussi leur intention de s'investir concrètement au suivi du forum. Ils s'engagent à soumettre à leur organisation la Déclaration régionale sur le développement social et la lutte à la pauvreté en Chaudière-Appalaches afin que des actions concrètes soient identifiées dans le cadre de leur responsabilité respective.

Le suivi de l'événement repose sur le maintien d'un comité d'orientation régional et la création, ou le maintien là où il existe, des mécanismes de concertation permanents dans chacun des territoires de MRC. On suggère aussi, à cet égard, de développer ou d'utiliser des indicateurs de pauvreté et de développement social de la région et de chacune des communautés locales et d'assurer, au cœur des mécanismes de suivi, une représentation féminine dans toutes les instances. Finalement, les participants et participantes ont demandé que les jeunes soient représentés dans les instances qui seront associées au suivi du forum.

LAVAL (13)

Forum régional : Laval, le 17 janvier 1998.

Organismes parrains : Conseil régional de développement, Régie régionale de la santé et des services sociaux, Ville de Laval, et le ministère de la Métropole.

Organismes associés : Corporation de développement communautaire, Chambre de commerce et d'industrie, Groupe de ressources techniques en habitation, Comité d'économie sociale, regroupement des CLSC et Emploi-Québec.

Participation : 260 personnes.

Thème : Un modèle de prise en charge du milieu. Enjeux et défis du développement local.

LA DYNAMIQUE

À Laval, l'organisation du forum régional a été initiée par quatre partenaires particulièrement concernés par la problématique du développement social, soit le Conseil régional de développement régional de Laval (CRDL), la Ville de Laval, la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Laval (RRSSSL), ainsi que le ministère de la Métropole — Direction Laval. Différents partenaires se sont ensuite greffés à ce comité.

On s'est appuyé pour la préparation du forum de Laval sur un modèle original, la «structure de coopération communautaire». Cette structure s'inspire des valeurs et des principes véhiculés par le Réseau québécois des Villes et Villages en santé, et elle vise à favoriser le dialogue et la concertation entre les différents partenaires du milieu et à impliquer les citoyennes et citoyens. Pour ce faire, on a découpé le territoire lavallois en 20 «unités de vie communautaire» et instauré une table de coopération locale dans chacune. La structure comporte en outre des tables de concertation régionales et un conseil de la vie communautaire.

Le coup d'envoi de la démarche lavalloise a été donné lors d'un premier rendez-vous régional sur le développement social qui s'est tenu à la Maison des arts de Laval, le 3 octobre 1997. Cette rencontre, à laquelle étaient conviés des représentants de tous les secteurs d'activité (économique, social, culturel, public, privé et communautaire), visait à dégager une compréhension commune du développement social à Laval. Plus de 150 personnes, stimulées par des expériences d'ici et d'ailleurs, ont réfléchi aux conditions à mettre en place pour favoriser le développement des communautés locales.

Cette mise en commun a été appréciée par les participantes et participants. Dynamisés par cette journée de sensibilisation, les partenaires ont mis «l'épaule à la roue» et plusieurs séances d'information ont été tenues par la suite, sur le modèle «coopération à la vie communautaire». Ces rencontres ont permis de réaliser que des modifications devaient être apportées au découpage territorial des unités de vie communautaire. Au courant de l'automne, 130 personnes — citoyennes et citoyens et représentants d'organismes locaux ou régionaux — ont eu l'occasion de s'approprier et d'expérimenter le modèle en s'impliquant au sein de différents lieux de coopération à la vie communautaire.

LES QUESTIONS SOULEVÉES ET LES PISTES PROPOSÉES

Favoriser le développement social dans Laval, cela signifie entre autres :

- ◆ se donner une vision commune du développement social ;
- ◆ mettre en place le modèle de «coopération de la vie communautaire» et de s'approprier les «unités de vie communautaire» du territoire lavallois, qui regroupent chacune, en moyenne, de quinze à vingt mille personnes selon le sentiment d'appartenance, la géographie du milieu et l'homogénéité sociale et humaine;
- ◆ trouver les moyens pour que la concertation entre tous les partenaires s'enracine solidement dans les valeurs qui guident les actions de tous les jours.

Où en sommes-nous en matière de développement social?

À Laval comme dans plusieurs autres régions, la question du développement social pose directement celle de la participation sociale. C'est pourquoi le comité organisateur a voulu placer au centre de la démarche lavalloise le principe de la participation du citoyen à la vie de sa communauté en partenariat avec les divers acteurs concernés par le développement social. Or, traditionnellement au Québec, lorsque l'on parle du niveau local, on se réfère surtout aux territoires des MRC. Laval étant une ville, une île, une région et une MRC à la fois, il est impératif, dans un contexte d'approche territoriale, de délimiter le territoire lavallois afin que puisse s'articuler une approche locale de développement social. C'est dans ce contexte que l'objectif du forum visait principalement à proposer une délimitation du territoire lavallois susceptible de donner aux citoyens et aux citoyennes ainsi qu'aux acteurs du milieu, l'opportunité d'agir sur leur développement. Pour ce faire, le comité compte doter Laval de lieux selon le modèle de «coopération de la vie communautaire» qui permettent de donner corps à ce principe, en canalisant les désirs et les projets des citoyennes et citoyens.

D'autre part, la question de développement social a aussi soulevé celle de la circulation de l'information entre les différents organismes qui peuvent y contribuer — la question, en d'autres termes, de la concertation entre ces acteurs. C'est pourquoi

il faut absolument trouver les moyens pour que la concertation entre tous les partenaires s'enracine solidement dans les valeurs qui guident nos actions de tous les jours afin d'améliorer la coordination et la concertation des

interventions des différents organismes et de favoriser la prise en charge du milieu par les citoyennes et citoyens, en leur donnant les moyens d'agir sur leur environnement et sur la qualité de leur vie.

La participation sociale comme stratégie de renouvellement du développement social

Le forum sur le développement social de Laval mise sur le modèle de «coopération de la vie communautaire» conçu par la Ville de Laval pour redonner aux citoyennes et citoyens les moyens d'agir sur leur devenir collectif. Ce modèle s'appuie sur une stratégie de concertation entre les citoyens et les citoyennes, les organismes du milieu et les dirigeants municipaux.

Lors du forum régional de Laval sur le développement social, un consensus largement partagé a émergé parmi les intervenants de tous les secteurs d'activités à l'effet que c'est en redonnant l'opportunité et les moyens d'agir aux citoyennes et citoyens sur leur environnement et sur leur qualité de vie qu'un nouvel équilibre entre les pouvoirs publics et les ressources socio-économiques du milieu pourra s'établir.

Pour faire une plus grande place au citoyen, l'ensemble des intervenants locaux et régionaux ont convenu que le développement social à Laval doit reposer sur des solidarités nouvelles et des partenariats serrés entre les institutions et les organisations du milieu qui sont au service de la population. À cet effet, le secteur de l'éducation pense que les nouveaux pouvoirs confiés à l'école lui permettront de trouver ses propres couleurs et de faire appel à de nombreux partenaires pour colorer la vie des quartiers. De plus, les intervenantes et intervenants du milieu croient fermement que c'est en regroupant les forces vives du milieu et en agissant de manière concertée et intersectorielle, que le développement social prendra tout son sens dans la région. C'est dans cet esprit que le secteur de la santé par exemple, a saisi l'opportunité créée par la Ville de Laval et s'est engagé à participer activement à la structure de coopération. Finalement, tous s'entendent à l'effet qu'il faut désormais que le développement social se retrouve au coeur des pratiques de tous les intervenants et partenaires de la région soucieux de dynamiser la participation sociale et de favoriser la prise en charge du milieu par le milieu. À cet égard, le secteur de l'emploi est convaincu que la prise en charge du développement local permettra par ailleurs de mieux identifier et de mieux résoudre les problématiques reliées à l'emploi.

Il a été proposé, lors du forum, de mettre en place des tables de coopération locales afin d'actualiser le modèle de «coopération de la vie communautaire». Pour ce faire, on a identifié six étapes progressives, qui sont : rencontrer les partenaires, se connaître et se reconnaître, s'expliquer la coopération locale, rechercher des intérêts communs, déterminer des priorités et coopérer dans l'action.

Vers un nouveau partage des pouvoirs et des responsabilités entre les acteurs

En matière de partage des pouvoirs et des responsabilités, deux éléments particuliers retiennent l'attention dans le cadre du forum sur le développement social de Laval. Premièrement, l'une des conditions sous-jacentes du modèle de «coopération de la vie communautaire» consiste à

découper le territoire lavallois en 20 «unités de vie communautaire» qui regroupent chacune, en moyenne, de quinze à vingt mille personnes selon le sentiment d'appartenance, la géographie du milieu et l'homogénéité sociale et humaine. Ce découpage vise non seulement à favoriser une plus grande participation sociale mais il servira aussi à faciliter l'intervention des différents acteurs sur le territoire de la région de Laval.

Deuxièmement, pour favoriser un meilleur partage des pouvoirs et des responsabilités ainsi qu'une plus grande concertation, certains acteurs ressentent le besoin de réfléchir à un niveau sous-régional dans un contexte où on assiste à un redéploiement des services gouvernementaux. De plus, on compte, entre autres, sur la mise en place des tables régionales de coopération. Ces dernières présentent un caractère multisectoriel et elles offrent l'occasion aux partenaires d'échanger sur les moyens à mettre en œuvre pour améliorer le cadre de vie des citoyennes et citoyens, en agissant avec eux et pour eux, en fonction de leurs besoins. Avec les tables locales de coopération qui poursuivent un but semblable, les tables régionales constituent un moyen pour soutenir le développement social et voir à la réalisation d'un répertoire des ressources publiques et communautaires de Laval. Cinq tables régionales de coopération ont vu le jour :

Table régionale de coopération - Enfance. L'objectif de cette table est de promouvoir le développement des habiletés parentales et le développement intégral de tous les enfants de 0-11 ans de Laval. Cette table envisage de se pencher entre autres sur la sécurité des aires de jeux extérieurs.

Table régionale de coopération - Adolescence. Comment guider les jeunes dans leur milieu scolaire, dans leur communauté et dans leurs perspectives d'avenir? Les partenaires souhaitent consulter des groupes de jeunes sur leur occupation du temps et sur leur sentiment de sécurité dans le cadre du projet «Sois branché». Ils souhaitent également susciter la mise en place d'un projet-pilote de parrainage à l'emploi pour les jeunes des 3^e et 4^e secondaires.

Table régionale de coopération - Jeunes adultes. Son objectif est de favoriser le développement social et l'intégration des personnes par l'emploi. Ses membres croient fermement que c'est en développant de nouvelles habitudes de travail — en partenariat avec les entreprises privées, les organismes communautaires, l'État et la clientèle — qu'elle atteindra son objectif.

Table régionale de coopération - Adultes. Comment contrer les effets négatifs du non-emploi, de la violence et de la pauvreté? C'est le thème principal sur lequel les membres de cette table ont décidé de se pencher. Pour y parvenir, les partenaires poursuivent la promotion du programme «Famille au jeu» en tenant compte des réalités de chaque clientèle, particulièrement celle des familles monoparentales.

Table régionale de coopération - Aînés. Les thèmes abordés par cette table sont le vieillissement et la pauvreté chez les aînés. Les partenaires ont déjà identifié différents moyens pour augmenter la participation des aînés à la vie communautaire, comme celui de créer un hebdomadaire pour les personnes âgées, de développer un bottin des ressources disponibles sur le territoire lavallois, etc.

Enfin les groupes communautaires ont insisté sur le fait que la décentralisation et la participation sociale ne suffisent pas à elles seules à faire émerger le développement social. Elles doivent être soutenues par une volonté de l'État d'assurer une redistribution de la richesse. Ce dernier doit assurer la préservation de l'équité, revoir son rôle et rétablir son pouvoir et sa responsabilité dans

la définition des politiques sociales et économiques visant à protéger et à promouvoir les intérêts de tous les citoyens et les citoyennes.

Les suivis à donner à la démarche du Forum sur le développement social

Soulignons, en terminant, que plusieurs commentaires recueillis après le forum, notamment au sein du Conseil de la vie communautaire, insistent sur l'importance de se donner, comme région, d'autres grands moments auxquels tous les acteurs seront conviés, afin de réfléchir sur le développement social, de préciser les enjeux pour la région, de partager de l'information et aussi pour développer le réseautage.

LANAUDIÈRE (14)

*«AGIR, CONSTRUIRE, FAIRE ENSEMBLE POUR LE MIEUX-ÊTRE
DES PERSONNES ET DES COLLECTIVITÉS»*

Forum régional : Repentigny, les 17 et 18 avril 1998.

Forums locaux : MRC de Matawinie, les 21 et 22 novembre 1997; MRC de L'Assomption, le 2 décembre 1997; MRC de Joliette, le 14 janvier 1998; MRC d'Autray, le 7 février 1998; MRC de Montcalm, le 28 mars 1998; MRC des Moulins, les 3 et 4 avril 1998.

Organismes parrains : Conseil régional de concertation et de développement, Régie régionale de la santé et des services sociaux.

Organismes associés : Centre Jeunesse, MRC, groupes de femmes, groupes communautaires, groupes de jeunes, Office des personnes handicapées du Québec, Âge d'or, Emploi-Québec, commissions scolaires, CLSC, entreprises privées, Corporation de développement économique, carrefour socioculturel, pastorale.

Participation : 1 619 personnes.

Thèmes : participation sociale, pauvreté, violence, emploi, enfance et jeunesse, vieillissement, famille, partenariat, développement social et économique.

LA DYNAMIQUE

D'entrée de jeu, les organisateurs et les organisatrices du forum régional de Lanaudière ont souhaité donner une saveur locale à cet événement. Ainsi, dans chacun des territoires de MRC, un comité organisateur s'est chargé de mettre en branle un événement local. Les organisateurs et les organisatrices de ces démarches locales étaient libres de choisir les thèmes qui leur paraissaient les plus pertinents et d'adopter la formule qu'ils désiraient. Toutes ces démarches avaient ceci en commun qu'elles visaient à susciter des projets concrets et des engagements de la part des principaux acteurs de ces localités.

Quant au forum régional, il se voulait une occasion de mettre en commun les diagnostics et les pistes d'action développées au niveau local et de dégager une stratégie régionale en matière de développement social. Pour ce faire, les organisateurs et organisatrices des forums locaux étaient d'abord invités à rendre compte de l'événement qui avait eu lieu dans leur MRC afin de partager les diagnostics et les principales pistes de solution proposées au niveau des MRC. Un ensemble d'acteurs régionaux étaient appelés ensuite à réagir à cette présentation et à dégager leurs implications au niveau régional. Finalement, les participants et participantes au forum régional

devaient déterminer les stratégies et les orientations qu'ils privilégiaient et examiner la question du suivi à donner à cette démarche.

Dans le prolongement de ce forum régional, une assemblée de partenaires a été formée qui compte notamment sur la présence des ministères régionaux. Au-delà d'une cinquantaine d'organismes ont répondu à cet appel. Par ailleurs, compte tenu du nombre important (plus d'une centaine) d'acteurs régionaux qui se vouent à la lutte contre la pauvreté, le forum a vu naître le Comité de lutte contre la pauvreté de Lanaudière et a été témoin du lancement de la charte de lutte contre la pauvreté de Lanaudière.

LES QUESTIONS SOULEVÉES ET LES PISTES PROPOSÉES

Favoriser le développement social dans Lanaudière, cela signifie entre autres :

- ◆ pour l'État de continuer à jouer son rôle majeur en matière d'équité, de justice sociale et de répartition de la richesse;
- ◆ percevoir des redevances sur l'exploitation des ressources naturelles;
- ◆ concerter et mieux utiliser toutes les ressources qui sont actuellement allouées en matière de transport;
- ◆ s'attaquer au problème du décrochage scolaire le présentant comme une question de société et non pas seulement une préoccupation de l'école.

Où en sommes-nous en matière de développement social?

Comme partout ailleurs au Québec, la question du développement social prend, dans Lanaudière, de multiples facettes. Elle pose d'abord la question de la circulation et de la diffusion de l'information, en raison du constat que posent de nombreux participants et participantes à l'effet que les organisations intervenant en matière de développement social se connaissent assez mal les unes les autres et qu'elles ignorent souvent ce que les autres font. De la même manière, les individus ont souvent une connaissance incomplète des services offerts et auxquels ils pourraient avoir accès. On estime aussi qu'une meilleure circulation de l'information peut sensibiliser et informer un ensemble d'acteurs susceptibles d'ajuster leurs comportements de manière à ce qu'ils s'inscrivent davantage dans la visée du développement social.

La question du développement social pose de façon directe celle de la participation des individus à la société. On souligne de façon particulière l'exclusion que rencontrent les jeunes, les femmes vivant une situation de monoparentalité et les personnes âgées. L'isolement des individus, des communautés et des organisations, l'exode des jeunes, l'absence de ressources de liaison et de lieux de participation sociale constituent d'autres exemples du rapprochement que l'on fait, dans la région de Lanaudière, entre le développement social et la participation des individus à la société.

Dans une région aussi vaste que Lanaudière, le développement social pose nécessairement la délicate question du transport et particulièrement celle du transport en commun. L'absence

relative de moyens de transport en commun renforce souvent l'exclusion que connaissent les individus. Certains ne peuvent avoir accès aux services qui leur sont destinés en raison de leur difficulté à se déplacer. D'autres se voient dans l'obligation de refuser un emploi parce que cela nécessiterait de se rendre dans la MRC voisine. Dans une région comme Lanaudière, les exemples que l'on pourrait évoquer pour illustrer cette difficulté sont variés et nombreux.

Autant aux forums locaux qu'au forum régional, les participants et participantes associent le développement social à la question de l'emploi. Tout en cherchant à assurer une meilleure insertion professionnelle, on se préoccupe grandement de la réalité des personnes qui ne reçoivent d'aide d'aucun organisme (les sans-chèque) et qui se voient, du coup, exclues de toutes les mesures de réinsertion en emploi. Notons finalement que la question du décrochage scolaire est perçue comme une question de toute première importance. Poser cette dernière sous l'angle du développement social exige qu'elle soit dorénavant considérée comme une préoccupation sociale et non comme une préoccupation exclusive à l'école. En fait, il s'agit là d'un problème de société par opposition à un problème de jeunes et de l'école.

La participation sociale comme stratégie de renouvellement du développement social

Poser la participation sociale comme une stratégie de renouvellement du développement social, cela signifie, dans Lanaudière, d'assurer une meilleure circulation de l'information de manière à sensibiliser et à former les différents intervenants à la réalité du développement social. À cet égard, on songe à mettre sur pied des lieux de rassemblement autour du développement social et à se donner un centre de référence des ressources disponibles en matière de développement social.

La préoccupation exprimée pour le transport en commun se traduit aussi en une volonté de concerter et de mieux utiliser toutes les ressources qui sont actuellement allouées en cette matière. Il s'agit là, aux yeux des participants et participantes, d'un moyen incontournable pour assurer une plus grande participation sociale.

La participation sociale des jeunes retient aussi l'attention. On suggère, à cet égard, de s'attaquer au problème du décrochage scolaire et de faire de cette question un enjeu de société en ne la limitant pas seulement à l'école. Afin d'intégrer plus efficacement les jeunes au marché du travail, on compte favoriser un meilleur arrimage de la formation offerte et des besoins des entreprises. On pense aussi que des relations plus étroites entre les personnes qui ont pris leur retraite et les jeunes pourraient être utiles aux deux générations et leur fourniraient des moyens concrets de s'impliquer socialement. Finalement, pour favoriser la participation sociale des jeunes, on suggère de faire plus de publicité des services qui leur sont destinés, d'assurer de meilleurs liens entre ces derniers et les décideurs locaux, de favoriser l'émergence d'une image positive des jeunes et de développer davantage les ressources de loisir.

Vers un nouveau partage des pouvoirs et des responsabilités entre les acteurs

Le partage des pouvoirs et des responsabilités se pose, dans Lanaudière, dans une perspective d'équité interrégionale. Pour les participants et participantes, on ne pourra combler les lacunes et les retards que connaît actuellement la région de Lanaudière en matière de développement social sans cette équité. On souligne, à cet égard, qu'au prorata de sa population, la région aurait droit à 80 millions de dollars de plus que ce dont elle dispose dans le seul secteur de la santé et des services sociaux. Cette situation prévaudrait aussi dans les autres secteurs (culture, loisirs, éducation, etc.). Parmi les différents moyens à mettre en place afin d'assurer une plus grande équité interrégionale, on compte notamment sur *la perception de redevances sur l'exploitation des ressources naturelles particulièrement ciblées dans la mesure où elles sont liées au patrimoine régional à savoir le sable, le gravier et la forêt.*

Les suivis à donner à la démarche du Forum sur le développement social

Les comités organisateurs dans chacune des MRC assument déjà le suivi de cette démarche. On suggère aussi d'impliquer les organisateurs communautaires dans les différents CLSC afin de mieux articuler le suivi au niveau local. Au niveau régional, le comité aviseur assume le suivi de la démarche et la table des partenaires continuera à travailler sur le développement social. La région compte aussi énormément sur ce comité de suivi afin de favoriser un meilleur partage des pouvoirs et des responsabilités.

Finalement, on estime qu'on devrait élargir le mandat du Conseil de la santé et du bien-être afin qu'il soit responsable du suivi de l'ensemble de la démarche des différents forums aux niveaux local, régional et national. On suggère qu'il instaure un processus de mise à jour de cette activité à tous les deux ans et qu'il agisse comme un comité aviseur auprès du Premier ministre en matière de développement social.

LAURENTIDES (15)

Forum locaux : Six audiences publiques tenues dans les MRC Thérèse-de-Blainville et Mirabel, le 25 février 1998; MRC Antoine-Labelle et Laurentides, le 4 mars 1998; MRC Rivière-du-Nord, le 11 mars 1998; Organismes régionaux, le 12 mars 1998; MRC Deux-Montagnes et Argenteuil, le 18 mars 1998; MRC Pays-d'en-Haut, le 20 mars 1998.

Participation : Plus de 70 organismes des milieux communautaires, gouvernementaux et municipaux. Au-delà de 75 mémoires déposés et plus d'une centaine de personnes entendues.

Thèmes : Pauvreté, emploi et redistribution de la richesse, socialisation et participation sociale pour contrer l'exclusion, droits et responsabilités des individus, des collectivités, des organisations et des entreprises.

LA DYNAMIQUE

La région des Laurentides a opté pour une commission itinérante pour mener à bien l'organisation de son activité sur le développement social. Cette formule permettait de recueillir des renseignements de première main sur trois questions qui touchent directement le développement social. La première concerne la pauvreté, l'emploi et la redistribution de la richesse. La seconde s'articule autour de la socialisation et de la participation sociale pour contrer l'exclusion alors que la troisième s'intéresse aux droits et aux responsabilités des individus, des collectivités, des organisations et des entreprises.

Les objectifs visés par cette démarche régionale étaient de faire émerger une vision commune du développement social tant aux niveaux local que régional, de susciter les partenariats et les harmonisations nécessaires entre les différents secteurs d'activité et d'assortir la notion de développement social d'un volet opérationnel en l'intégrant au *Plan de développement stratégique* et en dégagant des voies d'actions prioritaires.

La commission a privilégié une approche pragmatique axée sur la recherche de résultats tangibles, visant à identifier des projets à être soutenus concrètement. Les commissaires provenaient de plusieurs horizons diversifiés dont : les milieux communautaire, municipal, culturel, l'emploi et la condition féminine. Des commissaires rattachés aux territoires des MRC visitées se sont ajoutés aux membres permanents de la commission au fil des audiences et ils ont agi à titre de coprésident dans chacune des audiences. Ils étaient majoritairement issus du milieu des affaires.

La commission a tenu six audiences entre le 25 février et le 20 mars 1998 et elle a enregistré un niveau de participation qui l'a étonnée. Compte tenu des exigences de la formule choisie, elle a reçu au-delà de 75 mémoires et accueilli des citoyennes et citoyens et les représentants de plus de 70 organismes issus surtout des milieux communautaire, social, et culturel mais aussi des milieux gouvernementaux et municipaux.

Plus d'une centaine de personnes ont pu s'exprimer devant les commissaires mais, fait surprenant, le milieu scolaire fortement interpellé par les questions abordées s'est montré absent des travaux de la commission de même que le milieu de développement économique qui y a très faiblement participé. Enfin, elle a suscité beaucoup d'intérêt dans les Laurentides, surtout auprès du milieu communautaire — fait d'autant plus remarquable que sa couverture médiatique a laissé à désirer.

LES QUESTIONS SOULEVÉES ET LES PISTES PROPOSÉES

Favoriser le développement social dans les Laurentides, cela signifie entre autres :

- ◆ soutenir adéquatement les organismes sociaux;
- ◆ procéder à une simplification administrative des programmes d'aide et de soutien;
- ◆ mettre en place un système de transport en commun dans les MRC du territoire;
- ◆ renforcer la formation professionnelle et surtout celle orientée vers les métiers.

Où en sommes-nous en matière de développement social?

À travers son *Plan stratégique de développement* et son *Plan d'action pour l'amélioration de la santé et du bien-être*, la région des Laurentides a intégré les principes du développement social à sa conception du développement au même titre que ceux du développement culturel, de la protection de l'environnement et du développement économique.

Pourtant, les indices de défavorisation socio-économique montrent un écart croissant entre la croissance économique et le développement social. Dans les Laurentides comme ailleurs au Québec et dans le monde, cette tendance qui s'accélère est accompagnée d'un phénomène inquiétant : celui d'une concentration de la richesse entre quelques mains au détriment du reste de la société. Une réflexion sur le bilan des actions s'imposait pour plusieurs intervenantes et intervenants issus de tous les milieux et c'est pourquoi, en novembre 1997, était créée la *Commission régionale sur le développement social* dans le but de réaliser une vaste consultation des populations dans les différentes MRC de la région. Cette vaste consultation permet de retenir les éléments suivants relativement aux thèmes choisis.

Pauvreté, emploi et partage de la richesse. Les participants et participantes ont identifié le travail et la création d'emplois ainsi que la lutte à la pauvreté parmi les axes prioritaires d'une stratégie de développement social. Pourtant, la commission a pu constater que la région est aux prises avec un problème de pauvreté qui frappe de façon plus virulente les femmes et les enfants. Si le chômage et la pauvreté varient d'une MRC à l'autre, ils atteignent partout des proportions

alarmantes. La pauvreté et le chômage étant vus comme les principales causes de l'exclusion sociale, les participants et participantes sont d'avis qu'une lutte sans merci contre ces problèmes doit devenir la priorité de tous les acteurs sociaux.

Participation et socialisation pour contrer l'exclusion. Les participantes et participants voient la participation comme une condition incontournable du développement social des Laurentides. Cependant, ils ont signalé que les efforts des organismes d'aide pour développer la vie participative et associative n'arrivent pas à annihiler le niveau d'isolement social élevé qui empêche une partie importante de la population défavorisée de participer à la société. C'est notamment le cas des personnes analphabètes et des handicapés. Une telle exclusion engendre même le «décrochage» de pans entiers de la société. Cette exclusion entraîne aussi des problèmes importants autant pour les individus que pour les collectivités et serait reliée à l'absence de valeurs mobilisatrices dans notre société ainsi qu'au chômage et à la pauvreté qui privent les individus des moyens nécessaires à la vie associative. Cette situation serait également reliée aux facteurs géographiques propres à la région et qui font en sorte que l'on observe un éloignement entre les individus, les lieux de vie associative et les points d'aide. Ils sont d'avis que l'élimination de ces obstacles doit également devenir un axe prioritaire de la stratégie de développement social.

Droits et responsabilités des individus, collectivités, organismes et entreprises. Les participants et participantes ont jugé que l'absence de valeurs significatives telles que la solidarité, l'entraide, la responsabilité, le respect et la concertation affaiblissent la cohésion sociale. Elle ferait aussi perdre de vue l'importance des rôles, des droits et des responsabilités que doivent assumer tous les acteurs sociaux pour créer l'harmonie au sein de la société. Devant l'effondrement des traditions, l'absence de telles valeurs ajoutée au manque d'une vision globale, capable d'intégrer développement social et développement économique, entraînerait la confusion, l'imprécision des rôles sociaux et la déresponsabilisation des acteurs. En somme, elle serait à l'origine des incohérences et des nombreux ratés de la mécanique sociale. Une main de la société ignorant ce que fait l'autre.

La réflexion sur le développement social de la région des Laurentides a par ailleurs permis de mettre en évidence certains principes de base qui devraient guider le développement social. Celui-ci devrait reposer sur une prise en main collective, le travail en étant le moteur, et sur un système de valeurs sociales significatives réhabilitant le citoyen comme acteur social. Il doit donner lieu à une victoire dans la lutte contre la pauvreté, à une redéfinition du rôle des acteurs sociaux, à une simplification administrative et il doit prévoir un soutien financier aux organismes d'aide.

La participation sociale comme stratégie de renouvellement du développement social

La vie associative et participative est identifiée comme une condition essentielle du développement social. En conséquence, les participants et participantes à cet événement régional ont d'abord suggéré des moyens de contrer la pauvreté et le chômage tels que la création d'emplois et le développement de l'économie sociale. Pour contrer le facteur d'éloignement, ils ont proposé d'agir au niveau des communications téléphoniques et de mettre sur pied des systèmes de transport à l'intérieur de la région et à l'intention des personnes défavorisées. Le recours au système de transport scolaire et de divers parcs automobiles ont été évoqués comme des solutions envisageables dans ce domaine. Ils ont également suggéré de multiplier les lieux de vie

associative, de revitaliser le tissu social et de valoriser les individus par des activités collectives notamment culturelles. Enfin, ils sont d'avis que l'introduction de valeurs sociales significatives contribuerait à mobiliser les individus et les collectivités.

Vers un nouveau partage des pouvoirs et des responsabilités entre les acteurs

Selon les participantes et participants, le nouveau partage des pouvoirs et des responsabilités entre les acteurs devrait s'effectuer dans la perspective du développement social et reposer sur des valeurs telles que la responsabilité, la solidarité et l'entraide. Dans une attitude de concertation, les valeurs articuleraient une vision globale capable d'intégrer développement économique et développement social. Cette vision nouvelle ferait converger l'action des milieux sociaux et de développement vers un même objectif, c'est-à-dire une société plus équitable pour tous et respectueuse de la personne. L'action serait orientée vers le milieu local et ses représentants seraient associés aux processus décisionnels qui les concernent.

Le travail, la lutte à la pauvreté et la formation seraient les valeurs centrales de ce nouveau scénario. Le concept de travail devrait y être redéfini et élargi de manière à pouvoir accueillir toutes les catégories de personnes aptes au travail. Il devrait pouvoir intégrer plusieurs activités qui ne sont pas reliées à la notion traditionnelle de l'emploi rémunéré telles que le bénévolat, l'activité créatrice, l'entraide, etc. Dans le domaine de la formation, l'école, l'entreprise et les autres partenaires auraient à travailler de concert de manière à offrir et étendre les champs de la formation professionnelle. Quant au développement économique, il s'enrichirait d'un autre secteur : celui de l'économie sociale, à condition que celui-ci ne devienne pas un foyer de travail au rabais.

Selon cette nouvelle perspective, on souhaite que l'État-providence devienne l'État-partenaire. Il agirait en concertation avec les autres acteurs sociaux et économiques. Il réviserait ses programmes d'aide de manière à éliminer la bureaucratie et à simplifier leur gestion. Il veillerait à l'équité interrégionale dans l'attribution du soutien et créerait un guichet unique pour l'attribution de l'aide. Enfin, il fournirait aux organismes d'aide un soutien adéquat devant la montée des besoins qu'ils doivent satisfaire. Il est à noter que dans cette vision des choses, la redistribution de la richesse n'engage pas la seule responsabilité de l'État. Elle engage aussi celle des régions, des milieux locaux et des individus.

Pour leur part, les organismes d'aide doivent privilégier l'approche-milieu et chercher à associer le milieu local dans leurs interventions. Une rationalisation serait nécessaire afin d'éviter les dédoublements de mandat. De plus, l'établissement de normes d'accréditation permettrait d'évaluer les compétences des organismes.

Les individus quant à eux auraient à se responsabiliser face à eux-mêmes et face aux autres acteurs sociaux. Ils auraient à s'impliquer davantage dans la résolution de leurs problèmes et dans ceux de leur collectivité.

La MRC d'Antoine Labelle constituerait un modèle remarquable d'opérationnalisation de cette vision. À plusieurs égards, elle aurait réussi à faire converger chez elle développement économique et développement social vers le mieux-être de ses collectivités.

Les suivis à donner à la démarche du Forum sur le développement social

Afin de traduire en gestes concrets les grandes pistes de solution dégagées lors des audiences, une réflexion est en cours quant à la mise sur pied de mécanismes de suivi. À tout événement, les commissaires prendront les meilleures dispositions pour faire écho des résultats de la commission aux interlocuteurs qui se sont adressés à elle et pour porter leur message aux instances concernées.

MONTÉRÉGIE (16)

Forum locaux : MRC d'Acton, le 18 avril 1998; MRC du Haut-Saint-Laurent, le 25 avril 1998. Au printemps, des forums se tiennent dans huit autres MRC.

Organismes parrains : La Société montérégienne de développement.

Organismes associés : Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie, ministère de la Solidarité et de l'Emploi, Emploi-Québec, Société de développement économique de Beauharnois-Salaberry, regroupement des CLSC de la Montérégie, Secrétariat au développement des régions, Corporation de développement communautaire du Bas-Richelieu, Conseil de la santé et du bien-être.

Participation : de 25 à 30 acteurs-clés dans chaque MRC, le nombre de forums locaux étant de dix.

Principal thème étudié : Des visions du développement, les valeurs des acteurs propices au développement, les processus qui permettent à la communauté d'implanter des projets structurant en développement social.

LA DYNAMIQUE

La présente fiche insiste exclusivement sur la dynamique de cet événement régional, sur la façon dont se pose la question du développement social au début de celle-ci ainsi que sur les suivis que l'on entend lui donner.

Le Conseil de la santé et du bien-être a interpellé la Société montérégienne de développement (SMD) comme tous les autres CRD du Québec pour préparer un Forum sur le développement social. Suite à cette démarche, la SMD s'est dotée d'un comité aviseur formé de 20 représentants d'autant d'institutions et d'organisations pour préciser les orientations à donner à cet événement. Un comité organisateur a aussi été formé au niveau régional. Il est composé de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie, Emploi-Québec, le ministère de la Solidarité et de l'Emploi, la Société de développement économique de Beauharnois-Salaberry, le regroupement des CLSC de la Montérégie, le Secrétariat au développement des régions, la Corporation de développement communautaire du Bas-Richelieu et du Conseil de la santé et du bien-être.

L'idée d'un seul forum sur l'ensemble du territoire de la Montérégie a été rapidement écartée. Deux raisons expliquent cette décision. Premièrement, la SMD a tenu, en janvier 1997, un sommet économique qui a mobilisé, dans un processus très exigeant, tous les acteurs voués au développement de la région. Suite à ce sommet, l'entente-cadre a été réouverte pour y ajouter deux nouveaux axes, le développement communautaire et la qualité de vie, aux trois axes qu'on y

retrouvaient déjà, c'est-à-dire le développement de l'économie et de l'emploi, le développement de la main-d'œuvre et la mise en valeur des ressources humaines, ainsi que l'amélioration de la qualité de vie. Deuxièmement, la SMD et ses partenaires croient que c'est d'abord à l'échelon local que se prennent les initiatives de développement et que les intervenants locaux ont appris depuis longtemps que le développement ne se décrète pas de l'extérieur. Il va de soi qu'ils doivent bénéficier, pour se faire, du soutien des instances régionales et nationales.

En contrepartie, l'implantation projetée d'un centre local de développement et d'un centre local d'emploi par MRC offrait une conjoncture inespérée. Ces deux nouvelles structures représentent des outils formidables de développement local susceptibles d'embrasser aussi le développement social. En effet, le CLD par son mandat, sa composition et son lien privilégié avec le CLE, deviendra rapidement le catalyseur du développement local. C'est donc autour de l'implantation de ces organismes que s'articulera la démarche régionale sur le développement social de la Montérégie. On le comprendra facilement, ce choix nécessitait qu'on laisse le temps aux CLD de se mettre en place. En conséquence, les forums locaux de la Montérégie ne pouvaient pas se tenir avant avril 1998.

Par ailleurs, cette formule offre un avantage important. En effet, le Québec a souvent été le théâtre de vaste consultation sans lendemain. Une pléthore d'organisations et d'individus sont mobilisés intensivement pendant une courte période et après, faute de joueurs pour porter le ballon, tout tombe à plat. Les CLD de par leur mission, leur permanence et leurs liens avec les partenaires-clés locaux et régionaux sont les joueurs tout désignés pour actualiser la stratégie de développement social en Montérégie.

Quant aux forums locaux, ils présentent la particularité de s'adresser aux membres du conseil d'administration du CLD, à leur personnel et aux acteurs-clés du territoire. S'y retrouvent habituellement des personnes provenant du CLE, du CLSC, de la commission scolaire, des organismes communautaires, du secteur des entreprises et des affaires. Le but de ces forums consiste à sensibiliser les participantes et participants à la problématique du développement social. Les deux premiers forums se sont tenus le 18 avril 1997 dans la MRC d'Acton et le 25 avril 1997 dans la MRC du Haut-Saint-Laurent.

LES QUESTIONS SOULEVÉES ET LES PISTES PROPOSÉES

Où en sommes-nous en matière de développement social?

La vision du développement retenue en Montérégie colle à celle proposée par le CSBE. Elle s'inspire des écrits du sociologue québécois Guy Rocher : *c'est la totalité des actions entreprises pour orienter une société vers la réalisation d'un ensemble ordonné de conditions de vie collectives et individuelles, jugées désirables par rapport à certaines valeurs*⁷. La notion de

⁷ Guy Rocher, *Introduction à la sociologie générale*, tome III, Montréal, HMH, 1969, p. 454-455.

développement est donc relative. Elle fait appel à un ordre de valeurs des acteurs sociaux ou encore à leur jugement de ce qui est souhaitable.

Cette définition du développement fait aussi référence à un ensemble ordonné de conditions de vie. Le développement serait la recherche dynamique d'un équilibre entre différents secteurs et acteurs de la vie sociale. Nous adressant aux CLD, deux questions s'imposent et guident l'ensemble de la démarche : comment est-il possible, pour une communauté, de mettre en place ces conditions? Se développer, qu'est-ce que cela signifie pour une MRC?

Un cadre de vie de qualité est un facteur important pour le développement de la communauté. Le cadre de vie réfère ici à l'environnement naturel composé de paysages, lacs, rivières, champs, forêts. Il comprend aussi divers équipements comme les parcs, pistes cyclables, services récréatifs et culturels, services publics, parapublics et commerciaux ainsi que l'état et l'esthétique des bâtiments et des places publiques. Ce cadre de vie permet de retenir ou d'attirer des entrepreneurs et des familles. L'activité économique dépend largement de ce cadre de vie et on sait aussi que si elle n'est pas rattachée à une vision du développement social, elle peut fort bien être source de pollution, de détérioration de l'environnement bio-physique et présenter des conséquences importantes sur les individus.

La vie sociale et culturelle, le réseau éducatif, celui de la santé et des services sociaux, les organismes communautaires, les associations sont autant d'éléments qui façonnent le milieu de vie. Ils conditionnent la vie sociale et culturelle, construisent l'appartenance territoriale et donnent aussi un sens à la communauté.

À ce sujet, le réseau éducatif joue un rôle de premier plan dans la scolarisation et la formation professionnelle. Il est un partenaire, avec la famille et les autres institutions, de la socialisation des jeunes et de leur intégration pour en faire des citoyennes et citoyens à part entière. De la même manière, le réseau de la santé et des services sociaux a un mandat majeur à l'égard de la santé de la population. Il est question de promotion de la santé, de prévention de problèmes sociaux et de santé, de services curatifs et de réadaptation. La régie régionale de la santé et des services sociaux, les établissements, les groupes communautaires voient en concertation et en partenariat avec le milieu à améliorer et à protéger la santé de la population. Ils accompagnent et soutiennent les individus et les familles dans les difficultés et les problèmes qui peuvent les affecter dans les différentes phases de leur vie.

Le développement social dépend aussi du niveau de vie des citoyennes et citoyens qui est lui-même le résultat des économies, des paiements de transfert, de l'emploi rémunéré. Au niveau local, l'emploi stable et équitablement rémunéré est la voie privilégiée pour permettre aux citoyennes et citoyens de s'affranchir de la dépendance chronique ou de renoncer à l'autre alternative que représente l'exode et il favorise une plus grande participation sociale.

Suite à ces quelques considérations, les objectifs des forums locaux portent principalement sur la sensibilisation des décideurs du CLD et de leurs partenaires à la problématique du développement social. Ils visent aussi à confronter des visions du développement, à identifier les valeurs communes qui rallient les partenaires pour actualiser le développement, à reconnaître la contribution de chacun au développement de la communauté, à explorer comment les collaborations entre l'ensemble des acteurs peuvent être renforcées pour répondre aux besoins

globaux de la communauté, et enfin, à identifier des suivis concrets qui permettront aux CLD, en collaboration avec ses partenaires, de contribuer activement au développement de la communauté.

La formule retenue pour les forums locaux repose sur une simulation qui se déroule en deux volets et à l'intérieur de laquelle les participants et participantes se voient attribuer des rôles différents de ceux qu'ils et qu'elles remplissent habituellement. Dans le premier volet, chaque acteur pousse à fond sa logique corporatiste et ses intérêts individuels. La présence des mass-média vient exacerber les antagonismes. Par contre, dans le deuxième volet, les acteurs sont invités à travailler pour le bien commun sans toutefois perdre de vue leurs rôles sociaux et leurs appartenances. Ils doivent donc faire émerger des solutions structurantes face aux problèmes qu'ils ont privilégiés.

Les suivis à donner à la démarche du Forum sur le développement social

La Société montréalaise de développement entend intégrer le développement social à sa planification stratégique à la lumière des forums locaux. Elle sera un partenaire des CLD dans leurs projets d'intégration du développement social dans leur culture organisationnelle. Il est prévu d'organiser à l'automne 1998 une rencontre régionale pour identifier les attentes et les suivis possibles.

Après la première étape, la sensibilisation des CLD et de leurs collaborateurs sur le développement social, il s'avère fort probable que la suivante en soit une d'information ou même de formation sur l'implantation de cette approche. Elle serait suivie d'une intervention concrète pour réaliser un projet dans cette optique de développement social. Donc l'apprentissage se compléterait et s'actualiserait dans l'action.

CENTRE DU QUÉBEC (17)

«*LA PAUVRETÉ : PLUS QU'UNE QUESTION DE REVENU*»

Forums régionaux : Victoriaville, le 28 février 1998 (journée de sensibilisation et réflexion sur la pauvreté), Drummondville, le 4 avril 1998.

Organismes parrains : Conseil régional de concertation et développement du Centre du Québec, Régie régionale de la santé et des services sociaux du Centre du Québec, Secrétariat au développement des régions, tables sectorielles des MRC.

Organismes associés : Centraide, les CLSC de la région, députés et préfets, Emploi-Québec, tables sectorielles des MRC (agro-alimentaire, commercial, communautaire, culturel, touristique, éducation, formation professionnelle, loisirs, sports et plein air, santé et services sociaux, aînés, femmes, jeunes, travailleurs et syndicats).

Participation : 230 personnes.

Thèmes : «La pauvreté, plus qu'une question de revenu».

LA DYNAMIQUE

Issu il y a quelques mois à peine du redécoupage de la région Mauricie-Bois-Francs, le Centre du Québec est la dernière-née des régions administratives du Québec. Malgré les bouleversements occasionnés par cette réorganisation, le Conseil régional de concertation et de développement du Centre du Québec (CRCDCQ) a néanmoins accepté l'invitation du Conseil de la santé et du bien-être et, en novembre 1997, il s'est chargé de mettre en branle un forum régional sur le développement social.

Un comité organisateur a été mis sur pied, lequel était composé de représentants du CRCDCQ, de la régie régionale de la santé et des services sociaux, du Secrétariat au développement des régions, de même que de représentantes et représentants des différentes tables sectorielles des MRC. On y retrouvait des partenaires de divers horizons : groupes communautaires (femmes, jeunes, aînés), syndicats, réseau de l'éducation et de la formation professionnelle, réseau de la santé et des services sociaux, agents de développement, etc.

Les membres du comité organisateur ont convenu de placer le forum sous le thème «La pauvreté : plus qu'une question de revenu», et ils ont adopté une démarche en deux temps. On a tout d'abord tenu une journée de sensibilisation, en février 1998. Les participantes et participants étaient invités à dresser un état de la situation concernant la pauvreté dans leur milieu et à en identifier les principaux aspects. Dans un second temps, les délégués des MRC se sont réunis au

forum régional, en avril 1998, afin de proposer des pistes de solutions en vue de soulager les différentes formes de pauvreté et de chercher des partenaires dans leur mise en œuvre.

Le forum sur le développement social du Centre du Québec a constitué une première occasion de collaborer pour les différents acteurs nouvellement regroupés au sein de cette région. Ils en ont profité pour commencer à préciser les axes et les priorités de développement dont devrait se doter la région, par l'intermédiaire du CRCDCQ.

LES QUESTIONS SOULEVÉES ET LES PISTES PROPOSÉES

Favoriser le développement social dans le Centre du Québec, cela signifie entre autres :

- ◆ favoriser la création d'emplois de qualité autant au niveau du salaire, de l'horaire que des conditions de travail en général;
- ◆ mettre en place des mesures et des conditions facilitantes favorisant l'accès à l'information, aux services et au transport;
- ◆ assurer un arrimage plus adéquat entre la formation et les besoins de la communauté.

Où en sommes-nous en matière de développement social?

Tel que mentionné auparavant, le forum sur le développement social du Centre du Québec était placé sous le thème «La pauvreté : plus qu'une question de revenu». Dans ce contexte, la vision du développement social propre à cette région tourne évidemment autour des facteurs qui confinent des individus autant que des communautés dans un état de pauvreté ainsi que des principales répercussions de cet état de fait.

Dans ce contexte, on accorde évidemment une attention particulière à la question de l'emploi. En cette matière, on s'intéresse à certaines particularités des emplois actuels offerts (précarité, salaires peu élevés et le niveau compétences requises qui les rendent parfois inaccessibles aux travailleuses et travailleurs de la région).

On se préoccupe grandement aussi de l'accès aux services destinés aux pauvres. On souligne que la circulation de l'information est insuffisante, ce qui se traduit en une méconnaissance des services offerts. D'autre part, on insiste sur les lacunes du système de transport qui, particulièrement dans une région grande comme le Centre du Québec, font en sorte que les services sont difficilement accessibles, ce qui accentue davantage l'isolement des personnes. Ces difficultés font en sorte qu'il est difficile d'accéder aux services de réinsertion sur le marché du travail ou de retourner aux études. Finalement, à certains égards, on fait mention d'un manque de ressources ou d'une relative absence de concertation qui, conjuguée au reste des problèmes que connaît la région, rend la circulation de l'information difficile.

On ne peut parler de la pauvreté sans référer, d'une façon ou d'une autre, à l'éducation et à l'importance de la formation. Le décrochage scolaire est, en regard de la situation de pauvreté que connaît le Centre du Québec, une problématique particulièrement préoccupante.

L'analphabétisme et l'accès aux études supérieures, retiennent aussi l'attention. Plus fondamentalement, on se préoccupe surtout du fait que la formation est relativement peu adaptée aux besoins du marché du travail, ce qui se traduit souvent en une démobilité des jeunes face à leur avenir.

Finalement, certaines problématiques familiales sont considérées en regard des liens qu'ils entretiennent avec la pauvreté. C'est notamment le cas de l'éclatement des familles qui se traduit invariablement par une augmentation du nombre de familles monoparentales et par l'apparition de différents problèmes familiaux.

La participation sociale comme stratégie de renouvellement du développement social

Favoriser le développement social par une plus grande participation sociale cela veut surtout dire, dans le Centre du Québec, d'intervenir de manière à créer davantage d'emplois. Il convient de favoriser la création d'emplois de qualité autant au niveau du salaire, de l'horaire que des conditions de travail en général. Il y a lieu aussi de faire connaître aux entreprises l'impact positif de l'embauche de femmes dans des métiers non traditionnels. Une piste intéressante semble se dessiner en ce qui concerne la promotion de l'achat local et de l'embauche locale. Non seulement cela se traduirait-il par des emplois plus nombreux mais cela permettrait aussi de développer un sentiment d'appartenance à la région. Dans la même veine, il faudrait favoriser la transformation locale des ressources naturelles.

On devrait aussi établir des mécanismes pour partager le travail, allonger les programmes d'insertion en emploi afin qu'ils permettent aux bénéficiaires d'accumuler une expérience véritable. On convient aussi de l'importance de réaliser périodiquement une étude des besoins présents et futurs en matière de main-d'œuvre et de la diffuser adéquatement. Il y a lieu aussi de développer les modes alternatifs d'emploi, comme les coopératives de travailleurs et de miser sur l'économie sociale.

On peut aussi favoriser une plus grande participation sociale en privilégiant une intervention adéquate auprès des personnes pauvres. À cet égard on devrait préférablement miser sur le soutien et le maintien des ressources communautaires, particulièrement les organismes d'alphabétisation populaires, sur une accentuation des activités de promotion, de dépistage et de prévention au plan de la santé, sur le soutien de la mise en place d'équipes volantes, ainsi que sur une sensibilité plus grande au phénomène du décrochage scolaire par une prévention à tous les niveaux scolaires.

Favoriser la participation sociale ne peut se faire dans la région du Centre du Québec sans tenir compte des difficultés de transport. À ce sujet, on souhaite développer toutes les formes de transport (scolaire, adapté et le covoiturage). Il y a lieu aussi de revoir les stratégies et les modes de communication des différentes organisations intervenant en matière de développement social.

Finalement, on souhaite assurer un soutien aux parents correspondant à leurs besoins par de l'aide aux devoirs, du répit gardiennage, des services de garde diversifiés et adaptés aux diverses réalités régionales ainsi que sur des mesures facilitant la conciliation travail-famille.

Vers un nouveau partage des pouvoirs et des responsabilités entre les acteurs

Le partage des pouvoirs et des responsabilités soulève d'abord et avant tout la question de la concertation et du besoin que peuvent avoir les organisations de se parler pour mieux se connaître. Ce partage est aussi envisagé dans la perspective d'un renforcement du développement local et d'une plus grande décentralisation.

Plus concrètement, on souhaite assurer un arrimage plus adéquat entre la formation et les besoins de l'entreprise notamment en intensifiant l'information et la valorisation des programmes de formation technique et professionnelle. De la même manière, on souhaite privilégier auprès des femmes, l'information et l'accès aux métiers non traditionnels. Au chapitre de l'éducation post-secondaire, on aspire à obtenir un plus grand choix de programmes de formation de niveau universitaire dispensés sur le territoire.

Par ailleurs, on ne peut parler de partage des pouvoirs et des responsabilités sans aborder plus ou moins directement le rôle de l'État. On demande à ce dernier de mettre en place une politique familiale qui trouve écho au niveau de la région, qu'il assure une meilleure répartition du travail et qu'il adapte l'ensemble de son intervention en fonction des besoins spécifiques des femmes, particulièrement en regard de l'entrepreneuriat et de la formation. Il doit aussi trouver des solutions au virage ambulatoire autres que le bénévolat féminin et la surcharge de travail léguée aux femmes et notamment en soutenant les groupes communautaires.

Les suivis à donner à la démarche du Forum sur le développement social

Un consensus s'est dégagé rapidement sur l'importance d'arrimer les résultats du forum avec la planification stratégique et d'assurer un suivi par des actions concrètes qui responsabilisent l'ensemble des acteurs socio-économiques; c'est là l'essentiel de ce qui attend les responsables de la démarche régionale sur le développement social.